L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1227 - VENDREDI 19 JUILLET 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



FAITES DES ÉCONOMIES

FAITES PRÉPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL

Qualité
Garantie d'approvisionnement
Choix des traitements

EFC SEMENCES
5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01
email: jlcourtot@aol.com

Moissons 2013 : C'est parti !



Alors que FranceAgriMer annonce des rendements dans la moyenne quinquennale en ce début de moisson pour la moitié Sud de la France, les premiers éléments d'information sur la Bourgogne semblent plutôt rassurants pour une année atypique. Témoignages et premiers éléments d'information en suivant les moissonneuses-batteuses sur les parcelles d'orge. Pages 3, 4 et 12.

Côte d'Or

› Moisson d'orges d'hiver

Premières impressions



Nièvre

› Coups de zoom

sur l'agriculture nivernaise



Yonne

› Haras de Charmoy

Un site de référence pour l'insémination





LELY WELGER
• RP 445 • RP 535
PICK-UP 2,25 M. + DE DENSITÉ + DE DÉBIT
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles
DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION



GAMME 400 garantie 2 ans

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Bazolles 03 86 20 17 38

TALON CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE
Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

DRÈCHES DE BRASSERIE
CORN GLUTEN
DRÈCHE DE BLÉ DÉSHY. ET TOURTEAUX
P. DE TERRE ENTIÈRE & PULPE DE BETTERAVE SURPRESSÉE
TOUS DÉSHYDRATÉS

Sommaire

Panorama
02 • Info Prévention
Travaux en bord de route, météo
03 • Moissons: dans la moyenne quinquennale

Côte d'Or
04 • Moissons : premières impressions
05 • Alimentation animale : nouvelles installations à Munois
06 • Viticulture : un pas de plus pour l'environnement

Nièvre
08 • Coups de zoom sur l'agriculture nivernaise
09 • Calamités agricoles : réunion du comité départemental d'expertise
10 • La FDSEA : Ma solution juridique !

Yonne
11 • Equins : un centre de référence pour l'insémination des juments
12 • Opération Solidarité inondations
13 • Chablis : le Préfet en visite à la Chablisienne

Bourgogne
14 • La FRSEA et l'État s'engagent pour l'avenir de l'emploi des jeunes

Ailleurs
15 • La Croatie : 28ème membre de l'UE
16 • Réformes de la PAC. Accord libre échange UE/USA

Filières
17 • Oléagineux : maturité et récoltes tardives
18 • Semences sexées : un bel essor
19 • Machinisme agricole : le marché est toujours porteur

Services
20 • Cours et marchés
22 • Petites annonces
24 • Annonces légales

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

infoprévention

Travaux en bord de route

Arrosage, transport de récoltes, passage d'animaux, élagage… Lorsque vous travaillez sur une voie de circulation ou à proximité, votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident. Vos obligations : avertir, baliser, nettoyer.



1. Avertissez l'autorité compétente

Vous devez d'abord contacter le gestionnaire de la route pour l'informer des travaux que vous allez accomplir.

2. Balisez les travaux en fonction du danger

Arrosage, irrigation = jaillissement ou écoulement d'eau
Les risques pour les usagers : dérapage, aquaplanage.
Les panneaux à implanter : - 2 panneaux AK4 *«Chaussée glissante»* à 150 m en amont et en aval de la zone rendue glissante, - 4 piquets K5b de chaque côté de la route, en amont et en aval au début de la zone ; - si vous risquez d'inonder une partie de la chaussée, demandez à l'autorité compétente la mise en place d'une limitation de vitesse ; - si l'arrosage provoque un écoulement de boue, implantez les panneaux AK14 + KM9 *«Boue »*.

Stockage provisoire, chargement et transport de récoltes = dépôts de boue et de déchets
Le risque pour les usagers : dérapage.
Les panneaux à implanter : - 2 panneaux AK14 + KM9 *«Boue»* à 150 m en amont et en aval de la zone souillée, - 4 piquets K5b de chaque côté de la route, en amont et en aval au début de la zone ;

Passage d'animaux domestiques = obstacle sur la route
Le risque : collision
Les panneaux à implanter : - 2 panneaux A15a *«Passage d'animaux»* à 150 m en amont et en aval de la zone de passage, - 4 piquets K5b de chaque côté de la route, en amont et en aval au début de la zone ; - si le passage est fréquent et régulier, demandez au gestionnaire de la route d'implanter un panneau A15a permanent.
Mesures obligatoires supplémentaires : - équipez au moins l'un des conducteurs du troupeau d'un fanion rouge K1, - en dehors des agglomérations, dès la chute du jour tombée de la nuit, chaque conducteur de troupeau doit être muni d'une lanterne très visible.
Notre conseil : Faites porter aux conducteurs du troupeau un gilet fluorescent.

Fauchage et élagage = obstacle sur la route
Le risque : collision
Les panneaux à implanter : - en amont de l'emplacement du véhicule, un panneau AK5 *«Danger travaux»* avec 3 clignotants, - sur un rond-point : - neutralisez tout l'anneau avec des cônes K5a - positionnez des panneaux AK5 à chaque entrée du giratoire.
Mesures obligatoires supplémentaires : - équipez votre véhicule d'un gyrophare et d'une bande rétro réfléchissante à rayures rouges et blanches.
Bon à savoir Si vous avez été chargé de travaux d'élagage ou de fauchage par une collectivité locale, votre véhicule devient un *«chantier mobile»* selon le Code de la Route (progression continue du véhicule à vitesse lente).

COMMUNIQUÉ GROUPAMA.

Repère

Qui pourra conduire un tracteur à la retraite ?

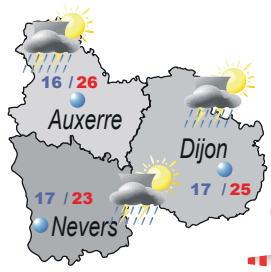
Les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur se sont positionnés sur les règles applicables aux retraités pour la conduite des tracteurs. Dorénavant, un retraité agricole, affilié ou non à la MSA, peut conduire son tracteur agricole (ou tout véhicule avec un PTAC supérieur à 3,5t, attelé d'une remorque au PTAC supérieur à 750 kg) rattaché à une exploitation agricole ou forestière, entreprise de travaux agricoles ou Cuma, avec un permis B. Un retraité agricole qui ne possède plus de numéro d'exploitation et qui ne cotise plus à la MSA peut continuer de conduire son tracteur agricole avec un permis B.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 19 au 28 juillet*

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 19 Juillet

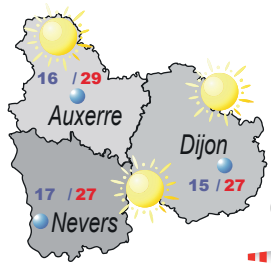


Orageux
Un temps instable, avec de nombreuses averses orageuses. Les vents seront faibles.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Arsène
Soleil : 06:37 - 21:44
Lune : 18:29 - 03:07

Samedi 20 Juillet

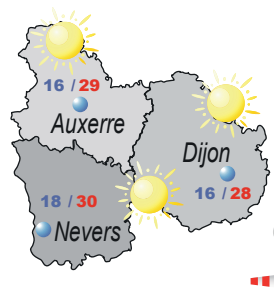


Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux pour ce samedi. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 28 à 30 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Marina
Soleil : 06:38 - 21:44
Lune : 19:31 - 04:04

Dimanche 21 Juillet



Agréable
Un temps agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Victor
Soleil : 06:39 - 21:43
Lune : 20:25 - 05:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Juillet :
Un temps agréable pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 17 à 20 °C T° maxi. : 29 à 31 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Juillet :
De nombreux orages et de rares éclaircies en perspective.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 17 à 21 °C T° maxi. : 29 à 31 °C

Moissons 2013

Des rendements dans la moyenne quinquennale

A l'issue du conseil spécialisé des céréales le 10 juillet, les responsables de FranceAgriMer se sont montrés rassurants sur les récoltes de blé et d'orge qui viennent de débuter dans la moitié sud de la France.



Les premiers jours de l'été n'auront pas permis de rattraper le retard en culture : les blés affichaient le 8 juillet une quinzaine de jours de décalage en moyenne par rapport à 2012 et les orges d'hiver une dizaine, selon les observations de FranceAgriMer. Les premières coupes ont eu lieu début juillet dans le Sud-Ouest et en Rhône-Alpes. Au nord de la Loire, les moissonneuses devraient rester au repos jusqu'au 8-10 août. Même si la météo atypique du printemps a engendré un retard de maturité et un fort risque de contamination en DON des grains de blé en raison des conditions humides au moment de la floraison, Céré'Obs, l'enquête hebdomadaire de France AgriMer, ne note pas de détérioration significative de l'état des cultures.

Au final, le potentiel de rendement devrait satisfaire agriculteurs et opérateurs. Comme le ministère de l'Agriculture, FranceAgriMer table sur une production de céréales à paille d'environ 51 Mt, en légère baisse (-1%) par rapport aux cinq dernières années.

Potentiel de hausse pour le blé

Pour le blé tendre, la production, à 35,9 Mt, dépasserait légèrement celle de 2012. Le rendement est estimé à 71,9 q/ha (-0,6 q/ha comparé à la moyenne quinquennale) mais, Olivia Le Lamer, chef de l'unité *«Grandes cultures»* de FranceAgriMer, n'exclut pas une *«légère»* hausse en se fiant aux premières récoltes. *«Le marché travaille d'ailleurs sur un chiffre supérieur à 72 q/ha»*, fait-elle observer. Concernant la qualité, FranceAgriMer ne se prononce pas encore. La plupart des observateurs restent pour l'heure optimistes pour le poids spécifique PS et l'indice de chute d'Hagberg même si on sait que les derniers jours en culture seront déterminants pour ces deux critères. Quant aux taux de protéines, ils s'annoncent particulièrement hétérogènes selon les parcelles et la météo subie.

Orges : de bons échos

La récolte d'orge, évaluée à 10,5 Mt (soit 0,1 Mt de plus que l'estimation du ministère de l'Agriculture), diminuerait de 8% par rapport au niveau élevé de 2012, mais avec un rendement dans la norme, à 64,4 q/ha. Les premiers échos des récoltes en Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes *«sont bons à très bons»*, indique Maggy Muckensturm, chef de projet Céré'Obs à FranceAgriMer. Si plusieurs parcelles ont déjà versé, Rémi Haquin, président du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière, ne s'en émeut guère, bien au contraire : *«c'est plutôt un bon signe de potentiel de rendement»*, précise-t-il.

Incertitudes pour le maïs

Concernant le maïs grain, FranceAgriMer confirme comme le ministère de l'Agriculture une hausse des surfaces, à 1,7 M ha (+6%). Mais les conditions d'implantation ont été très difficiles en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Des cas d'asphyxies racinaires sont fréquemment observés. On peut craindre des récoltes en baisse cet automne : *«50% du rendement final du maïs se joue au semis»*, rappelle Arvalis - Institut du Végétal.

Zoom

• Prix : le maïs rattrape le blé

En juin, les prix payés aux producteurs de céréales étaient majoritairement orientés à la baisse, souligne FranceAgriMer dans sa note de conjoncture économique dressée le 10 juillet. Ainsi le blé tendre a vu ses cours dévisser en fin de campagne, perdant 23 euros en un mois. «La tonne s'est échangée à un prix équivalent à celui de juin 2012, soit 201 €», indique FranceAgriMer. Mais tout au long de la campagne 2012/2013, le prix du blé tendre a profité d'un bonus conséquent par rapport à la campagne précédente. En moyenne, précise FranceAgriMer, cet avantage a atteint 26%, dépassant même 40% sur le dernier trimestre 2012.

Les orges ont également été affectées par des baisses de prix en fin de campagne. Les orges fourragères ont perdu 13 € sur le mois de juin et les brassicoles entre 12 € (printemps) et 18 € (hiver). Le blé dur a, quant à lui, terminé la campagne sur un prix stabilisé à 226 €/t, soit 15 euros de moins qu'en juin 2012 et inférieur de plus de 40 € à celui d'il y a deux ans et de la fin de la campagne exceptionnelle 2007/2008.

Au final, seul le maïs a tiré son épingle du jeu en juin. Son prix d'achat ferme a gagné 5 € en un mois, retrouvant la parité avec le blé tendre. Depuis janvier 2012, rappelle FranceAgriMer, l'écart n'avait cessé de se creuser entre les deux espèces de céréales, le blé tendre profitait encore d'une prime de 28 € sur le maïs au mois de mai. A l'échelle interrégionale, les prix du maïs se tenaient dans un intervalle de 9 €, les minima étant toujours constatés dans le Sud-Ouest (197 €/t), alors que les maïsiculteurs de l'Est bénéficiaient du prix moyen le plus attractif.

• Blé : la Chine aux achats

Depuis le mois d'avril, les Chinois ont acheté 3,5 Mt de blé sur la nouvelle campagne 2013/2014, souligne FranceAgriMer. La Chine a surtout fait ses achats aux Etats-Unis mais pour la première fois depuis dix ans, en juin, l'Empire du milieu a acheté du blé à la France (environ 200 000 t). Les importations de céréales et notamment de blé pourraient atteindre un record en 2013/2014, prévoient de nombreux analystes. Elles devraient dépasser les 4 Mt, selon le département américain de l'Agriculture, l'USDA. Mais Chez Rabobank, on n'exclut pas de voir les achats monter jusqu'à 10 millions de tonnes, soit un sixième de la récolte de blé américaine.

• L'Egypte: incertitude majeure sur le marché mondial. L'Egypte pose problème sur le marché mondial, fait remarquer FranceAgriMer. L'annonce faite le 2 juillet de l'achat de180 000 tonnes à l'Ukraine et de 60 000 t à la Roumanie par le premier importateur mondial de blé inquiète plus qu'elle ne rassure. Les autorités égyptiennes avaient promis une production domestique record, environ 9,4 millions de tonnes et assuré qu'elles ne feraient pas appel au marché international avant la fin de l'été. Mais la collecte pourrait se situer entre 3,6 et 4,5 Mt selon plusieurs analystes. L'Egypte a récemment demandé de l'aide pour financer ses importations, à la Russie, aux Etats-Unis et au Qatar. Elle a également sollicité la France qui n'aurait pas encore donné sa réponse.

• Colza: reprise des protéagineux

Le colza accuse une baisse de rendement de 3,4 qx/ha, à 30,6 qx, selon le ministère de l'Agriculture, ce qui ajouté à une baisse des emblavements, conduirait à une récolte de 4,43 Mt, inférieure de 1Mt à celle de l'an dernier. En revanche, on notera, après des années de dégradation, une reprise de production des protéagineux : + 5 % pour les pois, avec 584 000 t et de 18,3 % pour les féveroles, à 324 000 t ; ces cultures sont parmi les rares à enregistrer des améliorations de rendement.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38 .

Saône-et-Loire Candidat à l'installation en élevage bovin viande

Jeune candidat hors cadre familial motivé, âgé de 23 ans, diplômé d'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole et d'un CAP mécanicien automobile. Fort d'une expérience de 4 ans en mécanique automobile et 2 ans en élevage bovin, il souhaite à présent franchir le pas. Il souhaite reprendre une exploitation bovin viande en charolais de 100 à 120 ha à l'horizon 2014.
Contactez Gaël PELLENZ (Chambre d'Agriculture) au 03.85.29.57.33 qui vous mettra en relation avec le candidat.

Yonne Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

En image



L'ambroisie est de retour et le Réseau national de surveillance aérobiologique prévoit un pic entre le 14 et 18 août 2013. Le Comité parlementaire de suivi du risque ambroisie appelle à ne pas baisser les bras contre ce fléau sanitaire et agronomique et rappelle qu'il existe des outils techniques efficaces et un dispositif réglementaire et législatif en amélioration.



Catastrophe naturelle : De nouvelles communes concernées

Par arrêté interministériel en date du 8 juillet 2013 publié au Journal Officiel le 11 juillet 2013, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour un deuxième groupe de communes de Côte-d'Or dont le dossier a été examiné en commission interministérielle le 19 juin 2013. Communes reconnues en état de catastrophe naturelle suite à inondations et coulées de boue : Aiserey, Arc-sur-Tille, Aubigny-en-Plaine, Beire-le-Chatel, Belleneuve, Bligny-lès-Beaune, Bligny-sur-Ouche, Bressey-sur-Tille, Buffon, Busseaut, Colombier, Combertault, Corgengoux, Crecey-sur-Tille, Crepand, Daix, Dienay, Ebaty, Esbarres, Genay, Grancey-sur-Ource, Izeure, Longvic, Maillys (les), Marcilly-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Merceuil, Meuilley, Missery, Montbard, Montigny-sur-Armançon, Motte-Ternant (la), Nuits-Saint-Georges, Orville, Pluvault, Pluvet, Quincerot, Saint-Remy, Sainte-Colombe, Sainte-Marie-sur-Ouche, Saulon-la-Chapelle, Savigny-lès-Beaune, Selongey, Semur-en-Auxois, Senailly, Tarsul, Thorey-en-Plaine, Toutry, Varois-et-Chaignot, Vernois-les-Vesvres, Vernot, Veuxhaulles-sur-Aube, Villaines-les-Prevotes, Villiers-le-Duc, Viserny

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle suite à remontée de nappe naturelle : Daix, Pichanges, Savigny-le-Sec, Vernot. Les sinistrés disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, pour déposer auprès de leur compagnie d'assurances un état estimatif de leurs pertes afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi du 13 juillet 1982.

Orges d'hiver

Moissons : premières impressions

Les récoltes ont débuté le week-end des 6 et 7 juillet en Côte d'Or. Rencontre avec un agriculteur du canton d'Is-sur-Tille.



La parcelle de 29 ha, en terres argilo-calcaires superficielles, termine sur un rendement de 60q/ha et un calibrage supérieur à 80.

Vendredi dernier, 14 heures. Pascal Tatigny, agriculteur à Chaignay, s'apprête à moissonner ses premières orges. Relativement confiant sur le rendement, il l'est beaucoup moins sur le calibrage : *«J'ai moissonné pour des collègues cette semaine. Les cultures ont souffert du manque de rayonnement, les calibrages sont faibles, autour de 60. Dans certaines petites terres, ça descend même à 45. La pluie n'a pas eu d'impact positif. Dès que l'on retourne sur de meilleures terres, heureusement, on revient vite à 70-75»* confie le Côte d'orien. Même si l'écart entre la mouture et la brasserie n'est pas très *«significatif»*, l'agriculteur s'attend à une baisse du prix de vente.

Rendements corrects ?

La moissonneuse entre en action. Le membre du Geda de la Tille continue de livrer ses impressions. Concernant les rendements, les échos du secteur seraient plutôt positifs. *«Il y a des parcelles correctes, entre 65 et 70q/h, soit un peu plus que la moyenne d'ici, qui varie entre 55 et 60 q/ha. Sur des terres très séchantes à cailloux, on approche parfois 50q/ha. Ce n'est pas si mal car d'habitude on fait plutôt 40q/ha»* lâche Pascal Tatigny. Le retard du calendrier, environ une quinzaine de jours, n'inquiète pas l'agriculteur, du moins pour ses orges : *«il y a une quinzaine d'années, nous avions déjà commencé de moissonner à ces dates là et tout s'était plutôt bien passé. Il y a tout de même des doutes sur le colza. Le retard pourrait atteindre trois semaines. Il est resté en fleur très longtemps au printemps. On verra bien»*. Tout en moissonnant, les résultats des premières bennes d'orges arrivent de l'organisme stockeur. Les chiffres sont finalement très satisfaisants dans cette parcelle argilo-calcaire superficielle : le calibrage oscille entre 80 et 85, le poids spécifique est de 69,5 et le rendement atteint 60q/ha. *«Une bonne surprise. C'est presque inespéré pour le calibrage»* se réjouit l'agriculteur. Ces premières tendances se généraliseront sur l'ensemble de la parcelle.



Christophe Moulin (salarié de l'EARL de la Croisotte) et Pascal Tatigny, la semaine dernière sur la commune de Diénay.

Récolte imminente des blés ?

Pascal Tatigny a terminé de moissonner l'ensemble de ses orges mardi après-midi et s'apprête à rentrer dans ses parcelles de blés. Initialement prévue en fin de semaine prochaine, la récolte pourrait avoir lieu ces tout prochains jours, et pourquoi pas mardi. Les chaudes conditions météo de la semaine écoulée ont fait évoluer les cultures d'une manière plus rapide que prévu. Plusieurs interrogations subsistent quant au bon remplissage des épillets. Les pluies des mois de mai et juin devraient toutefois avoir un impact positif sur les terres à faibles potentiels. *«Ce n'est pas facile à évaluer. Pour le colza, je ne sais vraiment pas»* confie le Côte d'orien, *«la seule chose que j'arrive à évaluer aujourd'hui sont les dégâts de sangliers et cervidés, qui grandissent chaque année»*. La récolte des orges de printemps est prévue dans deux semaines, comme le colza. *«Elles se sont bien refaites après un démarrage très difficile, mais il manquera à mon avis un certain nombre d'épis. Pour le calibrage, ce sera également la surprise»* lance Pascal Tatigny.

Aurélien Genest

Une parcelle en expérimentation

Des essais sont menés par la Chambre d'agriculture et Arvalis-Institut du végétal dans ce champ de 29 hectares intégralement dédié au semis sous couvert végétal. Les techniques culturales simplifiées et le semis sous couvert y sont comparés sur deux hectares, avec le suivi de Florent Sauvadet, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Les rendements sont à peu près les mêmes depuis cinq ans. C'est un résultat très satisfaisant, les coûts de mécanisation sont fortement réduits pour des résultats similaires»* signale Pascal Tatigny. Une plateforme d'Arvalis se consacre à des essais de fertilisation azotée. Pour la première année, Pascal Tatigny se teste à des essais de fertilisation organique : des pellets de fiente de poule déshydratée ont été localisés sur les lignes de semis. Les résultats de cette première expérimentation ne sont pas encore connus.

Dijon Céréales
Vers une récolte *«moyenne plus»*

Marc Patriat, le président de Dijon Céréales, s'attend à une récolte de 950 000 tonnes, au minimum : *«Nous avions fait 920 000 tonnes l'an passé après avoir subi le gel. Le Châtillonnais, le secteur le plus touché, va normalement se rattraper»*. Comme chacun sait, la météo n'a guère été plus clémente cette année. Mais les dégâts liés aux inondations ne concerneraient qu'une partie limitée du Val de Saône et de la Plaine dijonnaise. *«Il n'y a pas que les inondations, il y a eu la grêle et le manque d'ensoleillement»* ajoute Marc Patriat, se voulant plutôt confiant pour le blé : *«nous avions de grosses craintes pour la méiose. Mais elle se serait visiblement bien déroulée»*. Le président de Dijon Céréales affiche plus de réserves pour le colza : *«les problèmes de levées à l'automne suivis par l'humidité du printemps auront certainement un impact sur les rendements»*. Pour la récolte d'orges qui a commencé le week-end des 6 et 7 juillet, les premières impressions étaient plutôt positives : *«les premiers échos sont plutôt positifs. Pour toutes ces raisons, nous nous attendons à une récolte «moyenne plus»!»*. **AG**

Alimentation animale

Nouvelles installations à Munois : qualité et sur-mesure

La coopérative Dijon Céréales a inauguré, mercredi 10 juillet à Munois (commune de Darcey) des nouvelles installations en alimentation animale au service de ses adhérents éleveurs et de la dynamique de l'élevage régional.



Dominique Gelot, responsable du service alimentation animale chez Dijon Céréales, aux côtés de Pierre Guez et Marc Patriat. Les éleveurs ont répondu présent lors de l'inauguration. Les installations sont dédiées à plus de 700 des adhérents Dijon Céréales.

Depuis 2003 et l'installation d'une première mélangeuse, le site Dijon Céréales de Munois s'est progressivement spécialisé dans l'alimentation animale. Les nouveaux aménagements mis en route au printemps 2013 confortent le positionnement du site dans ce domaine. *«Ces installations sont dédiées à plus de 700 de nos adhérents éleveurs qui cherchent une alimentation de qualité et tracée»* précise Dominique Gelot, responsable du service alimentation animale chez Dijon Céréales.

Des mélanges techniques et homogènes

Toutes les matières premières sont ainsi rigoureusement contrôlées à l'entrée. Des numéros de lots sont attribués à chacune d'entre elles pour la traçabilité et des échantillons du produit fini sont conservés sur le site pendant six mois après leur commercialisation. L'étiquetage respecte les dernières dispositions réglementaires en classant les matières premières par ordre décroissant dans la formule. Les équipements de Munois ont donc pour objectif de faire du sur-mesure, avec des mélanges plus techniques et plus homogènes qui répondent précisément aux attentes de chaque élevage. La coopérative incite également ses adhérents polyculteurs éleveurs à déposer leurs céréales à Munois où elles seront intégrées, au fil de l'année, dans les préparations d'aliments.

«Dijon Céréales soutient en Côte-d'Or un dossier de relance des ateliers d'engraissement de jeunes bovins(taurillons) pour lesquels un marché régional existe. Les installations de Munois permettent aux polyculteurs éleveurs de valoriser leurs céréales dans l'aliment et de conserver ainsi une bonne valeur ajoutée sur leurs exploitations. Avec les compétences de nos techniciens aliments, c'est un outil supplémentaire au service de la dynamique de l'élevage régional», rappelle Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales.

Une gamme spécifique

La formulation des aliments produits à Munois est réalisée grâce à un logiciel spécialement développé en partenariat avec Inzo, la firme nationale d'alimentation animale de l'union Invivo. *«Nous mettons en place une gamme spécifique baptisée Excel avec des aliments broutards, brebis, engraissement taurillon. De nombreuses formules sont d'ores et déjà disponibles pour contribuer à l'amélioration des performances techniques et économiques des élevages»*, détaille Dominique Gelot.

Les installations de Munois

14 cellules de stockage à plat des matières premières (maïs, orge, triticale, pulpe de betteraves, luzerne, corn gluten, drêche de blés, tourteau de colza gras tracés, tourteau de lin expeller...), qui permettent une grande diversité dans les compositions d'aliments finis,
- un lamineur (6 à 7 t/H) permettant l'écrasement des matières premières,
- une mélangeuse de 12 m³ avec incorporation de liquide pour homogénéiser les mashs (mélanges) et développer leur appétence,
- 7 silos de stockages 11 m³ produits finis et un poste de chargement semi Écovrac.

Dijon Céréales

Décès de Christian Barbier, ancien administrateur



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, ce 10 juillet 2013, de Christian Barbier, survenu trop tôt à l'âge de 66 ans des suites d'une maladie. Ancien administrateur de la coopérative de Genlis, l'agriculteur céréalier de Champagney (Jura) a participé à la fusion dans l'union Dijon Céréales, dont il avait été administrateur jusqu'en 2009. Il avait alors laissé sa place à Patrick Emery avec lequel il s'était associé dans le cadre d'une SCEA en 1985. Homme de la coopération et du progrès agricole convaincu, Christian Barbier a été membre fondateur de la Cuma du Val d'Ognon (Mutigney) en 1991. Il a également été administrateur à la MSA et président de CIVAM, organisme de vulgarisation des techniques agricoles. Son investissement dans la vie publique était également important avec plusieurs mandats en tant que conseiller puis de 1er adjoint au conseil municipal de Champagney.

Il était président du Sitcom de Dôle dont il avait repris les rênes en 2004 alors que la situation de l'institution était difficile. Le Conseil d'Administration, l'équipe de Direction et l'ensemble du personnel présente leurs sincères condoléances à sa femme Madeleine, à ses deux fils David et Thomas ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Les Nuits Peplum d'Alésia :

La 13ème édition du 26 au 28 Juillet !

L'association Alésia & Compagnies a lancé la 13ème édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia. Un cru exceptionnel vous attend pour une année qui l'est tout autant.

Trois soirées hautes en couleurs et riches en émotions enflammeront le public du Théâtre des Roches. Des moments inoubliables seront partagés lors de cette grande fête, qui mettra à l'honneur la diversité de la scène musicale nationale et internationale.

Des artistes de renom, sans oublier des découvertes prometteuses, se retrouveront sur le site unique du Théâtre des Roches à Alésia. Des artistes-amis de longue date feront l'honneur de leur présence, signant ainsi leur retour parmi le festival. Un parfum de poésie flottera, comme toujours, sur l'esplanade de Vercingétorix qui se transformera pendant trois jours et trois nuits en terre d'échanges et de rencontres !

Les arts du spectacle vivant se mêleront avec toujours autant d'allégresse à la scène musicale. Faire le plein d'énergie, partir en voyage et rencontrer les meilleures plumes du moment, c'est ce que l'association Alésia & Compagnies proposera à son public les 26, 27 et 28 juillet prochains dans l'univers magique du festival *«Les Nuits Peplum d'Alesia»*.

Programme

Vendredi 26 juillet : un cocktail détonnant
Bagdad Rodéo (pur rock français)
Babylon Circus (ska rock festif)
Flox (nu reggae électro)
Aftermix : Kiraden Sound System

Samedi 27 juillet : le tour du monde en 1 soirée !
Joe Driscoll et Sekou Kouyaté (afrobeat, hip-hop, folk & reggae)
Salif Keïta (world)
Protoje and The Indiggnation (nu roots jamaïcain)
Aftermix : Pop Corn Party

Dimanche 28 après-midi : un dimanche en famille
Spectacles pour tous et ateliers pour enfants
Syrano (concert jeune public)

Dimanche 28 après-midi : la plume française à l'honneur
Iltika (accoustique hip-hop)
Benjamin Biolay (chanson française) + Aftermix : GlobalMixShake





▸ Agenda

15/08 Fête de l'andouille et des cornichons à Bèze
Bèze accueille la fête de l'andouille et des cornichons avec différents concours, des animations, des spectacles de rues et un feu d'artifice. Manifestation est organisée pour aider des enfants atteints de maladies orphelines

28/07 Fête de l'oignon à Pontailler sur Saône
Le Comité de la Fête de l'Oignon organise un concours de pelures d'oignons le dernier dimanche de juillet. Au programme : animations diverses, exposition artisanale, spectacle de variétés, soirée dansante, restauration et buvette. Rendez-vous au parc municipal.

24/07 et 07/08 Visite de Villecomte
Une visite commentée du village de Villecomte, dans le canton d'Is-sur-Tille, est proposée les mercredis 24 juillet et 7 août. Au programme : promenade du Creux Bleu,vue sur le Vieux Logis, ancienne maison forte, résidence des seigneurs locaux jusqu'à la Révolution, lavoir original, calvaire du XVè siècle. Inscription obligatoire pour toutes les visites, 48h à l'avance, à l'Office de tourisme. www.covati.fr/tourisme ou ot-tille-et-ignon@covati.fr

21/07 Marché du Bien Vivre à Laignes
L'association «Bien Vivre à la Campagne» organise un marché annuel d'une trentaine d'exposants, maraichage bio, livres, artisanat de qualité, produits du terroir, cosmétiques bio, énergies renouvelables, recyclage de vêtements en partenariat avec Emmaus, associations de défense de l'environnement... Délocalisé cette année, de Fontaines les Sèches à Laignes.. Renseignements : 03 80 91 19 43

22/08 Sur la trace des Romains à Villy-en-Auxois
Une randonnée familiale accompagnée de 10 km au départ de Villy-en-Auxois est organisée le 22 août à 9h30. Le long du parcours, découvertes de la chapelle Sainte-Barbe de Villy, la voie romaine, le nazoir de Chevannay, son église et son four à pain. Repas tiré du sac sous abri le midi. 5 € par participant. Renseignements : office de tourisme du canton de Vitteaux, 03 80 33 9 014 ot.vitteaux@wanadoo.fr

Viticulture

Un pas de plus pour l'environnement

La Côte d'Or a inauguré sa cinquième aire de lavage collective, jeudi 11 juillet à Puligny-Montrachet.


Les élus et partenaires du projet.

Terminées, les pollutions phytosanitaires liées aux remplissages et aux lavages des pulvérisateurs. L'aire de Puligny-Montrachet vient de voir le jour après deux années de réflexion et neuf mois de travaux. L'accompagnement technique de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a été saluée la semaine dernière lors de l'inauguration. La municipalité a été remerciée pour la mise à disposition du terrain, de même que l'Agence de l'eau Rhône-Méditerrannée-Corse, le Pays Beaunois et le Conseil général pour leur soutien financier sans lequel cette réalisation n'aurait pas vu le jour. Trente viticulteurs locaux pourront se servir de cet outil qui recueille l'eau de pluie et utilise les propriétés épuratrices naturelles des microorganismes pour traiter les effluents, via des phytobacs.

Mieux vaut travailler en amont

L'Agence de l'eau a rappelé les enjeux d'une telle démarche environnementale : *«Plus d'une centaine de micro-polluants sont retrouvés dans la rivière Dheune et son bassin versant. Ils affectent durablement la qualité des eaux. Vingt captages prioritaires ont été identifiés comme étant particulièrement vulnérables par ce type de substances, dans cette partie du département. L'implication des viticulteurs est essentielle, l'époque des solutions curatives est révolue. Il n'est plus question aujourd'hui de construire des usines de dépollution pour alimenter la population en eau potable. Il est bien plus efficace de travailler en amont. C'est prouvé, cela coûte 2,5 fois moins cher»*.

Tout concorde avec la Chambre

Pour Vincent Lavier, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ce projet porte à lui seul *«l'essentiel des ambitions que les élus de l'actuelle mandature veulent mettre en œuvre»* : *«la Chambre veut être présente sur toutes les productions, dont la viticulture. Elle encourage des modes de production durable et des projets collectifs comme c'est le cas ici. Une démarche de groupe est le meilleur moyen d'optimiser les fonds publics, qui diminuent malheureusement de plus en plus. Enfin, il y a l'aspect innovation. Nous l'encourageons sous toutes ses formes»*.

AURÉLIEN GENEST

Des vendanges en octobre ?

Selon Benoît Riffault, le président du syndicat des viticulteurs de Puligny, les vendanges 2013 devraient avoir lieu vers la fin septembre voire même début octobre. *«Nous avons deux semaines de retard par rapport à l'an passé»* explique le viticulteur, *«ce retard n'est pas inquiétant par rapport à la qualité du millésime. Celle-ci dépend toujours de la phase de maturation. Les trois dernières semaines seront très importantes»*.



L'aire compte cinq phytobacs. Cet outil sera utilisé par une trentaine de viticulteurs. Son coût est de 293 000€ (financé à 50% par l'Agence de l'eau, 15% par le Conseil général et 15% par le Pays Beaunois).

Service de remplacement

Un second souffle en 2013 ?

L'assemblée générale du Service de remplacement Côte d'Or s'est tenue vendredi 5 juillet à Dijon. L'activité, en baisse en 2012, devrait remonter cette année.


Olivier Gallien : *«notre activité devrait augmenter avec de nouvelles pistes de développement . Il y a beaucoup de maternité et paternité. Et les salariés d'exploitation agricole ont eux aussi des pépins»*.

Près de 4 100 journées de remplacement ont été effectuées en 2012, un résultat en baisse par rapport à 2011. *«Environ l'équivalent d'un travail à temps plein en moins»* signale le président Olivier Gallien, donnant plusieurs explications : «Il y a eu des mouvements dans l*a gestion des SR locaux, et nous avons eu du mal à trouver des remplaçants pour renouveler les bénévoles qui s'étaient engagés depuis de nombreuses années dans la vie des SR. Enfin, il y a davantage de Gaec et de grosses structures, au détriment d'exploitations individuelles qui sont indéniablement notre cœur de cible.... Les besoins en main d'œuvre sont de plus en plus importants mais passent de moins en moins par du remplacement ponctuel. Le salariat partiel ou temps complet se développe»*. Olivier Gallien reste malgré tout optimiste pour l'avenir : *«en 2013, notre activité devrait augmenter avec de nouvelles pistes de développement pour répondre à des besoins de certaines filières. Il y a beaucoup de maternité et paternité. Et les salariés d'exploitation agricole ont eux aussi des pépins... A nous d'être performants et de répondre à la demande»*. Cette assemblée générale a été l'occasion d'aborder l'opération *«RemFor»*, qui permet aux agriculteurs de se former et d'être remplacés pour seulement 20 euros par jour. *«L'opération se termine à la fin de l'année. Les remplacements doivent être pris avant la fin décembre pour être éligibles»* explique Olivier Gallien, *«si la formation est faite en décembre et le remplacement en janvier, l'agriculteur ne pourra pas bénéficier de l'offre à 20 euros»*.

AURÉLIEN GENEST

En chiffres

Le Service de remplacement Côte d'Or compte 56 agents de remplacement : 9 CDI temps plein, 4 CDI temps partiel, 10 CDI intermittents, 33 CDD et 2 secrétaires à temps partiel. En 2012, le service comptait 385 adhérents dont 291 assurés. Près de 60% des adhérents l'ont utilisé l'année dernière (en progression), pour une durée moyenne de 18 jours. Les motifs les plus utilisés sont les suivants : *«maternité/paternité»* (1089 journées), *«développement/syndical»* (989 journées) et *«maladie accident décès»* (980 journées).

Soirée amicale

Militants d'Afdi et de la MFR de Quétigny réunis

Repas en commun et soirée festive pour les militants d'Afdi et de la MFR de Quétigny qui ont tissé des liens depuis plusieurs années.



Parmi les objectifs de la soirée : la découverte de l'aide au développement apportée aux paysans de Madagascar.

Les adhérents et militants d'Afdi Côte d'Or (Agriculteurs Français et Développement International) et de la MFR de Quetigny (Maison Familiale et Rurale), qui ont tissé des liens étroits ces dernières années, se sont récemment retrouvés pour partager un repas et passer une soirée conviviale.

Cette soirée poursuivait différents objectifs :
- mieux se connaître entre membres des deux associations
- se retrouver ensemble, en dehors des réunions de travail qui réunissent les militants des deux structures
- inviter les proches et amis afin de leur faire découvrir l'aide au développement apportée aux paysans de Madagascar.

Malgré une météo n'incitant pas à sortir et la concurrence de nombreuses manifestations culturelles et sportives dans l'agglomération dijonnaise, le pari fut réussi et les participants ont manifesté leur désir que l'opération soit renouvelée l'année prochaine.

Les cuisiniers de la MFR et les comédiens quétignois du Théâtre de l'Escalier ont égayé les papilles et les esprits des personnes présentes. La présentation des activités des deux associations, tant en Côte d'Or que sur les Hauts Plateaux de Madagascar, a été une découverte pour bon nombre des personnes invitées. L'originalité de la démarche humaine, voulue et mise en œuvre dans les pays en voie de développement par la MFR et Afdi, a été appréciée.

Paysans sans frontières : Les liens professionnels et personnels créés entre paysans du Nord et du Sud pour maintenir, défendre et développer l'agriculture familiale, permettent de contribuer à contrer la faim et d'appuyer le renforcement d'organisations paysannes, aujourd'hui en voie de reconnaissance des Pouvoirs publics. Les financements qui sont obtenus ont pour vocation la formation des jeunes et des adultes, le soutien des organisations paysannes et de leurs activités dans le but d'accéder à l'autonomie. Les échanges paysans, à la base de l'action d'Afdi, échange d'idées et d'expériences, ont supplanté le don matériel individuel et la mendicité.

Il n'existe pas de hiérarchie de la connaissance. Les paysans du Nord, rentrant d'une mission, affirment tous qu'ils ont beaucoup appris au contact de leurs collègues du Sud. Cette reconnaissance de l'enrichissement personnel au contact de l'autre fut bien au cœur des échanges noués au cours du dîner.

La réussite de cette soirée sera totale si parmi les personnes invitées, sensibilisées aux actions menées par les deux associations, émergeaient de nouveaux militants.

ANDRÉ GUILLEMAUT

Vie quotidienne

Les cambriolages s'envolent

La Côte d'Or se dote d'un plan d'actions de lutte pour cet été.



Le Préfet s'est montré très déterminé pour lutter contre cette délinquance.

Les cambriolages repartent à la hausse dans le département (+9,1% pour le premier semestre 2013). Le Préfet Pascal Mailhos souhaite inverser la tendance en mobilisant les services de l'État et l'ensemble des composantes de la société civile. Il existe des réflexes *«extrêmement simples»* pour dissuader les malfaiteurs comme la fermeture systématique de certaines portes. *«Après cinq minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne»* signale Pascal Mailhos, ajoutant que *«chaque citoyen doit être acteur et co-acteur de sa sécurité. Observer, informer en appelant le 17 et ne pas intervenir sont les trois règles à adopter»* insiste le Préfet. Les moyens des services de police et gendarmerie sont optimisés. Parmi les nombreux points évoqués : le recours à la police technique scientifique est systématisée, passant de 5% à 60% entre 2012 et 2013. Mettre un nom devant des empruntes ou de l'ADN n'est pas toujours réalisable, mais le fichier de la police et de la gendarmerie ne cesse de s'étoffer, ce qui augmente les chances de retrouver les malfaiteurs.

Ces derniers peuvent être accusés de vols datant de plusieurs mois, voire plusieurs années. L'opération *«tranquillité vacances»* a été présentée de nouveau lors de cette conférence de presse. Les forces de l'ordre peuvent effectuer des patrouilles de surveillance, de jour comme de nuit, en semaine et durant le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs potentiels. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, un formulaire de demande individuelle disponible sur le site du ministère de l'Intérieur, doit être renseigné et déposé au commissariat ou la brigade de gendarmerie du domicile.

AURÉLIEN GENEST

Les agriculteurs moins touchés ?

«Les agriculteurs sont-ils eux-aussi victimes de cette hausse de délinquance ?»*. Cette question a été posée à Christian Janus, commandant le groupement de gendarmerie de la Côte d'Or, qui a répondu : *«Il le sont moins que d'autres catégories de personnes. Rustiques, plus observateurs, ayant souvent des chiens, les agriculteurs effraient davantage les délinquants. En zone rurale, on identifie plus facilement. Je pense notamment aux voitures suspectes. Tout cela a tendance à décourager les délinquants».

▸ Agendas

19/07 Meursault et Mont-Saint-Jean : Marchés nocturnes ce soir

Meursault : marché nocturne de la Grande Vadrouille, découvertes de métiers d'art et producteurs, animations pour petits et grands.
Restauration rapide. Vendredi 19 juillet de17 heures à 23 heures, place de l'Hôtel de Ville. Gratuit.
Mont-Saint-Jean : marché nocturne, produits régionaux, dégustation, promenades à poneys et animation musicale. Vendredi 19 juillet à 17 heures, cour de la mairie. Gratuit.

05/08 au 16/08 Fermeture des bureaux de Côte d'Or Conseil élevage

Les bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières seront fermés du 5 au 16 août inclus.
Pendant cette période, pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le service identification de l'EDE
(Tél. : 03 80 68 66 20
Fax : 03 80 68 66 29)



▸ Agenda

20-21/07 Fête du flottage à Clamecy
L'association Flotescale de Clamecy, qui propose de faire revivre les riches heures du commerce du bois sur l'eau, propose une fête du flottage, les 20 et 21 juillet prochains à Clamecy. Programme: défilé costumé et spectacles de rue autour du flottage, construction d'un train de bois, démonstration de bûcheronnage, concert de musique country, son et lumière sur l'histoire du flottage, repas, buvette, jeux pour enfants, expositions diverses en relation avec le bois et le flottage.
Contact: M. Gérard Durand au 03 86 24 27 31.

20/07 Fête du village à Saint-Hilaire-Fontaine
La commune de Saint-Hilaire-Fontaine prépare son vide-greniers, samedi 20 juillet de 8h à 19h, qui laissera place ensuite à la fête au lieu-dit Tharau.

21/07 Brocante à Donzy
130 exposants sont attendus à la brocante de St Carad'Heuc, à Donzy, dimanche 21 juillet de 6h à 18h. Entrée gratuite.

26/07 Culards à Moulins-Engilbert
Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise la deuxième foire-concours aux culards de la saison, le 26 juillet prochain, au marché au cadran. Réception des animaux de 4h à 5h30 (horaire à respecter), jury de 6h30 à 8h, vente au cadran à partir de 8h30.
Date limite d'inscription fixée au 17 juillet à midi auprès de la SICAFOME au 03 86 84 28 75. Engagement de 10 euros par bovin.

28/07 Vide-greniers à Saint-Brisson
Le bourg de Saint-Brisson accueillera un vide-greniers et une exposition artisanale, dimanche 28 juillet, de 7h à 18h.

Deux lauréats Nivernais de concours-photos nationaux

Coups de zoom sur l'agriculture nivernaise

Coup sur coup, ce sont deux Nivernais qui viennent de briller dans deux concours-photos nationaux distincts. Avec l'agriculture en sujet de prédilection.

L'agence Bio et Bienvenue à la ferme viennent de décerner leurs prix dans le cadre des deux concours-photos nationaux qu'ils ont respectivement organisés au printemps dernier. La structure nationale de promotion de l'agriculture biologique a récompensé les clichés sur *«les terroirs bio des régions de France»*, thème donné à cette deuxième édition, quand le réseau des Chambres d'agriculture a primé les adhérents-photographes mettant en valeur la petite fleur jaune du logo sur leurs supports de communication. Dans les deux concours, l'agriculture nivernaise a brillé nationalement, sous les coups de zoom des jurys, dévoilant ainsi le travail de deux photographes nivernaises, l'une professionnelle et issue d'une famille d'exploitants, l'autre purement amatrice mais ne manquant pas d'imagination et de créativité pour vanter sa ferme.

Exposition à Paris

1er prix du concours de l'Agence Bio, Rose-Marie Loisy porte un nom bien connu dans le milieu agricole nivernais. Fille de Nadine et Jean-Paul Loisy, les patrons de la ferme du Val d'Osseux à Rouy, c'est tout naturellement qu'elle a *«shooté»* l'activité de ses parents à la ferme, sur trois ans, en plusieurs séries, au gré de ses passages dans l'exploitation familiale. Agée de 27 ans, la jeune femme, après des études en multimédia et photographie à Lyon, est devenue photographe indépendante dans la capitale des Gaules en 2009, où elle réalise des reportages et des portraits pour ses clients (entreprises et institutions) et où elle anime des ateliers d'expression artistique auprès des milieux culturel, social et hospitalier. Auteure d'expositions et de voyages photographiques (elle doit partir en Norvège en août), sa sensibilité photographique la conduit à s'intéresser de près aux thèmes de la nature, du handicap et des pays étrangers. *«Tout ce qui touche à l'homme et à son environnement m'intéresse»* dit celle qui vient de voir son projet, intitulé *«Terre précieuse»*, récompensé à Paris. Outre un chèque de 1800 euros, la photographe a aussi eu la chance de voir la planche de 6 photos exposée au grand public, dans le cadre du Jardin des Miroirs du Parc de la Villette, durant un mois. On y voit le processus de fabrication des fromages familiaux de Rouy décortiqué en images, des champs jusqu'à la table, et agrémenté de légendes en blanc sur noir rédigées par Rose-Marie, qui y explique succintement le travail de ses parents. *«Je suis d'autant plus agréablement surprise d'avoir été sélectionnée parmi les 150 dossiers, puis parmi les 15 exposés et enfin d'avoir été primée, que je ne voulais pas que mon projet soit un condensé de clichés vus et revus sur l'agriculture. J'essaie toujours de nourrir un regard original, un peu particulier, dans mon travail et là, je pense que c'est ce qui a retenu l'attention. Pour moi, mettre une agriculture soucieuse de l'homme et de son environnement au centre de la série, çà faisait sens, et d'autant plus que j'ai grandi dans ce milieu et que je suis fière, de cette façon, de valoriser le travail de mes parents»* explique-t-elle. Les planches de Rose-Marie affichent une sensibilité toute emprunte de douceur, soulignant l'aspect précieux de la terre, des animaux et des produits. La photographe a cherché à jouer de la lumière, tout en donnant une grande homogénéité colorimétrique à ses clichés,



La planche *«Terre précieuse»* de Rose-Marie Loisy a remporté le 1er prix du 2e concours-photos de l'Agence Bio. Elle a été exposée au public durant un mois dans le Parc de la Vilette à Paris.

Rose-Marie Loisy, fille des propriétaires de la ferme du Val d'Osseux à Rouy, est photographe indépendante à Lyon depuis 2009. De ses séjours chez ses parents, elle a tiré l'inspiration pour mettre en valeur *«une agriculture soucieuse de l'homme et de son environnement»*.

qui oscillent du blond des fourrages, de la vache jersiaise et des croûtes de fromage au blanc du ciel, du pis, des pots et des pâtes. Pour un travail de *«vacances»*, qui au départ n'était pas destiné à concourir, Rose-Marie a réussi à percer une vérité agricole pleine de naturel.

Campings-cars miniature à l'Office du tourisme

Beaucoup plus dilettante est le travail de Brigitte Augendre qui vient de se voir attribuer le 2e prix du concours-photos du réseau Bienvenue à la ferme. Terres de Bourgogne s'était fait l'écho il y a un an de la station d'accueil de campings-cars qu'elle avait décidé de créer avec son mari, Daniel, sur leur ferme de Chiddes. Et pour mieux se faire connaître, dans une démarche imaginative de publicité, l'agricultrice a eu l'idée de *«customiser»* des campings-cars miniature aux couleurs de Bienvenue à la ferme et d'en faire des présentoirs pour ses cartes de visite installés dans les offices de tourisme de Luzy et Saint-Honoré-les-Bains. Histoire d'attirer le regard des vacanciers de passage et de les inviter à venir passer une ou plusieurs nuits à la ferme. *«C'était notre première année d'activité et d'adhésion au réseau: nous avons décidé de participer au concours-photos en immortalisant nos jouets personnalisés puisque le concours consiste à récompenser, au travers de l'image, la valorisation du logo du réseau sur les supports de communication des adhérents»* explique Brigitte. Coup d'essai et coup de maître puisque l'originalité du présentoir made in Chiddes a su séduire le jury. *«Nous ne sommes pas photographes et, plus que la qualité de la photo, c'est le sujet qui a été apprécié. J'ai pris le cliché grâce à un petit appareil numérique d'ancienne génération que j'avais déjà gagné auprès d'une enseigne de loisirs»* explique l'agricultrice de Chiddes. Depuis que les miniatures de campings-cars servent de distributeur de cartes de visites, *«les syndicats d'initiative nous disent que notre communication ne passe pas inaperçue, alors qu'il y a de nombreux tracts et documents qui se concurrencent habituellement. Les enfants notamment voudraient bien repartir avec nos jouets aux couleurs de Bienvenue à la ferme»* se félicite-t-elle. Côté prix, les Augendre ont remporté un vrai reportage photo, chez eux, par un professionnel, qui servira aux prochaines campagnes de promotion du réseau. Deux concours, deux approches, deux styles, deux logiques... Le coup de zoom sur l'agriculture qu'offre l'exposition médiatique de ces deux concours-photos doit donner envie de venir l'apprécier sur place. Dans les fermes nivernaises, le petit oiseau est sorti. Et la chance a souri.



La photo de Brigitte Augendre, qui met en avant des campings-cars miniature dont elle a coupé les toîts pour y glisser ses cartes de visites dans les Offices de tourisme, a remporté le 2e prix du concours-photo Bienvenue à la ferme.


Brigitte et Daniel Augendre ont ouvert, il y a un an, une station d'accueil de campings-cars sur leur ferme de Chiddes, dans le Sud-Morvan. En comptant sur le réseau Bienvenue à la ferme pour en faire une bonne promotion.

EMMANUEL COULOMBEIX

Bientôt la foire-concours de Corbigny

Changement de président pour le 60ème anniversaire

Eleveur à Cervon, Pascal Loisy vient de prendre la présidence du Comité des foires de Corbigny, qui prépare la 60ème édition de la foire-concours le 10 août prochain.



Le nouveau bureau du Comité des foires de Corbigny est constitué depuis le 28 juin dernier: Pascal Loisy, président, Pierre Camuzat et Nicolas Delavault, vice-présidents, Emilie Lantier, secrétaire, Jean-François Nandrot, secrétaire adjoint, Florence Fichot, trésorière et Jean-Michel Morlé, trésorier adjoint, parmi les membres du conseil d'administration.

«Ce sera difficile de faire aussi bien que Gilles Lorré à l'organisation de la foire-concours»: c'est sur ces mots pleins de gratitude pour le travail accompli durant des années par son prédécesseur que Pascal Loisy mesure la tâche qui l'attend. Avec un bureau renouvelé, il compte *«faire perdurer l'esprit et l'attrait de cet événement traditionnel et incontournable»* des professionnels corbigeois. Et sait que rien n'est jamais acquis d'avance, tant *«il est difficile de trouver de nouveaux bénévoles prêts à consacrer un peu de leur énergie et de leur temps à la pérennité d'une des foires vedettes de l'élevage nivernais»*. Lors du conseil d'administration du 28 juin dernier, à cinq semaines de l'édition 2013 qui célèbrera le soixantième anniversaire, il s'est trouvé 25 personnes pour se porter volontaires. Des anciens et quelques nouveaux. *«Cela tournait bien avec Gilles mais il faut encore remotiver les troupes»* témoigne le nouveau président qui tient un discours à la fois emprunt de nostalgie et résolument optimiste: *«Les foires-concours, et celle-là en particulier, nous y sommes tous allés quand nous étions en culottes courtes. A notre tour, ce serait dommage de ne pas transmettre et de les faire connaître aux plus jeunes, de leur montrer des animaux de boucherie exceptionnels, qui représentent le haut-de-gamme de la race charolaise, et qu'ils n'ont plus l'occasion de voir nulle part ailleurs»*.

L'œuvre de passionnés

Ce sont une cinquantaine d'exposants qu'attend Pascal Loisy lors de cet anniversaire, venus de toute la petite région. Il trépigne de recevoir les inscriptions de la part d'éleveurs qui connaissent tout l'intérêt non seulement d'exposer mais aussi de concourir et surtout de vendre des animaux pour la plupart exceptionnels. Lui-même et son fils, Fabien, qui exploitent séparément du côté de Cervon, amèneront quelques uns de leurs plus beaux specimens. *«La foire montre des vraies bêtes à viande, en cela elle se démarque par rapport aux habitudes de production qui ont été prises par les éleveurs ces derniers temps. Les exploitations se sont agrandies, on n'a plus cherché à se tourner vers le standard, à avoir des bêtes conformées, car on a moins de temps. Comme il y en a moins, ils sont plus prisés, plus recherchés et donc mieux valorisés»* justifie Pascal Loisy. Le 10 août, sur le champ de foire de Corbigny, on pourra donc admirer des charolais *«qui sortent de l'ordinaire»*, qui feront le bonheur des professionnels venus s'inspirer ou acheter, des citadins voulant renouer avec la tradition et des touristes profitant des vacances d'été pour *«se ressourcer, peut-être nostalgiques qu'ils sont d'époques anciennes où ils avaient eux-mêmes connus ces animaux»*.

L'an dernier, 40 charolais de boucherie et 180 béliers de différentes races avaient pris place sur le champ de foire, à côté des chevaux, des volailles et des lapins et en parallèle à la brocante des commerçants. Pascal Loisy en espère encore plus dans trois semaines, que ce soient des bœufs, des génisses, des culards, des deux dents, des quatre dents, des six dents... Et la foule des grands jours, chaque année, répond en écho à la qualité de la présentation et se presse entre les allées.

Ce rendez-vous est avant tout l'affaire de passionnés, professionnels, bénévoles ou visiteurs... Le 60ème s'annonce donc exceptionnel.

EMMANUEL COLOMBEIX

Penser à s'inscrire avant le 6 août

Le 10 août, la foire-concours commencera tôt, comme à son habitude. L'arrivée des animaux est prévue à partir de 6h. Les éleveurs intéressés ont jusqu'au 6 août pour inscrire leurs bêtes auprès du marché au cadran (Sicagemac au 03 86 20 00 37). Le concours en lui-même débutera vers 8h, sous la houlette d'un jury de professionnels de la région. Le palmarès sera proclamé entre 11h30 et midi. Toute la matinée, diverses animations sont prévues sur le champ de foire et aux alentours. Les commerçants tiendront leur traditionnelle brocante. Sont aussi prévus une exposition de matériels, une dégustation de viande, des démonstrations de tonte de moutons et de maréchalerie. Durant la foire, il sera possible de se désaltérer à la buvette et un repas, sera servi par un traîteur à midi. Près de 150 couverts sont attendus et il est conseillé de réserver son ticket dès le matin. L'après-midi sera consacré à tout remballer.

Pascal Loisy: *«motivé par un jeune qui me suit!»*



Pascal Loisy est âgé de 47 ans. Il incarne la troisième génération de polyculteurs *«et surtout d'éleveurs bovins charolais»* et un peu d'ovins aussi. Installé sur l'exploitation familiale de Cervon, depuis 1985, exploitation qu'il a profondément aménagée et modifiée, le nouveau président du Comité des foires de Corbigny se présente comme *«un passionné de la race charolaise pure»* dont il réalise 120 vêlages par an, sur une surface de 180 ha dont 30 de cultures autoconsommées. Il alourdit aussi une partie de ses broutards et commercialise le tout via le marché au cadran de Corbigny, dont il dit que c'est *«un outil indispensable pour faire tourner mon exploitation et rentrer de l'argent régulièrement. Je ne me sens pas d'offrir mes bêtes à un marchand, là je suis en position de force et non pas demandeur»* explique-t-il. Compte tenu de la conjoncture, Pascal Loisy a bien rôdé son système de conduite car *«si les cours vont un peu mieux, c'est sans parler de la hausse des charges, du pétrole, des aliments, des engrais, du vétérinaire»*... S'il reconnaît que son *«système est très classique -on essaie de bien alimenter les bêtes et de vendre le maximum de kilos-»*, Pascal Loisy se méfie de la routine. Bien au contraire, *«c'est un métier où la vigilance prime à chaque instant. Un bon éleveur est d'abord un bon naisseur qui sait détecter quand la bête est malade, quand elle va vêler, quand il n'y a plus d'alimentation dans les prés. C'est quelqu'un qui anticipe très vite, bien avant d'appeler le vétérinaire, parce qu'intervenir le plus tôt possible sur un veau malade, c'est augmenter les chances de le sauver»*. A ce compte-là, Pascal Loisy se définit bien sûr comme un professionnel qui doit maîtriser ses pratiques techniques mais pas seulement. *«En hiver, c'est comme à l'hôpital, tous les jours se présentent des cas différents»* et cela appelle de la vigilance au quotidien. C'est peut-être d'ailleurs ce qui le fait encore avancer, lui qui *«a commencé tout seul avec 22 vaches à 26 ans»* (*«c'est très jeune et l'on n'est pas vraiment prêt à cet âge»*) et qui *«continue d'apprendre et de se perfectionner tous les jours»*. Ce n'est pas un métier facile et Pascal Loisy se compare volontiers aux céréaliers qui disposent plus facilement d'itinéraires techniques et de références pour exercer le leur. L'animal plus complexe que le végétal? Il semble le penser. Mais ce qui motive aussi Pascal Loisy, c'est *«de savoir que derrière moi il y a un jeune»*, son fils Fabien, lui-même installé de son côté depuis deux ans et qui se destine à lui succéder quand la retraite aura sonné. *«Comme moi, il est mordu depuis qu'il est tout petit et j'essaie de lui transmettre mon savoir-faire»*. Pascal Loisy est un éleveur-type de charolais. Lui qui aime travailler seul à la manipulation de ses bovins sait qu'il pourra compter sur Fabien pour reprendre le flambeau familial..

EC

Calamités agricoles

Réunion du Comité Départemental d'Expertise (CDE)

Dans le cadre de la procédure «calamités» ouverte en mai dernier en raison de l'excès de pluviométrie, le Comité Départemental d'Expertise (CDE) de la Nièvre, composé des représentants de la DDT 58, de la DDFIP (Finances publiques), du Crédit Agricole, des assurances, de la Chambre d'agriculture et du syndicalisme agricole, s'est réuni ce lundi 8 juillet à Nevers.

Après constatation des dommages occasionnés par l'excès d'eau au cours des deux missions d'enquête du 4 et 13 juin 2013, la CDE a acté les dommages causés aux parcelles fourragères du département :

pour les zones inondées où le fourrage a été souillé et bien souvent rendu impropre à la consommation animale

Pour les zones où le piétinement des animaux a conduit à la détérioration des parcelles.

Aussi, et afin de présenter un dossier faisant état des taux de perte des exploitations auprès de la CNGRA (Commission Nationale de Gestion des Risques en Agriculture), il a été convenu que le comité se réunira une nouvelle fois en septembre, date à laquelle la Chambre d'agriculture de la Nièvre présentera une quinzaine de bilans fourragers permettant de prendre en compte la pousse dite «automnale» de l'herbe et de constater les pertes de récolte des éleveurs survenues en raison de ce sinistre. **FDSEA 58**

Formations

27-29/08 Certiphyto au second semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 27 et 29 août à Moulins-Engilbert, 3 et 5 septembre à Nevers, 10 et 12 septembre à Decize, 17 et 19 septembre à Corbigny, 24 et 26 septembre à Cosne-sur-Loire et 1er et 3 octobre à Clamecy. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation prévue. Contact: Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Service

La FDSEA : Ma solution juridique !

En février dernier, la FDSEA de la Nièvre mettait en place son service juridique *«droit rural et droit des entreprises agricoles»*. Après six mois d'activité, retour sur les prestations proposées par le syndicalisme et les ressentis des utilisateurs.

C'était au sortir des élections aux chambres d'agriculture, et après avoir mûri durant de long mois ce projet : en février dernier, la FDSEA de la Nièvre, en partenariat avec son homonyme de Saône et Loire, mettait sur pied son service juridique en droit rural et droit des entreprises agricoles, avec l'objectif de continuer à élargir sa palette de services destinés aux adhérents. Aujourd'hui, après quelques mois de fonctionnement, le bilan certes provisoire mais révélateur, peut être dressé, d'un service fonctionnant, *"et fonctionnant même plutôt bien"* selon Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA de la Nièvre.

Du conseil et du judiciaire.

En effet, en quelques mois seulement, l'activité du service s'avère d'ores et déjà soutenue, une bonne vingtaine de dossiers ayant été pris en charge par Vincent Bardet, responsable du service juridique de la FDSEA 71 qui *"se félicite de la dynamique engagée"* jusqu'alors. Étant intervenu à différents niveaux au cours des mois écoulés, Vincent a par ailleurs d'ores et déjà pris en charge des dossiers sur le terrain judiciaire, accompagnant les adhérents devant les tribunaux paritaires, le tout avec une extrême confidentialité. *"J'ai apprécié la prise en charge et le contact avec notre juriste"* rappelle d'ailleurs un exploitant ayant dernièrement utilisé le service, faisant état *"d'une véritable compétence"* et d'une approche *"très pédagogue du droit qui n'est pas forcement facile à comprendre"*. *"En cas de nouveau besoin je referais appel à la fédé et je conseillerais à mes connaissances d'en faire de même"* concluait-il, à l'instar d'autres adhérents s'étant référés au service pour obtenir un simple renseignement sur le statut du fermage ou sur des situations particulières notamment liés à leurs baux ruraux.



Vincent Bardet assure désormais l'accompagnement des adhérents de la FDSEA sur le volet droit rural et droit des entreprises agricoles.

C'est donc ainsi, avec la ferme volonté de continuer à œuvrer pour l'accompagnement des agriculteurs Nivernais, que la FDSEA entend poursuivre le développement de son activité de service. Les semaines à venir seront par ailleurs l'occasion pour les lecteurs de Terres de Bourgogne de redécouvrir l'état actuel des prestations proposées aux adhérents des réseaux FDSEA/JA, de la simple information réglementaire au service juridique *"droit social"*.

A suivre avec attention

S.L - FDSEA 58

Service juridique "droit rural" - Les prestations proposées par la FDSEA

Information et consultations juridiques :
- Permanences téléphoniques tous les mercredis matins de 9h00 à 12h00 (accès permanent au secrétariat du service juridique pour le suivi des dossiers en cours)
- Consultations juridiques sur rendez-vous
Sécurisation de l'outil de travail :
- Rédaction d'actes juridiques : Baux ruraux et actes assimilés (congés, cession …), baux civils et baux d'habitations
- Rédaction de tous contrats spécifiques
Accompagnement renforcé des adhérents :
- Assistance et représentation devant les tribunaux paritaires et les cours d'appel pour tous les litiges concernant l'application et l'exécution du fermage : contestation de congés, contestation du prix de vente en cas de préemption, fixage du fermage du bail, défense à la demande de résiliation de bail
- Assistance sans représentation devant les tribunaux administratifs pour tous les litiges mettant en cause l'administration (permis de construire, contrôles administratifs, autorisation d'exploiter …)
- Calcul et négociation des indemnités d'éviction : reprise de terrain à bâtir pour le bailleur, expropriation, opérations de remembrement, etc …
- Accompagnement et assistance personnalisée à toutes les opérations particulières à l'exécution du bail : Etat des lieux d'entrée et de sortie, établissement de compte de sortie et e bail, constats d'huissier …
Optimisation de l'activité professionnelle :
- Accompagnement et assistance aux opérations de recouvrement de créances : démarche amiable préalable, ordonnance en injonction de payer, recouvrement par huissier de justice en France et en Europe …
- Formation professionnelle des chefs d'entreprises : statut du fermage, urbanisme
- Prescriptions externes : Rédaction des baux à long terme et transactions immobilières, contentieux pénal, contentieux familial …

Terres de Bourgogne

VOUS ÊTES UN PASSIONNÉ,

participez à notre GRAND CONCOURS PHOTO de l'été

Pour participer, c'est très simple !

1° - Envoyez-nous vos meilleures photos en haute définition à:
contact@terres-de-bourgogne.net
avant le 31 août

2° - Les photos sélectionnées par la rédaction de Terres de Bourgogne seront publiées mi-septembre

3° - La meilleure photo, selon la rédaction, illustrera la couverture de l'AGENDA 2014



Votre photo fera peut-être la couverture de l'AGENDA 2014

DE NOMBREUX CADEAUX au lauréat

1 CADEAU à chaque auteur publié

Originales Romantiques DROLES émouvantes INSOLITES

Filière équine

Un site de référence pour l'insémination des juments

Après deux ans d'activité, les Haras de Charmoy sont aujourd'hui devenus une référence en matière d'insémination et de reproduction assistée



La vie de château pour ces *"Selle Français"*



Pierrick Drevillon, avec l'une de ses pensionnaires : une ponette norvégienne vivant dans l'Yonne, venue se faire inséminer avec de la semence en provenance de Norvège !

Déja spécialisée dans la génétique et la reproduction bovine, la CECNA (Coopérative d'Élevage et du Centre Nord et de l'Aube), avait il y a deux ans, diversifié ses compétences en créant les Haras de Charmoy, valorisant ainsi ses nouvelles infrastructures laissées vacantes de mars à juillet par les animaux du programme Union Charolais Croissance. La coopérative migennoise a investi pour l'occasion plus de 80 000 €. Une mise payante puisqu'en seulement deux saisons, les Haras de Charmoy sont devenus une référence, tant en matière de pension chevaline que de reproduction assistée. Bientôt la fin de la saison 2013. Parmi les vingt six pensionnaires encore présents sur le site, Oseille, superbe jument de Selle française, qui pouline avec son petit dans les pâtures dominant l'ancienne N6 et la vallée de l'Yonne. En prestation intégrale, c'est son 2ème séjour aux Haras, où elle est revenue avec son poulain, pour une nouvelle insémination. A quelques mètres de là, au cœur de la jumenterie, seuls quelques boxs sont encore occupés par des juments suitées pour la plupart (avec leur poulain), en suivi gynécologique. Dans le cadre d'une PMA (Procréation médicalement Assistée), le suivi est au moins bi quotidien, voire toutes les six heures, en cas de suivi post ovulation : *«la fenêtre d'ovulation est très restreinte et la technique nécessite un mélange de feeling et de diagnostic vétérinaire»*. Un savoir faire qui offre aujourd'hui d'excellents résultats, puisque le taux de juments repartant pleines dépasse désormais les 90 % de réussite.

Des animaux venus pour moitié du sud de la grande couronne parisienne et des départements limitrophes de l'Yonne, pour une pension *«5 étoiles»* : boxs spacieux et lumineux, six hectares de pâtures, fourrages de qualité… Autant de garanties d'une bonne préparation à la reproduction, comme l'explique Pierrick Drevillon, directeur du Centre : *«le foin notamment, nous est fourni par un éleveur bovin de Pontigny, adhérent de la coopérative et spécialisé dans la sélection de charolais. Un foin de première coupe, en sèche longue, pour éviter tout problème d'allergie ou d'emphysème des juments fragiles…»* S'y rajoutent un aliment floconneux produit localement, ainsi des minéraux enrichis en bêta carotènes : *«un transporteur des hormones de reproduction. Dans ce sac de 25 kg, l'équivalent d'un semis de carottes !»*

Des prestations de pointe, comme le transfert embryonnaire

En contrebas de la station UCC accueillant la jumenterie, a été créé un second site dédié aux juments *«Élites»* et étalons. Au total : sept boxes flambant neufs, ainsi qu'une salle de monte adaptée, permettant, outre l'accueil des étalons, le prélèvement de leur semence, la mise en paillettes et la congélation. Les juments *«Élites»* participent pour leur part au programme de transfert d'embryons : une technique consistant à prélever sur une jument donneuse un embryon et de le réimplanter dans l'utérus d'une jument porteuse, utilisée notamment lorsque la première est un animal de haute valeur génétique, afin de lui éviter une gestation qui l'empêcherait de participer à des concours. La jument receveuse devant dans tous les cas, être de gabarit similaire à la donneuse : *«notre otique est de choisir des mères porteuses douces et de bonne confirmation, que l'on trouve particulièrement dans le milieu des trotteuses réformées…»*

L'opération est délicate et passe par plusieurs étapes : récupération de l'embryon par siphonage de l'utérus 6 à 8 jours après l'insémination artificielle, lavage dans plusieurs bains filtrants, analyse en laboratoire sous microscope, transfert sur la jument receveuse : *«en règle générale, près de 2 h 30 de travail à chaque fois, un travail d'horlogerie, mais passionnant, c'est vraiment le nec plus ultra de notre boulot !»*. Zone vaginerie, zone gynécologie, laboratoire transfert d'embryons, zone de congélation de semence… : l'ensemble de l'installation a été conçu en un système de chaîne linéaire offrant toutes les garanties en matière sanitaire. Pour y parvenir, la coopérative a investi dans un matériel performant, mais coûteux, à l'image de celui utilisé pour la congélation de semence équine. Un petit *«bijou»* de technologie de 45 000 € !

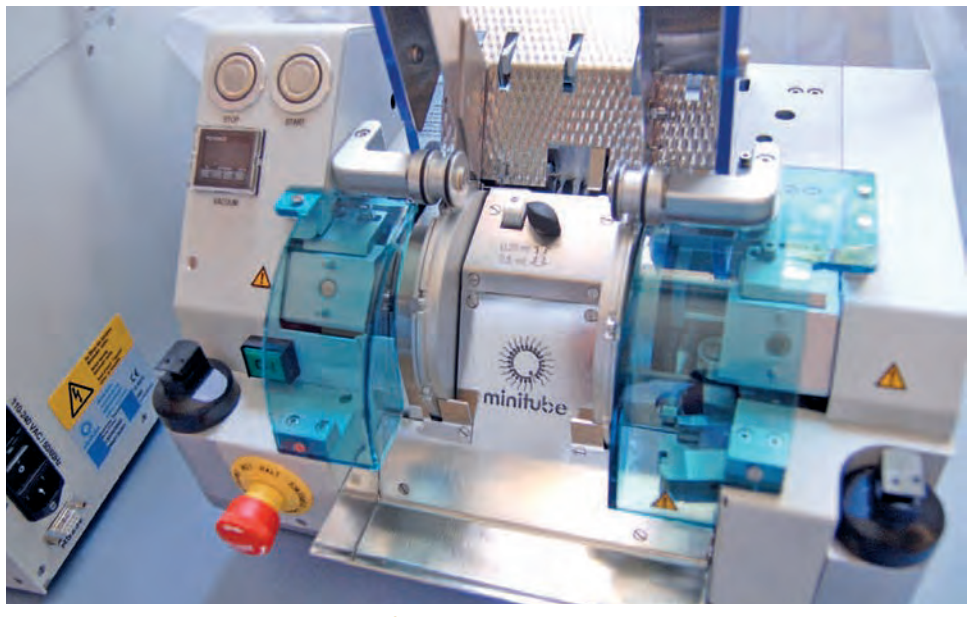
Depuis le début des premières transplantations embryonnaires en France, en 1985, plus de 58 juments ont été donneuses, pour un peu plus de 7000 poulains nés de ces transferts. Une dizaine d'opérations de ce type ont été réalisés l'an passé à Charmoy et Pierrick Drevillon en espère une quinzaine cette année. Une technicité bien maîtrisée par l'équipe en place, possible d'appliquer demain à d'autres espèces plus originales… Peut-être une voie supplémentaire de développement pour la coopérative ? A quand la naissance de lionceaux *«made in Yonne»* !

DOMINIQUE BERNERD



(Crédit photo Haras de Charmoy)

Prélèvement sur un trait ardennais pour un spermogramme, à l'aide d'un mannequin



Un petit *«bijou»* technologique pour la fabrication et la congélation de paillettes de semence, avoisinant les 45 000 €

Moissons

C'est parti !

Les moissons ont démarré en début de semaine dans l'Yonne, avec de bonnes surprises en orges d'hiver pour certaines parcelles.

C'est la première année qu'Alain Duruz fait des pois dans sa parcelle située au dessus de Champs-sur-Yonne et ce sera sans doute la dernière: *«avec le temps qu'on a eu, les chardons ont poussé, l'orage a tout couché et l'on a même eu de la grêle…!»* Plus de satisfactions avec les premiers escourgeons coupés dimanche après-midi : *«de variété Vanessa, avec un très bon calibrage dépassant largement les 90 et un rendement correct»*.

Ce qui n'est pas le cas partout puisque dans le secteur, certains, avec la même variété, enregistrent des rendements sous la barre des 50 q/ha. Pour les blés, il va falloir attendre un peu : *«sans doute pas avant une semaine. Les premiers blés à avoir épié ont pu bénéficier d'un bon remplissage, mais ceux semés tardivement ont souffert des premiers coups de chaud»*.

Une année atypique selon l'agriculteur de Jussy : *«ce qui me surprend, c'est la vitesse à laquelle les épis sont passés du vert au jaune, voire au blanc en certains endroits, du jamais vu en ce qui me concerne !»* Encore trop tôt pour émettre un avis sur le rendement et la qualité : *«à mon avis, on risque de couper les blés avant le colza dans certains endroits, mais de toute façon, la «messe est dite» !»*

De belles surprises

Au centre du département, sur les plateaux au-dessus de Saint-Julien-du-Sault, Damien Brayotel a quasiment terminé de faucher ses escourgeons. Avec là aussi de belles surprises : *«du très bon en terme de calibrage et de PS, même s'ils semblent manquer un peu de protéines. En rendement par contre, c'est correct sans plus, voire moyen dans certaines parcelles»*. L'excès d'eau sur des terres hydro morphes a pu pénaliser le rendement, mais l'agriculteur reconnaît avoir limité les dégâts : *«on tourne entre 70 et 80 q/ha, par rapport à d'autres régions, ce n'est pas si mal…»* Si le manque d'ensoleillement et le froid n'ont pas fait apparaître de grands épis, le nombre limité de grains en a amélioré la qualité : *«sur certaines parcelles, le calibrage est de si belle qualité que tout va passer en brasserie, du jamais vu sur les plateaux !»* Pour ce qui est des blés, rien de prévu avant une huitaine de jours au mieux, en dépit des températures annoncées.

Plus au nord, en secteur Gâtinais, les premiers battages d'orges ont eux aussi commencé mais n'étaient toujours pas terminé, avec ce premier constat de Jean-Luc Gennerat, agriculteur à Piffonds : *«les résultats sont très hétérogènes, en fonction aussi bien des dates de semis, que de l'hydromorphie ou non des parcelles et des variétés. Tout laisse à penser que ce sera la même chose pour les autres cultures…»*

DOMINIQUE BERNERD

Environnement

Une action sur le long terme

Toujours une part importante du volet agricole dans l'activité de l'association de la Plaine du Saulce


Analyse de terre par Xavier Antoine sur une parcelle destinée à l'agroforesterie

Tout au long de l'année 2012, l'animation agricole de l'association s'est organisée notamment, autour de la sensibilisation aux mesures agro-environnementales territorialisées, sur les territoires des communes d'Augy, Chitry et Irancy. Les MAET sont proposées aux agriculteurs possédant des terres sur les périmètres de captage d'eau potable suivi par l'association, afin de les inciter à diminuer leurs intrants (nitrates et produits phytos), en échange d'une compensation économique. Sur le BAC d'Augy, d'une surface totale de 156 ha, dont 136 ha de surface cultivée, deux agriculteurs se sont engagés en 2012 à diminuer leurs intrants, pour une surface représentant 62 % du périmètre avec 100 % de la zone rouge. A Irancy, la surface totale est de 538 ha, dont 362 ha de surface cultivée. Là aussi, deux exploitants ont contractualisé des MAET, pour une surface totale engagée de 91 %, soit 25 % de la surface totale, avec 100 % de la zone rouge. Le périmètre de Chitry compte pour sa part 351 ha, dont 235 ha de surface cultivée, 95 % de la surface agricole étant cultivée par 6 agriculteurs. La majorité d'entre eux partent à la retraite dans moins de 5 ans, sans connaître ou ne souhaitant pas mettre de contrainte à leur successeur, d'où l'absence de contractualisation en 2012. A l'heure du bilan, les problématiques sur chacun de ces BAC restent les mêmes : une surface ou un nombre insuffisant de parcelles dans le BAC, alors que la contrainte exige au moins 50 % de surface, ou des agriculteurs possédant leurs meilleures terres dans le captage, avec une perte de revenu insuffisamment compensée par l'aide MAET.

En 2012, l'association aura accompagné 51 agriculteurs dans le cadre des conseils individuels et 42 diagnostics d'exploitation ont été réalisés, soit le double de 2011. Le nombre de plans de fertilisation réalisés a été divisé par trois : le résultat d'une prise d'autonomie des agriculteurs, grâce à l'outil Mesp@rcelles. Déception en ce qui concerne les essais sorghos initiés en 2011, le climat défavorable de l'année 2012 n'ayant pas permis d'aller plus loin dans ce type de cultures. L'évolution de la concentration en nitrates sur les captages d'Escolives, de la Plaine du Saulce et des Boisseaux est à la stabilité, l'amplitude des fluctuations se réduisant depuis la mise en place des actions. La moyenne mobile est calculée sur 90 prélèvements, soit environ deux ans et fluctue de 5 mg/l sur 17 ans. Aucune tendance nette ne se dégage, ni à la hausse, ni à la baisse. Les actions engagées avec des coopératives et des négoces se sont renforcées, notamment en ce qui concerne l'analyse des pratiques agricoles, ouvrant la porte à des essais communs.

Quel financement pour demain ?

La tenue en décembre du second Comité scientifique aura été pour l'association de la Plaine du Saulce, l'un des faits marquants de l'année 2012, Si les réponses apportées par les experts ont permis de mieux comprendre les raisons des résultats mitigés obtenus jusqu'alors sur la qualité de l'eau, les défis à relever pour instaurer un dialogue et une confiance réciproque entre collectivités et agriculteurs pour une vision partagée du territoire sont encore nombreux.

Concernant le volet collectivités, 2 nouvelles communes se sont engagées dans l'opération « 0 phytos dans nos villes et villages » lancée il y a deux ans par le Conseil régional, portant à 14 le nombre de communes disposant d'un plan de désherbage. Un bilan jugé insuffisant au regard du nombre total de communes des Communautés de l'Auxerrois et du Coulangeois.

En terme de financement, de nombreuses incertitudes subsistent : pas encore de subvention 2013 finalisée de la part du Conseil général, pas de subvention de la part de la Communauté de communes du Coulangeois privée des subsides de Champs sur Yonne, arrêt du Contrat Excellence Territoriale en provenance du Conseil régional, avant dernière année du Contrat global initié par l'Agence de l'eau.

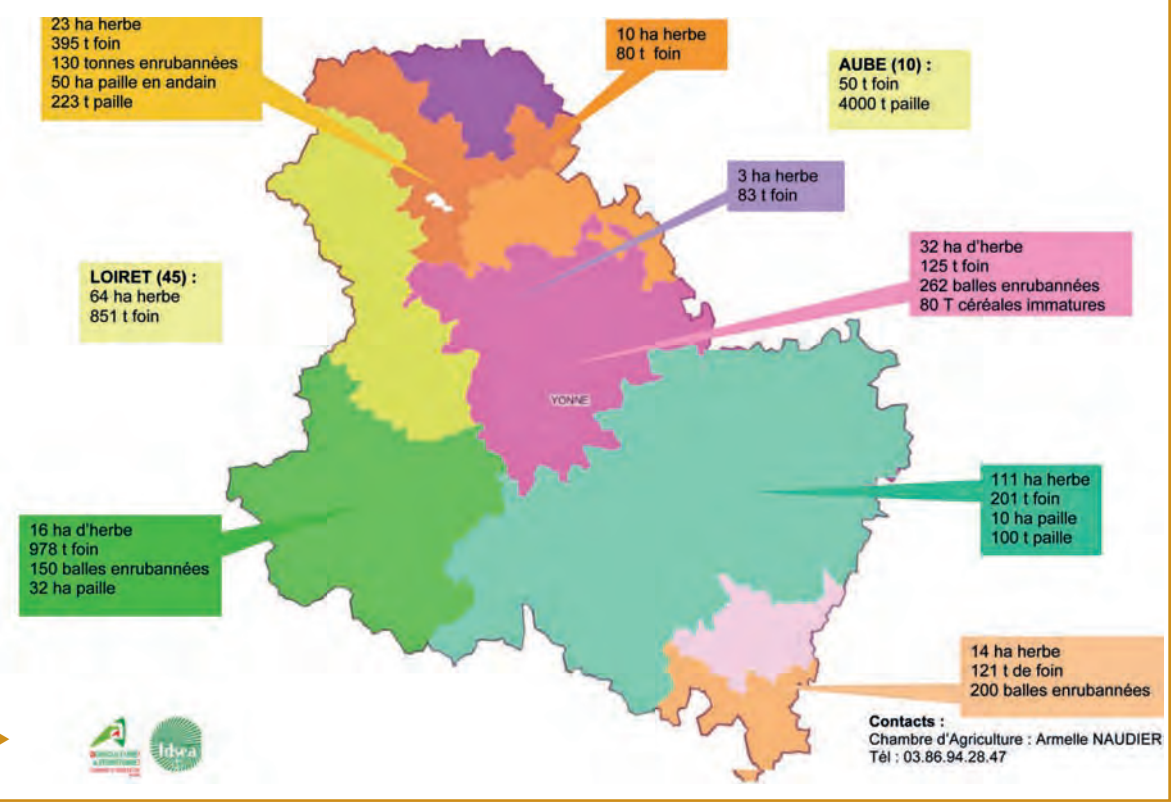
DOMINIQUE BERNERD

Opération «*Solidarité inondation*»

Portée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec Alysé et la FDSEA, l'action solidarité inondation se poursuit. Toujours dans le but de mettre en relation les éleveurs impactés par les mauvaises conditions climatiques et les offreurs de fourrages, vous trouverez ci-après la carte répertoriant les offres de fourrage. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les coordonnées des offreurs de fourrages près de chez vous.

Contacts :
Chambre agriculture : Armelle Naudier au 03 86 94 28 47
FDSEA de l'Yonne : Armelle Crouzet au 03 86 49 48 10

Les offres de fourrage pour le département de l'Yonne



Chablis

«J'aime bien visiter des gens heureux !»

En visite à la coopérative viticole *«La Chablisienne»* à Chablis, le préfet de l'Yonne a pu apprécier la réussite d'une entreprise qui fête cette année ses 90 ans

Un chiffre d'affaires record l'an passé de 47 M€, des perspectives 2013 à la hausse, des aléas climatiques au final pas trop pénalisants…, la *«vieille dame»* de Chablis qui vient de fêter ses 90 ans peut savourer avec gourmandises son succès. La cave coopérative compte aujourd'hui 250 vignerons associés et emploie 65 salariés, pour une surface de 1300 ha de vignes, soit 25 % du vignoble chablisien. Avec pour particularité, d'être seule propriétaire du Domaine de Château Grenouille, dont les 7 ha sont classés Grand Cru. Autre singularité de *«La Chablisienne»* : le fait qu'à l'origine, en 1923, les producteurs se soient associés, non pour produire ensemble leur vin, mais pour le commercialiser. Une exception dans le monde de la coopération viticole.

Un marché à l'export mieux diversifié

«J'aime bien finalement visiter des gens heureux…» Accompagné du directeur de la DDT de l'Yonne, Yves Granger, ainsi que de Jean-Paul Levalet, son adjoint à la tête du Service Économie Agricole, le préfet Raymond Le Deun a effectué un tour des installations de la coopérative, sous la houlette de son directeur, Damien Leclerc et du président de La Chablisienne, Jean-Luc Balacey. L'entreprise affiche une santé resplendissante et le préfet de l'Yonne a semblé conquis par la présentation qui lui en a été faite. Depuis 2008, la cave coopérative a même réussi à s'assurer plus de sécurité en terme de diversification à l'international. Pour preuve le marché britannique, ne représentant plus que 20 % des ventes à l'export contre



La visite du préfet aura été l'occasion pour le président de La Chablisienne, Jean-Luc Balacey, de se voir remettre les diplômes des prix glanés par la coopérative au Concours Général 2013



Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, avec à ses côtés, Damien Leclerc, directeur de La Chablisienne, Yves Granger et Jean-Paul Levalet (de gauche à droite)

40 % de l'activité totale il y a 5 ans. Au bénéfice des marchés asiatiques et nord-américains.
Seule ombre au tableau : l'Esca, qui touche désormais entre 2 et 4 % des pieds. Comme l'ensemble de la profession, La Chablisienne est démunie face au parasite et Damien Leclerc tire la sonnette d'alarme : *«les recherches restent très atomisées et pas du tout structurées, avec des laboratoires continuant à être en concurrence… Une première étape serait déjà d'imposer une coordination.»*

Une surface de 20 ha cultivés en bio sur un total de 1300 ha

Parmi les sujets abordés lors de la visite : les bénéfices du système VCI, *«le plus pertinent des systèmes assurantiels»*, selon les dirigeants de la coopérative ; la viticulture raisonnée, *«nous sommes aujourd'hui dans une démarche de relance pour aller vers la certification «agriconfiance» et deux techniciens ont été embauchés en interne pour suivre les producteurs…»* ; le bio, *«on est aujourd'hui à 7 ha et on devrait parvenir à une vingtaine d'ha pour la prochaine récolte. Difficile à mettre en œuvre compte tenu du morcellement du vignoble…»*. La visite aura également été l'occasion pour le préfet Le Deun de remettre aux dirigeants de la coopérative les diplômes glanés au dernier Concours général de Paris : cinq médailles supplémentaires pour La Chablisienne !

DOMINIQUE BERNERD

Tourisme

Mieux « vendre » l'Yonne aux familles

Priorité en 2013 aux séjours en famille et au M-Tourisme pour l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, qui a tenu son assemblée générale le 12 juillet dernier à Aillant-sur-Tholon



Pour Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme, deux cibles prioritaires : les Franciliens et les familles

En dépit d'un contexte national de ralentissement économique, le service commercial de Yonne Tourisme aura dégagé en 2012 un chiffre d'affaires global de plus de 1,4 millions d'€, dont plus de 1,2 M€ reversés aux acteurs touristiques icaunais. Un chiffre en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Au total, 17 229 personnes ont été accueillies dans l'Yonne, pour 72 983 nuitées générées. Une clientèle qui demeure très majoritairement française, provenant majoritairement de la région Ile de France (54,2 %), de Bourgogne (11,5 %) et de la région Champagne-Ardennes (10,6 %)

Du côté des Gîtes de France, l'année écoulée s'est soldée par un total de 2304 semaines de location (en recul de 1,5 %), pour un taux d'occupation général en hausse (+ 2,3 %). Si cette évolution est positive dans toutes les catégories de meublés, elle est la plus importante pour les 4 épis, avec une augmentation de fréquentation de + 13 points par rapport à 2011. La clientèle est majoritairement française, à plus de 85 % et les principaux pays étrangers restent inchangés, en provenance de Belgique (22,2 %), d'Allemagne (22 %), des Pays-Bas (20,3 %) et du Royaume Uni (10,2 %).

Une présence renforcée sur les réseaux sociaux

Fort du label Famil'Yonne, qui compte désormais près de onze prestataires, Yonne Tourisme souhaite séduire en 2013 la clientèle familiale, au travers de plusieurs outils, comme le site dédié aux enfants, une brochure spécifique, ainsi qu'un accès direct aux prestations familiales de proximité sur le site Internet mobile. Autre axe de développement : le M-Tourisme, avec une version du site www.tourisme-yonne.com, aujourd'hui disponible dans une version mobile dédiée aux smartphones, avec notamment des balades téléchargeables gratuitement sur iPhone. La présence de l'Yonne touristique sur les réseaux sociaux s'est vue renforcée en 2012, enregistrant au 31 décembre, 3866 fans de l'Yonne sur Facebook (+ 250 %) et 917 abonnés sur Twitter (+ 129 %). Concernant le *«Pôle d'Excellence Rurale (PER) Tourisme de loisirs et innovation»*, 12 des 16 projets prévus ont d'ores et déjà été engagés, en partenariat avec les acteurs locaux, l'État et le département.
L'année 2013 verra également la refonte du site Internet www.randonnee-yonne.com dédié aux balades pédestres, avec la création de 25 nouvelles fiches de randonnée à travers l'ensemble du département.
Crise oblige, la fréquentation des lieux visités en 2012 est en baisse, notamment pour les principaux, comme : le château de Saint-Fargeau (- 6 %), le chantier de Guédelon (- 5,6 %), Vézelay (- 13,2 %), le parc animalier de Boutissaint (- 15,5 %), les visites guidées des caves Bailly-Lapierre (- 8,7 %).

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agendas

20/07 Marché à la Ferme des Grenouillettes

Le 15ème Grand Marché de la ferme des Grenouillettes, La Plauderie, à Saint-Privé, se déroulera samedi 20 juillet, de 15 h à 19 h 30 et dimanche 21 juillet, de 9h 30 à 18 h 30. Producteurs et artisans vous accueilleront tout le week end sur le site de la Ferme éducative des Grenouillettes, dans un cadre agréable et champêtre. Au programme : vente directe de produits fermiers et artisanaux, dégustation de produits du terroir, visite gratuite de la brasserie artisanale et de la ferme éducative. Le dimanche uniquement : possibilité de déjeuner sur place (achat auprès des différents producteurs, salade, boudin, escargots, légumes frais, vins de Chitry, cidre, bière, fromages fermiers, pain frais…)
Voitures anciennes avec le club Auto Moto Passion Icaunaise.
balade en calèche gratuite, avec Thierry Audo et ses comtois.
Animations enfants

20/07 Marché à la ferme à Fouchères

Marché à la ferme, chez Christine Busson, à Fouchères, samedi 20 juillet, de 15 h à 19 h. Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

20/07 Apéritif dégustation romain

Samedi 20 juillet, à partir de 20 h, rencontre gourmande à la gallo-romaine, au site archéologique d'Escolives Sainte camille.
Des saveurs romaines seront proposées aux visiteurs, recettes élaborées à partir des découvertes archéologiques : moretum (fromages), patina de poires, escargots rôtis, champignons à la romaine… A 21 h 30, poursuite de la soirée par la visite du site illuminé. Visite : 3 € (adultes), 2,50 € (de 12 à 18 ans). Apéritif-dégustation : 13 € et 6 €

20-21/07 Peintres de Vignes en Caves à Saint-Bris

La 24ème édition de *"Peintres de Vignes en Caves"* se déroulera samedi 20 juillet, de 15 h à 19 h et dimanche 21 juillet, de 10 h à 18 h, dans les ruelles et caves de Saint-Bris-le-Vineux. Deux jours où l'art se réunit avec la viticulture, pour le plaisir des yeux et des papilles. Au programme : visite des caves, dégustations et expositions gratuites, animations musicales, rallye photo de cave en cave… Restauration possible sur place
Renseignements : 03 86 53 60 76

Convention de partenariat

La FRSEA et l'Etat s'engagent pour l'avenir de l'emploi des jeunes

La FRSEA de Bourgogne, représentant le réseau FDSEA de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire, ainsi que l'association Avenir de la Nièvre, vient de signer une convention de partenariat avec l'Etat, représenté par le Préfet de Région, Pascal Mailhos, pour la mise en œuvre et le suivi des *«emplois d'avenir»* dans l'agriculture bourguignonne.

Avec 15 000 jeunes non qualifiés et sans emploi, la situation de la Bourgogne est critique, *«c'est un mauvais signe pour une société»* que ce risque de *«désocialisation»* lié au sous-emploi de jeunes, dont le profil ne correspond pas à la demande du marché. La signature d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre et le suivi des *«emplois d'avenir»* en agriculture, prend donc tout son sens. Francis Letellier, président de la FRSEA de Bourgogne et Pascal Mailhos, Préfet de Bourgogne, on solennellement marqué l'engagement de l'Etat et du réseau des FDSEA des départements bourguignons pour l'insertion durable des jeunes dans les entreprises du secteur agricole.

Une formule parfaitement adaptée au contexte agricole et viticole

Situation emblématique d'ailleurs que celle de Florent Zicola, bénéficiaire d'un emploi d'avenir au Domaine Drouhin, qui accueillait la signature officielle de la convention, à Beaune, le 11 juillet dernier. Ce domaine qui compte 73 ha en Côte de Nuits, Côte de Beaune et Chablis, peine à recruter des personnels qualifiés et compétents, comme conducteurs de machines notamment. Florent Zicola, d'un niveau CAP/Bepa non validé, était à la recherche d'un emploi pérenne. Philippe Drouhin, directeur du domaine a donc saisi l'opportunité des emplois d'avenir pour former en interne et *«à façon»* un jeune demandeur d'emploi. Cette formule est apparue *«parfaitement adaptée à la situation de recherche du domaine»*.

Francis Letellier, président de la FRSEA de Bourgogne, qui représentait lors de cette signature officielle les employeurs de main d'oeuvre de la Région Bourgogne, s'est félicité du bon achèvement du travail engagé avec l'Etat, par l'intermédiaire de la Direccte, sur ces emplois d'avenir. Des emplois qui ne concernaient pas au début le secteur agricole. La demande des professionnels, formulée dès janvier 2013, a été entendue et après le BTP, l'agriculture est le second secteur marchand en Bourgogne à s'engager dans cette formule. La convention prévoit la conclusion de 50 emplois d'avenir d'ici la fin de l'année 2013.



Signature officielle de la convention sur les emplois d'avenir entre Pascal Mailhos, Préfet de Région et Francis Letellier, président de la FRSEA, représentant les employeurs de main d'oeuvre. A l'arrière, Florent Zicola (21 ans) bénéficiaire du dispositif et son nouvel employeur, Philippe Drouhin.

Les emplois d'avenir concernent tous les secteurs agricoles, à partir du moment où il s'agit de professionnaliser et de pérenniser un emploi destiné à un jeune et pour lequel un tutorat et un encadrement de qualité sont prévus. De ce point de vue, Francis Letellier a souligné que, s'il faut effectivement développer des emplois d'avenir, *«il faut aussi penser à l'après»* et réfléchir *«à des dispositifs qui ne reposent pas uniquement sur les soutiens publics, comme des baisses de charges ou un cadre général qui soient véritablement favorables à l'emploi»*.

Ces emplois d'avenir viennent aujourd'hui compléter heureusement l'éventail des moyens mis en place par la profession agricole pour mieux faire coïncider l'offre et la demande, dans un secteur où de nombreux métiers sont en tension. Francis Letellier a ainsi rappelé qu'en agriculture comme en viticulture, les formation courtes et qualifiantes *«marchent très bien»*, tout comme *«les groupements d'employeurs qui offrent de réelles opportunités d'emploi partagé»*. *«La machine est lancée»* et toutes les opportunités favorables à l'emploi sont bonnes à saisir..

ANNE-MARIE KLEIN

Les emplois d'avenir en Bourgogne

1204 contrats conclus. 60% des jeunes recrutés ont un niveau de formation inférieur ou égal au BEPC/CAP. 24% des contrats conclus le sont dans le secteur marchand. 78% des emplois d'avenir sont répartis dans six secteurs d'activité : administration publique, Action sociale/hébergement médico-social, Activité santé humaine, autres activités de service, hébergement, restauration, commerce, réparation automobile. La Bourgogne se classe au 6ème rang des régions en nombre de contrats conclus. L'objectif assigné à la région est de 2742 contrats d'ici la fin de l'année 2013n soit un engagement financier de l'Etat de 66 millions d'euros.

Formation

Christine Boissard réélue à la présidence du comité régional Vivea

Le premier comité régional Vivea s'est tenu le mardi 9 juillet à Créancey. Première réunion depuis le renouvellement des élus Vivea et la récente régionalisation.

Le comité régional Vivea, qui vient de se tenir à Créancey, marque le début d'un nouveau mandat de 6 ans pour ses élus, dont Christine Boissard qui a été reconduite à la présidence du comité régional et Robert Martin, à la vice-présidence. Le comité a réaffirmé sa volonté d'accompagner le développement des compétences des contributeurs(trices) de notre fonds d'assurance formation par le souci permanent de mise en cohérence entre l'offre de formation et les besoins des professionnels et par une promotion du droit à la formation pour tous les contributeurs(trices) de Vivea. Les élus s'appliqueront à être réactifs pour accompagner efficacement les évolutions du monde agricole. Les élus du comité régional et des commissions consultatives départementales vont, d'ici fin 2013, construire leur projet de développement de la formation en Bourgogne dans le cadre de la déclinaison régionale du plan stratégique de Vivea. Ce plan national 2013-2015 définit les 4 enjeux majeurs pour la formation continue du secteur agricole :

Le développement d'une offre de formation lié aux compétences spécifiques à la fonction de chef d'entreprise

Des innovations pédagogiques permettant aux contributeurs d'être acteurs des changements

Le renforcement de la professionnalisation de l'offre de formation

L'anticipation des évolutions de la formation professionnelle continue au regard des technologies de l'information et de la communication

Il définit également 4 domaines de compétences prioritaires.

Le pilotage et la stratégie de l'entreprise

La compétitivité de l'entreprise

Des modes de production innovants

Des modes d'organisation individuels et collectifs novateurs



Christine Boissard, présidente, et Robert Martin, vice-président du Comité régional Vivéa.

Vivea en Bourgogne c'est :

Une autorisation d'agrément de plus de 2.7 millions d'euros en 2013 incluant des cofinancements Feader Bourgogne, FSE Bourgogne et FranceAgriMer

25 040 contributeurs et 5 119 bénéficiaires en 2012

947 formations réalisées en 2012 par 90 organismes de formation et 90 000 heures financées

Un taux d'accès à la formation de 20,4 % en 2012 (23% pour les hommes, 13% pour les femmes)

Un comité régional et 4 commissions consultatives départementales.

Pour plus de renseignements, rendez-vous www.vivea.fr/"www.vivea.fr

Union européenne

La Croatie, 28ème membre de l'UE

Depuis le 1er juillet, l'UE s'est agrandie et a accueilli un nouveau pays membre. Tour d'horizon.



CP = P. Bourgault

La Croatie a rejoint l'Union européenne le 1er juillet. Ici, sur un marché paysan.

Le pays lui-même comme l'Union européenne (UE) auraient certainement souhaité une période plus propice pour intégrer ce nouvel arrivant. Mais, ceci est désormais officiel et effectif : depuis le 1er juillet 2013, la République de Croatie fait partie de l'UE. C'est donc environ 4,3 millions de citoyens européens nouveaux qui rejoignent les 27 membres précédents.

L'Europe initiale

En fait, c'est un sentiment un peu étrange qui prévaut au moment de ce nouvel élargissement. Car accueillir la Croatie, ex-république de la fédération yougoslave, à la fois conforte l'Europe et l'interroge. C'est la Fondation Robert Schuman qui le définit bien dans un numéro spécial de juin 2013. L'adhésion de la Croatie confirme l'UE dans ce pour quoi elle a été créée, et ce n'est pas la moindre des choses : le projet européen initial parlait effectivement de paix à l'échelle du continent. L'intégration régionale renforce donc la pacification et la stabilisation en Europe, tout comme elle renforce la démocratie et le développement économique.

Mais tout n'est pas rose. L'agrandissement de cette Europe remet en question en même temps ce projet : face aux difficultés économiques, les citoyens paraissent démobilisés et un rejet populaire de cette grande Europe peut surgir à tout moment. Autre questionnement : plus l'UE s'agrandit, moins la perception de ce qu'elle apporte de positif est ressentie par les populations. D'où une question : pourquoi continuer à élargir et pour quelle influence à travers le monde ?

Économie croate

L'arrivée de la Croatie, et sans doute de futures autres républiques issues de l'éclatement de la Yougoslavie, va obliger les partisans de l'Europe à remettre le projet au cœur des réflexions et des actions de ses institutions fonctionnelles : Commission, Parlement…

Bien sûr, lorsqu'on évoque la Croatie, on pense souvent tourisme. C'est vrai et ce secteur est très important pour l'économie nationale. Mais les Croates ont bien conscience que ce seul domaine ne peut faire toute l'économie du pays. D'autant que de nombreux autres pays membres possèdent des atouts non négligeables dans ce domaine. Le PIB de l'économie croate se compose à 65 % de richesses produites par le secteur des services, à 28 % par l'industrie et 7 % par l'agriculture. Les activités phare sont celles des secteurs très concurrentiels comme le textile, la sidérurgie, le bois, l'aluminium ou encore l'agroalimentaire. La Croatie a donc subi de plein fouet les effets de la crise économique mondiale. Dans son intégration à l'UE, la Croatie bénéficiera des programmes de soutien mais nouvelle version. Au titre de la pré-adhésion, la Croatie a reçu 1,56 milliard d'euros sur la période 2001-2013. Après l'adhésion, *«pour ce qui est des fonds structurels et fonds de cohésion comme en ce qui concerne la politique agricole commune, la Croatie touchera seulement 30 % de son enveloppe en 2013, 70 % en 2014, 90 % en 2015 et 100 % à partir de 2016. Au total, le montant théorique annuel des fonds européens (en fonction des perspectives financières européennes et des capacités d'absorption de la Croatie) pourrait atteindre à terme 1,4 milliard d'euros annuels»* précise une note de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Les principaux soucis de l'économie croate tournent autour de la récession économique (persistante depuis cinq ans), d'un endettement massif, d'un taux de chômage très élevé chez les jeunes, d'une économie qui dépend énormément encore des subventions et autres soutiens européens et de la timidité des investisseurs étrangers.


Réussir

La Croatie est le 22ème producteur de vin au monde avec des climats très constrastés : méditerranéen, semi-continental et de montagne.

Agriculture

Pour beaucoup d'observateurs, l'activité agricole, qui représente encore 11,4 % de la population active, est une activité qui doit se moderniser. La Croatie compte 3,15 millions d'hectares de terres agricoles dont 63,4 % sont cultivés. Les petits propriétaires privés sont très largement majoritaires. Des productions comme les céréales (la Commission prévoit une première estimation de production de 3,5 millions de tonnes de céréales en 2013 pour le pays, soit 1 % de la production totale de l'UE) et le sucre donnent une quasi autosuffisance au pays. Ce dernier est le 22ème pays producteur de vin au monde et le 30ème producteur de maïs. La Croatie compte aussi une activité de pêche et la forêt couvre 1,96 million d'hectares dans un pays de 56 500 km². L'élevage est également présent. Le pays a produit 814 000 tonnes de viande ovine et caprine en 2010, 1,96 million de tonnes de viande de porcs en 2012. Il compte 452 000 têtes de bétail en 2012 et 181 000 vaches laitières. Il existe aussi une production de légumes frais (154 000 tonnes en 2010) et de fruits (446 000 tonnes en 2008). La Croatie est soumise à trois régimes météo : méditerranéen, semi-continental et de montagne.

THIERRY MICHEL

De 28 à 36

Après la Croatie, l'élargissement pourrait concerner cinq candidats reconnus par l'UE elle-même : la Turquie, l'Islande, la Serbie, le Monténégro et la Macédoine. La Bosnie-Herzégovine, l'Albanie et le Kosovo restent des candidats potentiels.

La Lituanie présidente



Pour les six mois à venir, la Lituanie présidera le Conseil de l'Europe. Pays balte de 3,34 millions d'habitants, elle est un membre de l'UE depuis neuf ans et montre un engagement européen sans faille. Il faut dire que le pays a été autrefois *«incorporé»* à ce qui était l'Union soviétique. Ses relations avec la Pologne n'ont pas toujours été faciles et le pays a été occupé de 1941 à 1944 par l'Allemagne nazie. D'où un double sentiment de recherche d'identité propre et d'appartenance profonde à la Vieille Europe. Dalia Grybauskaité, présidente de la République de Lituanie, sera donc présidente du Conseil de l'UE. Née le 1er mars 1956 à Vilnius (la capitale du pays), elle est économiste de formation et docteur en sciences sociales. Elle a déjà eu l'occasion de travailler sur des sujets en rapport avec l'agriculture et la FAO lui a décerné la médaille Cérès en 2011. La Présidente de la République parle quatre langues étrangères : anglais, russe, polonais et français.

Deux mots d'ordre pour les six mois à venir : Une *«Europe croissance»* et une *«Europe ouverte»*. Et un fil rouge : alors que la croissance économique repointe le bout de son nez dans l'UE, tout faire pour soutenir et amplifier cette dynamique. Le programme de la présidence annonce des actions en matière de progrès dans le domaine des finances publiques, de renforcement de la stabilité financière, de préparer la création de l'Union bancaire et de réforme des marchés financiers. Au cours de sa présidence du Conseil de l'UE, la Lituanie s'efforcera aussi de renforcer le marché unique, de développer tout ce qui touche à la recherche et à l'innovation et de faire aboutir la création du marché intérieur de l'énergie. Côté ouverture, la Lituanie promet de travailler en regardant du côté de la partie orientale de l'Europe et continuera la politique d'élargissement de l'UE. La Lituanie aura également en vue *«d'encourager le libre-échange avec des partenaires stratégiques tels que les États-Unis, le Japon, le Canada et autres pays»*.

T. M.

Réforme de la PAC

Les quatre scénarios du ministère de l'Agriculture

Dans la perspective de la déclinaison française de la réforme de la Pac, le ministère de l'Agriculture a établi quatre scénarios de redistribution des aides. Dans tous les cas, les grandes cultures, l'élevage laitier à base de maïs seront les perdants de ce marchandage au profit de l'élevage bovin viande herbager et des ovins/caprins.

Le ministre de l'Agriculture a entamé, début juillet, les consultations avec les organisations professionnelles sur les modalités d'application de la réforme de la Pac adoptée fin juin. On sait que la nouvelle Pac met à la disposition des Etats une boîte à outils qu'ils peuvent utiliser à leur gré en partie ou en totalité pour répartir les aides entre les exploitants. L'ambition affichée du ministre à ce stade est de *«rééquilibrer les aides en faveur de l'élevage et de l'emploi sans déséquilibrer les filières et les exploitations des différents secteurs»*. Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Agriculture compte actionner plusieurs leviers. D'abord,la convergence du droit de paiement de base (DPB, ex DPU), pour rapprocher le montant de l'aide à l'hectare de chaque agriculteur vers une valeur commune à tous les hectares ; le paiement redistributif qui consiste à majorer les aides directes sur les premiers hectares pour les cibler sur les exploitations *«riches emploi»* ensuite ; et enfin le renforcement du recouplage des aides qui devrait davantage profiter à l'élevage. Le taux qui est actuellement de 10 % a été porté à 13 %, avec une possibilité supplémentaire de 2 % pour la production de protéines végétales. A cela s'ajoute l'ICHN qui pourra être revalorisée compte tenu de la hausse du plafond communautaire de 300 à 450 €/ha obtenue dans la négociation.

Convergence et redistribution

C'est sur la base de ces éléments que le ministère de l'Agriculture a établi quatre scénarios. Le premier prévoit de réduire totalement les écarts des aides à l'hectare entre les différentes exploitations sans appliquer le paiement redistributif. C'est le scénario prévu initialement par la Commission de Bruxelles qui aboutit à l'horizon 2019 à une diminution des aides pour les exploitations de grandes cultures de 9 % en moyenne et de 25 % pour les exploitations laitières à base de maïs. En revanche, les bovins lait à l'herbe et mixte, les bovins viande herbagers et les ovins/caprins seraient gagnants respectivement de 6 %, 22 % et 49 %. Le deuxième scénario, qui a la préférence de la FNSEA, prévoit de réduire les écarts de 60 % sans paiement redistributif et a un impact plus limité sur la redistribution des aides : - 6 % pour les exploitations de grandes cultures, -15 % pour les élevages laitiers à base de maïs, + 3 % pour les bovins lait herbe et mixte, + 13 % pour les bovins viande herbagers et + 29 % pour les ovins/caprins. Le scénario trois introduit le paiement redistributif cher au ministre de l'Agriculture sur les 52 premiers hectares avec une convergence à 100 % au terme de la réforme en 2019.Dans ce cas, les exploitations de grandes cultures perdraient 14 % de leurs aides, les bovins lait au maïs, 18 %, alors que les bovins lait herbe et mixte gagneraient 14 %, les bovins viandes herbagers, 23 % et les ovins/caprins, 47 %. Le scénario quatre prévoit une variante de l'hypothèse précédente avec l'introduction d'un bouclier, c'est-à-dire une limitation des pertes de 30 % entre la valeur initiale du droit de paiement de base et sa valeur finale en 2019. Les résultats ne sont guère différents : -14 % pour les grandes cultures, -16 % pour les bovins lait au maïs, +13 % pour les bovins lait herbe et mixte, + 22 % pour les bovins viandes herbagers et + 44 % pour les ovins/caprins.

Décision rapide

Quelle que soit l'hypothèse retenue, les écarts d'aides vont se réduire. Pour une moyenne nationale de 268 € / ha en 2010, les élevages bovins laitiers au maïs atteignaient 375 € / ha contre 150 € / ha pour les ovins/caprins, les grandes cultures se situant à 300 € / ha (mais 265 € / ha dans les zones intermédiaires comme la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine et Poitou-Charentes), la polyculture élevage à 285 € / ha et les élevages bovins (lait, viande ou mixte) à l'herbe à 200 € / ha. Quant à l'intensité de la main d'œuvre pour les bénéficiaires de la Pac que le ministre souhaite prendre en compte, elle est également sensiblement différente selon les types de production entre 2,4 UTA / 100 ha en bovins lait à 1,1 UTA / 100 ha pour les grandes cultures, la moyenne française s'établissant à 2,1 UTA / 100 ha.
A ce stade, il ne s'agit que de premières hypothèses de travail dont l'enjeu porte sur une nouvelle répartition d'une enveloppe de 7,5 milliards d'euros et dont le résultat s'établira quelque part entre ces différents scénarios. Mais le ministre de l'Agriculture souhaite boucler le dossier rapidement, en tout cas avant la présentation de la loi d'avenir de l'agriculture qui arrivera en discussion au Parlement au début de l'an prochain.

Réforme de la Pac : la FNSEA attend des actes

« Nous attendons que la France utilise au maximum les possibilités de compensation des handicaps permises par l'accord européen » déclarent la FNSEA et les JA, alors que le ministre de l'Agriculture a entamé la concertation avec les organisations professionnelles sur les choix nationaux concernant la mise en œuvre de la réforme de la Pac. En effet, cet accord laisse beaucoup de marges de manœuvre qu'il s'agisse de la convergence des paiements à l'hectare, les paiements couplés, les paiements complémentaires sur les premiers hectares ou les paiements en faveur des zones à handicap naturels dans le premier comme dans le second pilier.

Accord libre échange UE/USA

Les négociations font débat sur le volet agricole

Les organisations agricoles font valoir la fragilité de certains secteurs et les difficultés de l'agriculture européenne à s'inscrire dans un cadre de libre-échange avec des pays n'ayant ni les mêmes normes ni les mêmes coûts de production.

La perspective d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis continue de susciter des inquiétudes au sein du monde agricole français, qui s'interroge encore sur ses conséquences économiques.

C'est le principal enseignement qui est ressorti d'un débat organisé le 4 juillet par l'Association française des journalistes agricoles (AFJA) au cours duquel acteurs et observateurs avisés de ce nouveau cycle de négociations ont pu exprimer leur position.
Edouard Bourcieu, responsable des politiques à l'unité Stratégie commerciale de la direction générale du Commerce de la Commission européenne n'a pas ménagé ses efforts pour justifier l'ouverture des discussions avec les Etats-Unis. *«Quand les moteurs sont à l'arrêt, l'export est un levier pour faire redémarrer l'activité économique»*, a-t-il assuré, rappelant que l'Union européenne disposait d'un solde commercial excédentaire et n'avait pas à nourrir de complexe à l'égard des Etats-Unis. Il a relevé que l'agriculture avait des intérêts *«offensifs»* à faire valoir : lever les barrières non-tarifaires à l'exportation sur la viande bovine ou les fruits (pommes et poires notamment) et négocier une réduction des droits sur les fromages, les produits sucrés ou le tabac.

Vaste marchandage

Philippe Vinçon, chef du service des relations internationales au ministère français de l'Agriculture a partagé le même constat. *«Le développement de débouchés sur les Pays-tiers est stratégique pour l'avenir des produits agricoles et agroalimentaires français»*, a-t-il plaidé, avant de relever que l'excédent de la France dans ces deux secteurs s'élevait à 1,9 milliard d'€ avec les Etats-Unis, notamment grâce aux alcools et aux vins. *«Deux secteurs dans lesquels nous n'avons rien à gagner, les droits avec les Etats-Unis étant nuls ou presque»*, a objecté Thierry Pouch, responsable du service des Références et Etudes économiques des Chambres d'agriculture.

La France doit cependant profiter de cette occasion pour faire respecter la défense des produits d'origine et pour acter les divergences avec les Etats-Unis sur les *«préférences collectives»* comme les hormones, les OGM ou le clonage, lui a indirectement répondu Philippe Vinçon.

Le cadre de la négociation fait cependant craindre aux agriculteurs français que leur secteur ne fasse les frais d'un vaste marchandage. *«La négociation bilatérale, qui est ouverte dans le même temps par l'UE avec d'autres zones, rend le chiffrage des concessions très difficiles»*, a déploré Claude Soudé responsable des Politiques agricoles, marchés et filières à la FNSEA. *«Nos normes et nos coûts de production nous permettent-ils de résister à une plus grande libéralisation des échanges ?»*, s'est-il interrogé. *«Où est la cohérence entre une politique agricole très encadrée et un libre-échange qui va favoriser la volatilité?»* La nature des concessions mutuelles pousse également le gouvernement français à la vigilance. *«Il est plus facile de négocier sur des barrières tarifaires, sur lesquelles les Etats-Unis ont un avantage, que sur les barrières non-tarifaires par lesquelles ils protègent leur marché»*, a reconnu Philippe Vinçon.

Longue haleine

Une inquiétude renforcée par les ambitions non dissimulées des Américains en matière agricole. *«Les Etats-Unis pâtissent d'un important déficit commercial»*, a relevé Jean-Christophe Debar, directeur de la revue Agri US Analyse. *«L'excédent dont ils disposent en matière agricole est un atout qu'ils entendent conforter. Il ne leur a pas échappé qu'en 10 ans, leur part de marché en Europe au niveau agricole avait été divisée par deux, pour passer de 14% à 7%. Les Américains visent clairement à faire progresser leurs exportations vers l'Europe, notamment de produits transformés»*.
Edouard Bourcieu, de la Commission européenne, a tenté de rassurer le monde agricole en pointant les précautions qui seraient prises à l'égard des secteurs fragiles. *«Il y aura une liste de produits sensibles, parmi lesquels les produits de l'élevage et des contingents tarifaires seront appliqués»*, a-t-il assuré.

Le ministère français de l'Agriculture a d'ores et déjà sensibilisé la Commission à cette question en lui adressant une note de cinq pages *«dans laquelle quatre sont consacrées aux intérêts défensifs à prendre en compte»* a rappelé Philippe Vinçon.

Si la Commission européenne affiche l'ambition d'aboutir à un accord d'ici deux ans, le ministère français de l'Agriculture se montre plus prudent. *«C'est une négociation de longue haleine, aux enjeux considérables pour l'Europe»*, a conclu Philippe Vinçon, relevant que l'Union européenne avait entamé il y a quatre ans des négociations avec le Canada qui, à ce jour, ne sont pas encore terminées.

Oléoprotéagineux

Colza: maturité et récoltes tardives

Les caprices du temps, en dépit du retour d'un temps sec et chaud vont produire leurs effets sur la récolte de colza, qui risque d'accuser un retard d'une dizaine de jours au mieux.







Le retard de végétation, par rapport à la normale, est de l'ordre de 15 jours à 20 jours selon les secteurs. Cela laisse présager des récoltes exceptionnellement tardives en toutes régions. Le retour d'un temps sec et chaud a accéléré le processus de maturation en Rhône-Alpes où la récolte vient de démarrer avec 10 jours de retard. L'essentiel de la moisson colza devrait se concentrer entre le 20 juillet et le 10 août.

Perspectives de rendement sur la zone Est du Cetiom

Les conditions fraiches et humides de post-floraison ont été favorables au bon déroulement de la phase de remplissage des graines. Cela a eu des conséquences très positives en toutes situations, y compris les plus dégradées.

Les premiers comptages de siliques indiquent que l'on est plutôt dans la partie basse de l'optimum (5500 et plus). Le nombre de grains ne semble pas non plus très élevé.
L'année 2013 devrait se caractériser par une large fourchette des rendements, où le passable côtoiera le bon.

Les parcelles se salissent

Avec les pluies et les densités de peuplement faibles et irrégulières, les parcelles se salissent rapidement : coquelicots, bleuet, gaillet, matricaires, chardons sont maintenant fréquemment visibles au dessus des colzas.
Il n'y a pas de solution chimique. Aucun défanant n'est autorisé sur colza sauf en production de semences. Dans les situations les plus sales, et dans les secteurs où l'on peut encore en rencontrer, des andaineuses peuvent être utilisées. Ce type de matériel permettra une maturation plus rapide et homogène des colzas tardifs ainsi qu'un dessèchement efficace des adventices.

Verse et grêle localement importante

La grêle a impacté les cultures dans plusieurs secteurs (Lorraine, Bourgogne, Haute-Marne,...) avec des dégâts parfois très importants (tiges coupées) . Les forts abats d'eau, souvent accompagnés de coups de vent ont provoqué de la verse.

L'état sanitaire se dégrade localement

L'état général se dégrade avec l'apparition de plantes *«jaunes»* dans les parcelles ce qui peut être un signe d'attaques de sclérotinia sur tiges.
Les attaques sont parfois importantes notamment en l'absence de protection fongicide.
Avec la pluviométrie régulière des dernières semaines, l'alternaria est présente sur siliques mais plus aucune intervention ne se justifie.

Des dégâts du charançon des siliques et de cécidomyies, essentiellement sur hampe principale, peuvent être importants.

On constate la présence de quelques dégâts de charançons de la tige. Des plantes à port buissonnant, dues aux charançons du bourgeon terminal, sont observées dans l'ouest de l'Aube. CETIOM

▸ En bref

Céréales : FranceAgriMer prudent en dépit de bons échos de récolte

Face aux gros retards des cultures, FranceAgriMer reste mesuré dans ses premières estimations de la moisson 2013.

Les chiffres devraient être dans la lignée de ceux des dernières années. Concernant le marché mondial, des tensions apparaissent sur les prix, soutenus notamment par les achats de la Chine. D'autres facteur pourraient jouer l'effet inverse, comme les gros volumes attendus en provenance de la Mer Noire.

En termes de parité monétaire, la politique des banques centrales favorise une modération de l'euro par rapport au dollar, ce qui rend le blé d'origine française moins cher vis-à-vis des concurrents.

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

PROFITEZ DE NOS REMISES EXCEPTIONNELLES
Offres promotionnelles valables pour un paiement comptant
-10% -20% -30% -50%
ACHETEZ EN 1 CLIC ! www.beiser.fr

TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ NEUF - RENFORCÉ LARGEUR 1,20 M À 2,50 M
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIDÉRAPANT
GRANDE LARGEUR
PROMO -10%
Épaisseur : 10 mm
Longueur : 10 m - 20 m - 30 m

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
PROMO -20%
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
Existe en inox, galva et plastique
LE LEADER DE L AUGE !

QUAND VOUS ACHETEZ DE LA TÔLE 1ER CHOIX, EXIGEZ LA GARANTIE DÉCENNALE SUR LA FACTURE
Tôle nervurée prélaquée 1er choix
Épaisseur 60/100 ème
Longueur de 2 à 12 m par 0,5 m
brun rouge et bleu ardoise
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
GRANDE PROMO
1ER CHOIX = GARANTIE DÉCENNALE TOTALE ! INDISPENSABLE

CITERNE AZOTE POLYESTER MIXTE DOUBLE ENVELOPPE 25 000 L
NOUVEAU EXCEPTIONNEL Unique sur le marché
12 000 € HT 1 pièce - Livrée*
20 000 € HT 2 pièces - Livrées*
Dans la limite des stocks disponibles.
PAS BESOIN DE BAC DE RÉTENTION
Existe en 30000L
STATION AZOTE NN (NOUVELLES NORMES) TOUS LITRAGES
DOUBLE PAROI
PROMO -20% (2)
(2) Uniquement sur modèle avec pompe

CAGE DE CONTENTION SPÉCIALE CÉSARIENNE AVEC PESÉE
VIDÉO SUR www.beiser.fr
PROMO -20%

SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M3 À 31 M3
PROMO -20% (1)
(1) Sur modèle standard.
Avec échelle crinoline, raccord pompier, trappe de visite et sortie déportée

TUNNEL DE STOCKAGE H 5,85 m x ℓ 10,30 m x L 10 m et plus
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE
PROMO -20%
Existe en H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m et plus

REMORQUE 10 M - 14 T AVEC PLAQUE TOURNANTE
Existe de 7 m à 12 m
PROMO -20%

EN STOCK
LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Soumis à conditions et valable uniquement avec l'achat des fixations et accessoires. Offres valables du 19/07/13 au 25/07/13.
© Beiser Environnement - Juillet 2013. Photos non contractuelles.

▸ En bref

Les députés demandent de réorienter les aides PAC vers l'élevage

Sensibles au *«véritable cri d'alarme»* qui ressort du rapport d'information sur l'élevage bovin laitier et bovin allaitant en France, adopté par la commission des affaires économiques de l'assemblée nationale le 10 juillet, les députés Germinal Peiro (PS) et Alain Marc (UMP), auteurs de ce rapport, soutiennent la proposition d'un ré-équilibrage des aides PAC en direction de l'élevage. *«Ceux qui travaillent le plus, ont les revenus les plus faibles»* soutiennent-ils. Le consensus s'est si bien établi entre tous les partis politiques présents que l'ensemble des députés a demandé aux rapporteurs d'aller plus loin. Les rapporteurs préconisent ainsi *«un juste prix»* produits, un recouplage des aides PAC vers l'élevage, un développement de la méthanisation et de l'autonomie protéique et fourragère des élevages, ou encore un étiquetage *«viande bovine française»*. Ils insistent pour alléger les contraintes administratives, notamment pour relever le seuil des installations classées.

Conférence le 24 septembre sur l'après-quota laitier

La Commission européenne a confirmé la tenue à Bruxelles le 24 septembre d'une conférence sur *«le secteur laitier-évolution après 2015»*, c'est-à-dire après l'abolition des quotas. Le résultat de ces échanges de vue servira de base pour le rapport sur la situation du marché et les propositions que la Commission européenne doit soumettre le 30 juin 2014, comme le prévoit le *«paquet-lait»* de 2012. Quelques 400 représentants des gouvernements, des ONG et des institutions de l'UE, ainsi que des experts sont invités à participer aux débats. Deux ateliers de travail seront organisés sur *«l'équilibre du marché et la compétitivité»* et sur *«la production laitière durable, y compris sa dimension territoriale»*.

Semences sexées

Un bel essor

C'est par les races laitières que la semence sexée a fait son apparition en élevage. Désormais, la technique s'étend aux races allaitantes, notamment à la charolaise. Le point avec Elva Novia.



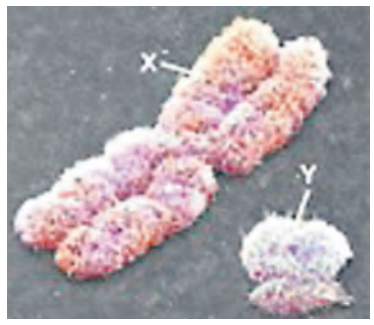
C'est par les races laitières que la semence sexée a fait son apparition en élevage.

La semence sexée a fait son apparition dans les élevages il y a quatre ans. Mise au point pour permettre aux éleveurs de choisir le sexe du veau à naître, elle offre de nombreuses opportunités.

Avec la semence sexée, développer la taille de son cheptel rapidement en limitant les risques sanitaires liés à l'achat d'animaux : c'est désormais possible. Faciliter les vêlages des génisses avec des veaux femelle plus légers : c'est aussi un confort. Accélérer le progrès génétique devient facile. Vendre des génisses, à tout âge, en France et à l'export : c'est également envisageable. Rechercher plus de viande sur les femelles dont les produits ne sont pas destinés au renouvellement : c'est rentable.

Une technique ancienne

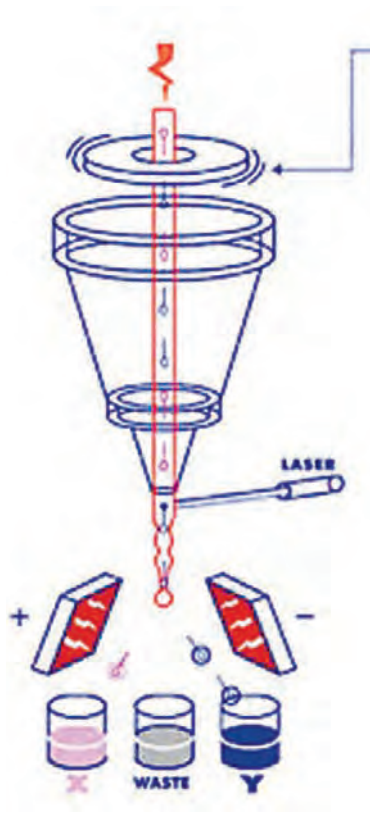
Dans les années 80, des chercheurs du ministère de l'agriculture américain découvrent le principe du sexage de la semence bovine. Il faudra attendre 2003 pour que les premières semences sexées soient commercialisées, toujours aux Etats Unis. Sexing Technologie possède maintenant des laboratoires ainsi que du personnel hautement qualifié aux quatre coins du monde.



Le premier laboratoire de sexage de la semence bovine de l'Hexagone a vu le jour, à Roulans dans le Doubs, en 2009. Les taureaux produisant de la semence de très bonne qualité dans les centres agréés sont prélevés et acheminés le plus rapidement possible dans le Doubs pour être sexés par l'un des deux trieurs.

Une technique somme toute simple

La méthode est basée sur la différence de 4 % de quantité d'ADN entre les chromosomes X et Y.
Pour commencer, l'ADN des spermatozoïdes est coloré avec un produit fluorescent. Du fait de leur taille, les spermatozoïdes X absorbent davantage de colorant que les spermatozoïdes Y. La semence est ensuite diluée pour que les spermatozoïdes passent un à un devant un faisceau laser mesurant l'intensité fluorescente. En fonction de l'intensité fluorescente, le spermatozoïde est chargé électrique. Un champ électrique permet ensuite d'isoler les spermatozoïdes X.
La production horaire de doses sexées à la concentration de 2 millions de spermatozoïdes est faible : de 6 à 8 doses produites par heure et par trieur.
Une fois la semence triée, elle est mise en paillettes, puis congelée. Des tests très stricts sont réalisés sur la semence au moment de la décongélation : sanitaire, pourcentage de spermatozoïdes vivants, proportion de X et de Y;



La semence sexée en France

La race Montbéliarde est celle qui utilise le plus la semence sexée avec 9,9 % des IA premières réalisées avec des doses sexée à l'échelle nationale en 2011. D'une manière générale, la semence sexée est plus utilisée sur génisse (65 %) que sur vaches (35 %) et très majoritairement en première IA (79 %).
Le tableau ci-dessous compare les résultats de fertilité des semences sexées et conventionnelles dans différentes races.

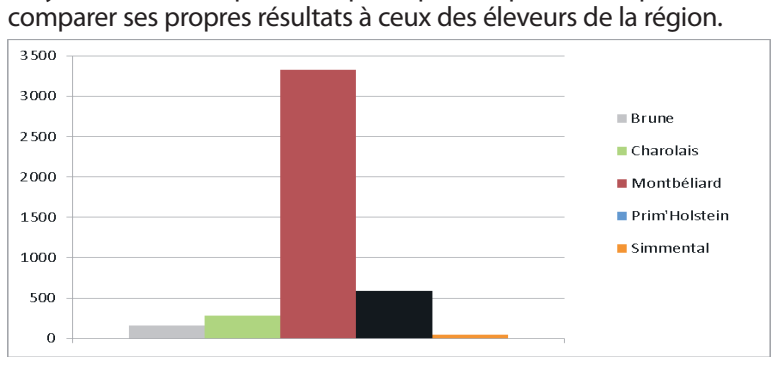
	IA 1 sexées		IA 1 non déclarées sexées		Nb IA 1 classe la moins nombreuse
Race du taureau d'IA	Génisses	Vaches	Génisses	Vaches	
Charolaise	64 %	58 %	76 %	73 %	555
Montbéliarde	62 %	50 %	72 %	62 %	23.327
Normande	57 %	44 %	73 %	61 %	3.346
Prim'holstein	59 %	44 %	71 %	54 %	10.868



Le taux de réussite à l'insémination avec des doses sexée semble s'améliorer depuis 2010 en Montbéliarde et Prim'holstein. En effet, l'écart entre une semence conventionnelle et une semence sexé est passé de 15% à 10-12%, selon Pascale Le Mezenc de l'institut de l'élevage.

Chez nous…

L'utilisation de la semence sexée sur la zone Bourgogne d'Elva Novia a augmenté de +28% entre 2011 et 2012. Si l'utilisation est majoritaire en races laitières, notamment en Montbéliarde, elle débute en race allaitante charolaise.
Ici 2549 Semence sexée Article 1 Schéma 2
Le nombre de doses utilisées sur la zone Elva Novia Bourgogne en 2012
Un choix de taureaux de plus en plus large
Elva Novia a mené une étude à l'échelle de la zone Bourgogne cet hiver sur la semence sexée. Les renseignements obtenus permettront de mieux connaître les facteurs de variation de la réussite à l'insémination avec des doses sexée et donc de mieux conseiller les élevages. La coopérative aura également des moyennes locales à présenter pour que chaque éleveur puisse comparer ses propres résultats à ceux des éleveurs de la région.



Machinisme agricole

Le marché est toujours porteur

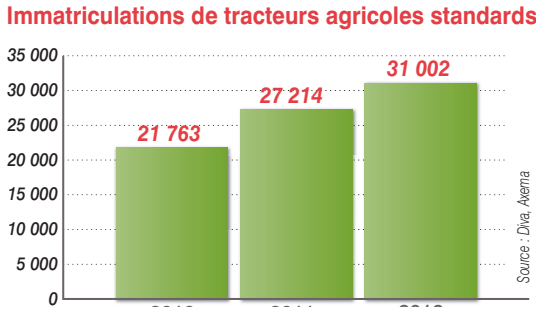
Après une excellente année 2012, le marché des agroéquipements était bien orienté début 2013 : la production française de machines agricoles a encore augmenté de 3 % et les importations de 8,6 %. Les industriels de l'agroéquipement tablent sur une progression de 4 % pour l'ensemble de l'année 2013.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2013, la production française d'agroéquipements a augmenté de 3 % par rapport à la même période de l'année précédente, alors qu'elle avait déjà progressé de 16,5 % entre 2012 et 2011. En début d'année, les importations étaient également très dynamiques en hausse de 8,6 % sur les trois premiers mois de 2013, alors que les exportations affichaient un repli de 4,9 %, en raison de l'essoufflement de la demande étrangère. « Ces tendances associées à un climat positif de l'agroéquipement à l'échelle mondiale ainsi qu'à une opinion favorable sur la production à venir lors des trois prochains mois pour les machines et équipements laissent présager une progression de 4 % pour l'année 2013 », estime l'Union des industriels de l'agroéquipement (Axema). Ainsi, le marché français s'établirait à 5,6 milliards d'euros en 2013. D'ailleurs, le solde d'opinion entre les dirigeants d'entreprises qui prévoient une hausse et ceux qui anticipent une baisse est de nouveau positif depuis février 2013.

Néanmoins les évolutions ne sont pas toutes identiques selon les familles de produits. Les immatriculations de tracteurs ont progressé de 13,9 % en 2012 à 31 000 unités. Selon Axema, la tendance s'est poursuivie sur les quatre premiers mois de l'année et en cumul sur les douze derniers mois, les immatriculations se sont établies à 32 139 véhicules. Même tendance pour les moissonneuses batteuses. Sur les deux dernières années, 1800 puis 1900 machines ont été immatriculées. Et sur les quatre premiers mois de 2013, elles ont encore progressé de 38,7 % par rapport à la même période de 2012.

En ce qui concerne les immatriculations de tracteurs pour vignes et vergers qui gravitaient autour de 4400 véhicules par an, elles sont tombées à 4250 en 2012. Mais, depuis le début de l'année les immatriculations sont reparties à un rythme de +8 % par rapport à la même période de 2012. Enfin, les machines à vendanger et autres automoteurs destinés à l'arboriculture, le marché porte sur 300 unités en moyenne par an. Mais le début de 2013 montre une progression de l'ordre de 13 %. En ce début d'année, les chargeurs frontaux conçus pour l'agriculture enregistrent également une forte progression (+ 11,3 %), devant les semoirs (+10,5 %) et les charrues (+ 6,8 %). Viennent ensuite les herses à denter (+5,3 %) et les bennes (+0,5 %). En revanche les distributeurs d'engrais minéraux dont les ventes s'étaient déjà contractées en 2012 (-4 %) voient les ventes continuer à décliner début 2013 (-29,2 %). Idem pour les épandeurs d'engrais organiques (-7,1 % après -14,6 %).

31 002 tracteurs immatriculés en 2012



La première biennale d'Axema (union des industriels de l'agroéquipement) le 4 juillet à Paris était l'occasion de dresser un bilan positif de l'investissement des agriculteurs de l'année 2012. A l'image des années précédentes, le nombre d'immatriculations de tracteurs standards a progressé : 31 002 en 2012 contre 27 214 en 2011 et 21 763 en 2010. Pour 2013, les experts sont optimistes : le début de l'année enregistre déjà une hausse des immatriculations par rapport à début 2012.

Chapuis Frères

Une formation pour optimiser la traite robotisée

Les Ets Chapuis Frères, concessionnaires Delaval sur l'Yonne, la Côte d'Or et le sud de l'Aube, ont organisé une formation le 12 juin dernier destinée aux nouveaux éleveurs possesseurs de robots de traite VMS. six fermes de Côte d'Or possédant au total neuf robots, ont participé à cette journée animée par Christophe Lebret, ingénieur en agriculture, membre d'un cabinet vétérinaire indépendant. *«La conduite du troupeau grâce au logiciel Delpro»* était le fil conducteur de cette formation. Delpro est le logiciel de gestion de troupeau développé par Delaval qui relie toutes les opérations d'élevage, depuis l'alimentation et la santé animale, jusqu'à la traite et la reproduction. Mais



encore faut-il connaître toutes les fonctionnalités et les paramétrages de base pour optimiser la production laitière. Ainsi au cours de cette journée, les éleveurs ont révisé les différentes fonctions : alimentation, traite et qualité du lait, suivi du troupeau, autorisation de traite, paramétrages individuels et de troupeau, santé des animaux (mammites, détection des chaleurs…).

Autant de paramètres qui, bien suivis et analysés, permettent d'optimiser la production laitière.

▶ Des professionnels à votre service



Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 Champvert
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Social MSA

Travailleurs saisonnier, bienvenue en agriculture

L'accueil en entreprise agricole est un moment privilégié entre salariés saisonniers et employeurs, pour favoriser la qualité de travail et la sécurité.



L'accueil en entreprise agricole est un moment privilégié entre salariés saisonniers et employeurs, pour favoriser la qualité de travail et la sécurité. Pour réussir votre intégration en entreprise, communiquer c'est échanger et c'est se comprendre. Votre employeur est là pour vous informer, répondre à vos interrogations et vous former. Ne restez pas dans le doute et osez poser des questions.

Faites vous présenter l'exploitation (productions, personnels, environnement et espaces de travail) lors d'une visite des locaux. Votre employeur est responsable des conditions d'exécution du travail, en particulier en matière d'hygiène et sécurité.

Respectez attentivement les consignes relatives au poste de travail qu'il vous indique et portez les Equipements de Protection Individuelle qu'il vous fournit. Vous, en tant que salarié, devez prendre les précautions nécessaires pour assurer votre propre sécurité et celle des autres.

Votre employeur doit vous confier du matériel conforme à la réglementation, entretenu et vérifié périodiquement, adapté au travail à réaliser et vous former à son utilisation.
Vous ne pouvez pas utiliser les engins de levage sans formation et autorisation de conduite.

Vous ne devez en aucun cas modifier le matériel et les installations, ni en détourner leur utilisation. Sur route avec des engins agricoles, le respect du code de la route s'impose.
Vous aurez à mémoriser les risques particuliers attachés aux tâches confiées et repérés dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) que votre employeur vous a présenté. Prenez connaissance de l'organisation et des méthodes de travail de l'exploitation.

Enfin, le tableau d'affichage obligatoire comportant les numéros de téléphone utiles (employeur, Inspection du travail, Santé Sécurité au Travail MSA, Urgences) et la conduite à tenir en cas d'accident doit être présent sur l'exploitation. Il est là pour vous informer.
Rendez vous à la visite médicale du travail à chaque convocation de la MSA, ou bien demandez-la même en dehors des vos périodes de travail. En cas d'accident du travail, vous devez le déclarer dans les 24 heures à votre employeur.

Un homme averti en vaut deux,
Signalez toute anomalie : une machine dangereuse, une personne blessée, du matériel endommagé…

Vous identifiez un risque sur l'exploitation ? Prévenez votre employeur et vos collègues rapidement.

CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/06/2013	Bourg-en-Bresse 02/07/2013	St Christophe-en B. 26/06/2013	National 26/06 au 02/07/13
Vaches viande (V)	U	-	4,55 €	4,85 €	4,59 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,57 €	4,30 €
	O	-	4,15 €	-	3,92 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,77 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,48 €
	P	3,32 €	3,25 €	-	3,29 €
Génisses VML	U	-	5,00 €	5,18 €	4,86 €
	R	-	4,60€	4,80 €	4,41 €
	O	-	3,75€	-	3,69 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,10 €	3,26 €	3,19 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 16/07

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	3,28	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,98	2,91	
300-350 kg	-	2,91	2,71	
350-400 kg	-	2,75	-	
400-450 kg	-	2,70	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,74	-	
250-300 kg	-	2,74	-	
300-350 kg	-	2,74	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,61	-	
400-450 kg	-	2,54	-	
450-500 kg	-	2,53	-	
500-600 kg	-	2,45	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,74	-	
350-400 kg	-	2,59	-	
400-450 kg	-	2,49	2,42	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,97	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	3,07	2,51	2,35	-
5 -10 ans	2,78	2,45	2,22	
+10 ans	-	2,32	2,01	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,14	2,66	2,35	

Bovins : 543
Apports de saison. 97% de vendus.

Broutards Taurillons : L'offre est de meilleure qualité, entraînant des transactions plus soutenues.

Laitonnes, Génisses 18 mois : Bonne demande, mais plafonnement des cours.

Taureaux : Le recul enregistré la semaine passée, se confirme cette semaine.

Vaches et génisses 30 mois : Demande toujours très forte. Vente totale à des cours très facilement maintenus.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/07

Bovins (125))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 325 kg	760 - 850	2,62 - 2,92
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 425 kg	810 - 1090	2,43 - 2,61
460 à 500 kg	1160 - 1210	2,38 - 2,56
Laitonnes		
220 à 320 kg	610 - 840	2,60 - 2,80
Génisses		
315 à 470 kg (16-24mois)	890 - 1150	2,20 - 2,71
585 à 610 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
780 à 1190 kg	1520 - 2180	1,76 - 2,95
Vaches suitées mâles et femelles 1290- 2000		
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

L'offre limitée sur le marché entraîne une vente plus active en mâles à des tarifs plus soutenus, seulement un lot d'invendu. Cours stables en femelles, vente totale. Placement rapide et total en vaches, tarifs plus fermes.

Prochain marché bovins le lundi 22 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 03/07

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,73
300 à 350 kg	2,93	-
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	2,60	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,69
300 à 350 kg	-	2,50
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,48	2,40
de 5 à 10 ans	2,44	2,32
+ 10 ans	-	2,08

Tendance :
Broutards- Laitonnes : Vente plus difficile en broutards mâles toutes catégories : en laitonnes la présentation est moyenne avec des cours reconduits.

Vaches - Génisses : la présentation de choix d'animaux à finition rapide entraîne une légère hausse des cours.hz

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 16/07/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Peu d'apports, vente calme, cours difficilement reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 8/07 au 14/07/2013*

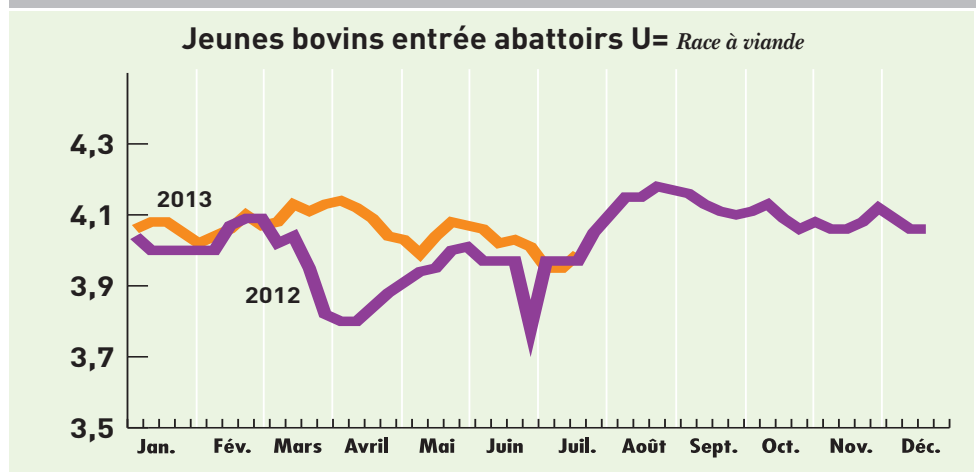
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,78 €	-
350 kg	-	2,69 €	-
400 kg	-	2,59 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,40 €

Tendance :
Marché difficile malgré une offre réduite.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 08/07 au 14/07/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,99 €	3,85 €				
Races mixte		-	3,72 €	3,70 €	3,69 €	3,64 €	
Races lait					-	3,55 €	3,54 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,89 €	4,80 €	4,68 €	4,42 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,87 €	4,77 €	4,67 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,89 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,82 €	-	-
Races lait				-	3,61 €	3,57 €	3,47 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,13 €	5,02 €	4,88 €	4,72 €	-	-	
Viande +350 kg	5,17 €	5,04 €	4,89 €	4,78 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 08/07 au 14/07/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,20 €	4,20 €	4,19 €	4,12 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,48 €	5,16 €	4,87 €	4,82 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,79 €	4,70 €					
Races mixte					-	3,92 €		
Races lait						-	3,57 €	3,54 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,13 €	4,97 €	4,85 €	4,59 €				
Viande +350 kg	5,23 €	5,10 €	4,93 €	4,72 €				

Tendances — SEM. DU 8 AU 12 JUILLET 2013

Bovins de boucherie

Sur les marchés, le commerce est un peu plus calme dans les femelles haut de gamme ou label en attendant le report des commandes sur les zones touristiques. Les tarifs plafonnent pour les génisses. Le commerce est normal et les tarifs sont stables dans les bonnes vaches charolaises et les réformes allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, la tendance est au maintien des prix pour les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes. Le tri reste par contre assez marqué dans les animaux maigreux et sans viande. La demande est peu soutenue en taureaux faute de besoin en minerai. En jeunes bovins, l'activité commerciale est un peu plus régulière sur l'Italie avec une légère détente des cours dans les Charolais ou les Limousins. Pas de changement dans les laitiers et mixtes.

Broutards

Malgré la réduction de l'offre, la tension commerciale reste très forte avec une poursuite de la baisse. Les engraisseurs italiens ont réduit leurs commandes et demandent un réajustement des cours à la baisse pour qu'ils correspondent à la valeur des JB. Les exportateurs pèsent fortement sur les prix des broutards et taurillons y compris dans la bonne marchandise herbée. Dans les femelles, la demande reste régulière face à des disponibilités qui restent mesurées et des tarifs qui se maintiennent sans difficulté.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le début des mises en place pour les vacances de fin d'année, le manque de place dans les ateliers avec les retards d'enlèvement (chute des ventes en veaux gras avec les fortes chaleurs) et un nombre de veaux en progression avec le début des vêlages d'été sont les ingrédients d'un commerce plus difficile dans son ensemble. Les tarifs sont orientés à la baisse avec un tri plus sévère dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Le commerce est très sélectif dans les croisés laitiers. Le placement est également très calme dans les croisés charolais montbéliards, avec un tri sévère et des cours revus à la baisse. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 15 juiLLET2013)

«On assiste à une activité des abattoirs soutenue, et même supérieure à l'an passé pour la semaine 27 traduisant une demande ferme sur l'ensemble des débouchés, y compris l'export. Les cours devraient en conséquence être bien orientés pour les prochaines semaines.»

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/06/2013	Bourg-en-Bresse 02/07/2013	St Christophe-en B. 26/06/2013	National 26/06 au 02/07/13
Vaches viande (V)	U	-	4,55 €	4,85 €	4,59 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,57 €	4,30 €
	O	-	4,15 €	-	3,92 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,77 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,48 €
	P	3,32 €	3,25 €	-	3,29 €
Génisses VML	U	-	5,00 €	5,18 €	4,86 €
	R	-	4,60€	4,80 €	4,41 €
	O	-	3,75€	-	3,69 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,10 €	3,26 €	3,19 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 16/07

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,28	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,98	2,91	
300-350 kg	-	2,91	2,71	
350-400 kg	-	2,75	-	
400-450 kg	-	2,70	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,74	-	
250-300 kg	-	2,74	-	
300-350 kg	-	2,74	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,61	-	
400-450 kg	-	2,54	-	
450-500 kg	-	2,53	-	
500-600 kg	-	2,45	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,74	-	
350-400 kg	-	2,59	-	
400-450 kg	-	2,49	2,42	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,97	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	3,07	2,51	2,35	-
5 -10 ans	2,78	2,45	2,22	
+10 ans	-	2,32	2,01	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,14	2,66	2,35	

Bovins : 543
Apports de saison. 97% de vendus.

Broutards Taurillons : L'offre est de meilleure qualité, entraînant des transactions plus soutenues.

Laitonnes, Génisses 18 mois : Bonne demande, mais plafonnement des cours.

Taureaux : Le recul enregistré la semaine passée, se confirme cette semaine.

Vaches et génisses 30 mois : Demande toujours très forte. Vente totale à des cours très facilement maintenus.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/07

Bovins (125))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 325 kg	760 - 850	2,62 - 2,92
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 425 kg	810 - 1090	2,43 - 2,61
460 à 500 kg	1160 - 1210	2,38 - 2,56
Laitonnes		
220 à 320 kg	610 - 840	2,60 - 2,80
Génisses		
315 à 470 kg (16-24mois)	890 - 1150	2,20 - 2,71
585 à 610 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
780 à 1190 kg	1520 - 2180	1,76 - 2,95
Vaches suitées mâles et femelles 1290- 2000		
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

L'offre limitée sur le marché entraîne une vente plus active en mâles à des tarifs plus soutenus, seulement un lot d'invendu. Cours stables en femelles, vente totale. Placement rapide et total en vaches, tarifs plus fermes.

Prochain marché bovins le lundi 22 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 17/07

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	2,63	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,64
300 à 350 kg	-	2,50
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,48	2,40
de 5 à 10 ans	2,44	2,32
+ 10 ans	-	2,06

Tendance : apports réduits.

Broutards: cours facilement reconduits dans les animaux frais.
Laitonnes: cours reconduits.

Vaches - Génisses : commerce stable, les vaches maigres et âgées restent pénalisées. Peu de génisses, les cours sont reconduits pour information.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 16/07/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Peu d'apports, vente calme, cours difficilement reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 8/07 au 14/07/2013*

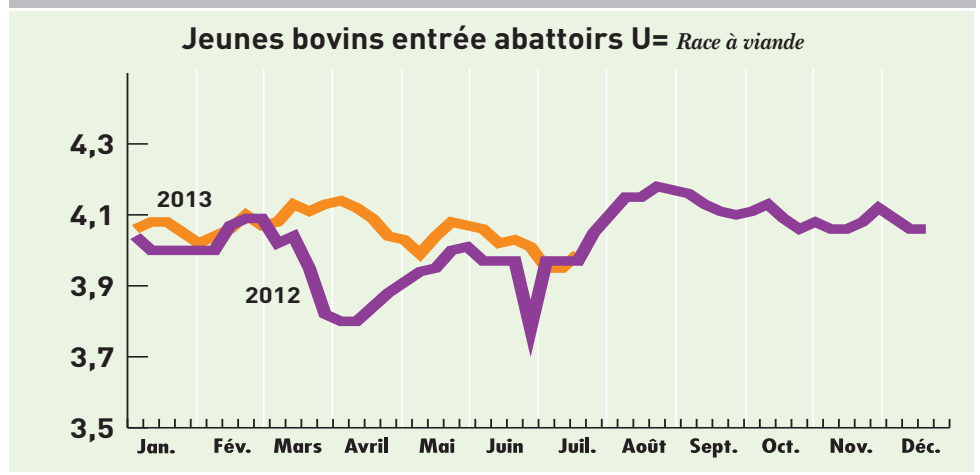
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,78 €	-
350 kg	-	2,69 €	-
400 kg	-	2,59 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,40 €

Tendance :
Marché difficile malgré une offre réduite.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 08/07 au 14/07/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,99 €	3,85 €				
Races mixte		-	3,72 €	3,70 €	3,69 €	3,64 €	
Races lait					-	3,55 €	3,54 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,89 €	4,80 €	4,68 €	4,42 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,87 €	4,77 €	4,67 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,89 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,82 €	-	-
Races lait				-	3,61 €	3,57 €	3,47 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,13 €	5,02 €	4,88 €	4,72 €	-	-	
Viande +350 kg	5,17 €	5,04 €	4,89 €	4,78 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 08/07 au 14/07/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,20 €	4,20 €	4,19 €	4,12 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,48 €	5,16 €	4,87 €	4,82 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,79 €	4,70 €					
Races mixte					-	3,92 €		
Races lait						-	3,57 €	3,54 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,13 €	4,97 €	4,85 €	4,59 €				
Viande +350 kg	5,23 €	5,10 €	4,93 €	4,72 €				

Tendances — SEM. DU 8 AU 12 JUILLET 2013

Bovins de boucherie

Sur les marchés, le commerce est un peu plus calme dans les femelles haut de gamme ou label en attendant le report des commandes sur les zones touristiques. Les tarifs plafonnent pour les génisses. Le commerce est normal et les tarifs sont stables dans les bonnes vaches charolaises et les réformes allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, la tendance est au maintien des prix pour les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes. Le tri reste par contre assez marqué dans les animaux maigreux et sans viande. La demande est peu soutenue en taureaux faute de besoin en minerai. En jeunes bovins, l'activité commerciale est un peu plus régulière sur l'Italie avec une légère détente des cours dans les Charolais ou les Limousins. Pas de changement dans les laitiers et mixtes.

Broutards

Malgré la réduction de l'offre, la tension commerciale reste très forte avec une poursuite de la baisse. Les engraisseurs italiens ont réduit leurs commandes et demandent un réajustement des cours à la baisse pour qu'ils correspondent à la valeur des JB. Les exportateurs pèsent fortement sur les prix des broutards et taurillons y compris dans la bonne marchandise herbée. Dans les femelles, la demande reste régulière face à des disponibilités qui restent mesurées et des tarifs qui se maintiennent sans difficulté.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le début des mises en place pour les vacances de fin d'année, le manque de place dans les ateliers avec les retards d'enlèvement (chute des ventes en veaux gras avec les fortes chaleurs) et un nombre de veaux en progression avec le début des vêlages d'été sont les ingrédients d'un commerce plus difficile dans son ensemble. Les tarifs sont orientés à la baisse avec un tri plus sévère dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Le commerce est très sélectif dans les croisés laitiers. Le placement est également très calme dans les croisés charolais montbéliards, avec un tri sévère et des cours revus à la baisse. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 15 juiLLET2013)

«On assiste à une activité des abattoirs soutenue, et même supérieure à l'an passé pour la semaine 27 traduisant une demande ferme sur l'ensemble des débouchés, y compris l'export. Les cours devraient en conséquence être bien orientés pour les prochaines semaines.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/07*

Agneaux (589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,95 - 3,32**	**2,76 - 3,07**
Gras (38-44 kg)	-	**2,97 - 3,3**	**2,79 - 3,15**
Gras (+44 kg)	-	**2,54 - 2,97**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,80 - 2,90**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (254)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,11 - 1,93**	**0,87- 1,14**	-
(+60 kg)	**1,01 - 1,28**	**0,79 - 1,05**	-
Divers			
Béliers **(3)** 83 à 125 €	**0,98 - 2,21**		
Agneaux maigres : 82 € à 95 € (2,65 à 3,04)			
Chèvres : 5 € à 40 €			
Boucs :			

Apports corrects en volumes, mais de qualité inérieure auxsemaines précédentes. 97% de vendus.
Agneaux : très forte emande et cours en nette hausse malgré des apports de qualité plus hétérogène. Pensez à tondre vos agneaux.
Brebis : cours très fermes. Compte tenu des débouchés très importants, il serait facilement possible de commercialiser davantage de brebis.
Béliers, Caprins : tarifs inchangés.
Effectifs : Agneaux : 590. Brebis : 269. Béliers : 3. Caprins : 7.
Prochain marché : Le lundi 29 juillet (pesée 6h00, vente 9h00)
Collecte de laine sur le parking Sicafome le mercredi 24 juillet de 9h à 11h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/07*

Ovins : 50	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**120 -147 €**	**2,66 - 3,32 €**
Brebis	**50 - 90 €**	**0,71 - 1,22 €**
Béliers	**80 - 129 €**	

Vente totale et active dans l'ensemble des catégories, hausse généralisée des tarifs. **Prochain marché ovins le lundi 22 juillet aux horaires habituels.**

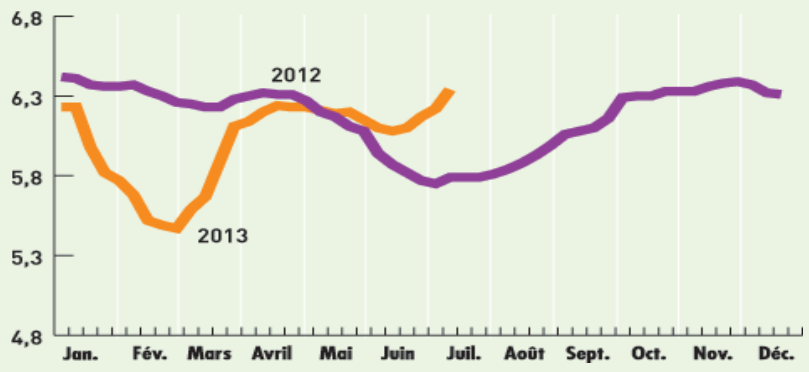
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 08/07 au 14/07/2013*

Poids		U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,51 €**	**6,08 €**
Couvert	16-19 kg	**6,53 €**	**6,47 €**	**6,16 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,65 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 08/07 au 14/07/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	**6,56 €**	**2,12 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 08/07/2013 au 14/07/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,62	6,75 0,05	6,70 =	6,10 =	-	-	-	-
	R Var.	6,35 =	6,40 =	-	-	6,76 0,20	6,67 0,14	6,73 0,15	-
	O Var.	5,61 =	-	-	-	6,26 0,09	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	6,58	6,62 0,05	6,56 0,07	5,80 0,06	-	6,53 -0,04	6,51 0,20	-
	R Var.	6,40 0,10	6,42 0,08	6,32 0,13	5,65 0,18	6,51 0,12	6,47 0,10	6,33 0,14	5,94 0,14
	O Var.	6,21 0,16	6,24 0,16	6,15 0,21	-	6,08 0,16	6,16 0,22	6,08 0,23	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,65 0,12	5,57 0,16	
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : Poursuite d'une météo estivale et raréfaction de l'ffre entraînant une hausse des cours. **Brebis:** Bonne demande. **Zone Sud :** Application des prix réseaux en l'absence d'un collège **Agneaux :** Baisse des effectifs, hausse du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 27-28
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
27-28/2013		**32 800**	**0,17**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 10 juillet 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,60 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,60 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	180 à 200 €	160 à 180 €
2e coupe	inc	inc
3e coupe	inc	inc

Porcins

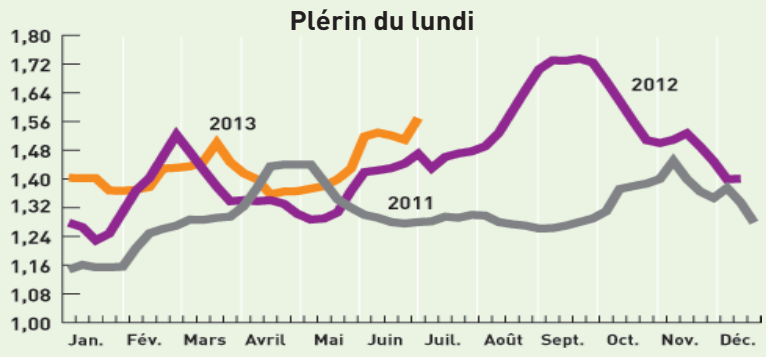
Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 837 porcs présentés) — *Cotations du lundi 15/07/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,569 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 05/07 au 11/07/13*

1,68 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

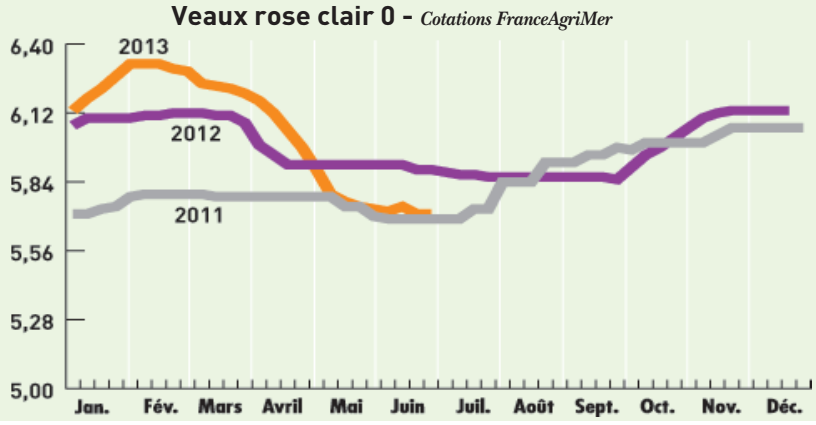
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 08/07 au 14/07/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,29 €**	-	-
U	-	**7,56 €**	**6,60 €**	-
O	-	**5,71 €**	**5,03 €**	**4,16 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 15/07 au 18/07/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**114**	**440-610 €**	**370-520 €**	**170-275 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**240-560 €**	**220-460 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**90-150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**896**	**290-510 €**	**270-420 €**	**110-260 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 08/07 au 14/07/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,50 €**	**2,35 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 27 juin 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	juil.	198	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juil.	204	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	juil.	202	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11% BPMF	août-déc.	181	T C
Sud Côte d'Or	76/220/11%	août-déc.	190	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl orge, orgette	juil.	167	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	orge nature 63 kg/hl	juil.	167	T C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	août-déc.	165	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	Sept.-mars.	174	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juil.	190	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	5 d'août	175	A C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube			inc.	C
Yonne			inc.	C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 de juil.	206	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	177	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013h**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	245	N C
Côte d'Or		Sept.-déc.	245	N C

Matériel

Tracteur

07 - Vds tracteur Renault R7622 70ch 4 cylindres MWM chargeur double effet cabine pneus 16-9-34 2rm bon état 4700 euros
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

RECHERCHE
Tracteur fruitier/vigneron 4 roues motrices, environ 70 CV, direction assistée, sans cabine
> Tel. 06 61 84 44 65

07 - Vend Case JX 80 76ch 2000 heures adaptation pour chargeur manip 3 fonctions 20 000 euros
✆ **04 75 67 13 76 HR**

21 - Retraité VENDS tracteur Case 7230, 4 350 h, rel. élec. 40 kms/h, pneus arr. neufs, 30 000 € HT + horsh FX3, fers neufs, 8 000 € HT (réf. 280A)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

26 - Vds Valtra 132 D 2011 1200 H Rel avant Pont susp PAV 480 70 28 AR 650 65 38
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vends tracteur Zetor 7245, 7200 heures, moteur 3500 heures, pneus excellent et at révisé : 11000 euros.
✆ **06 76 46 60 92**

58 - VENDS tracteur Deutz M620, 2 400 h, prise de force et R 44 avant, 4 DE, prise Power Beyong, 2008 (réf. 2903)
✆ **06 72 49 89 10**

71 - Vends tracteur Deutz 6206, chargeur HM 24, hydrogriffe, 1978, 10.000 h, bon état.
✆ **03 85 59 47 45**
ou 06 80 08 84 88

71 - Vds tracteur av. charrues, barre de coupe, F135D, Mac Cormick, atomiseur echo 4500, prix à déb.
✆ **06 70 46 86 03 HR**

89 - CHERCHE tracteur Renault 951 ou 981, 2 RM, bon état (réf. 2902)
✆ **06 42 45 22 09**

Travail sol

21 - Vds herse rot. Quivogne 4 m + portacourt pulvé 1.000 l, 12 m, Evrard, bon état.
✆ **06 41 90 90 63 HR**

Récolte

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec maïs 4 rangs 10 000 euros
✆ **04 74 52 94 73**
ou 04 74 52 93 34

21 - Vds faucheuse John Deere, 2,10 m, andaineur Stollum 410, semoir à engrais Vicon, 600 l.
✆ **06 41 90 90 63 HR**

21 - VENDS MB Consul, état de marche, - benne Duchesne 8.5 T., - monte botte 10 m. caoutchouc (réf. 2806)
✆ **06 15 97 99 62**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 290C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds cultivateur 15 dents + arracheuse de pomme de terre / poireau
✆ **04 75 68 61 75**

58 - VENDS faucheuse Claas Disco 3 500, état neuf 2010, - faneuse Claas Volto 870, année 2010 (réf. 280C)
✆ **09 64 19 01 42**

69 - Vds RB Jhon Deere 572 liage ficelle filet bon état.
✆ **06 70 60 35 64**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - John Deer 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale et presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

71 - Vds plateau 7 m, TB état, fourche Mailleux MX260, 4 verrins, surélévateur Bugnot, prix à débattre.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds remorque 6 tonnes, plateau 6,80 m x 2,25 m, parfait état, 4.000 €.
✆ **03 85 78 61 29**
ou 06 84 33 71 39

73 - Vds plateau fourrager Gilibert long 5 m + 2 plateau artisanal long 4 m le tout bé prix 1500 euros TTC.
✆ **06 21 86 12 06**

Arbo-viti

69 - Loue matériels MPC tour/chaudière sur remorque 4000 euros HT / semaine.
✆ **06 98 78 00 94**

Epandage

89 - ACHETE épandeur fumier avec table épandage ou hérissons verticaux (réf. 2901)
✆ **03 86 63 93 50**

Irrigation

07 - Dosatron 8m3 2 filtres + station tete pompe doseuse 2 pistons coffret tempori vanne hydro
✆ **09 61 42 86 49**

38 - PA AVEC PHOTO Vds 160 tuyaux PVC diam. 32 L 9 m, 64 supports 47 jets TBE pour vergers ou maraîchage le tout 450 euros.
✆ **04 76 64 54 40**

42 - vds enrouleur Irrifrance 63 180 m pompe eléc. 10 cv + tuyaux
✆ **06 81 31 07 42**

71 - Vds rampes plein champ, 35 rampes, Ø 50 de 6 m, 20 arroseurs clipsage rapide, prix à débattre.
✆ **03 85 75 46 83 Soir.**

Agri. divers

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 290B)
✆ **06 81 94 70 44**

26 - vds épandeur fumier gilibert 5 tonne + presse New holland + nourrisoupe pour porc spitz fauve
✆ **04 75 04 86 35**

26 - vds 5000 kg fil de fer galvanisé 3mm en couronnes de 5 kg prix degressif selon quantite
✆ **06 78 01 67 48**

38 - Vds tonnes à eau 2000 L et 3000 L sur châssis homologués route, cuve Ronot galvanisée.
✆ **06 31 58 41 64**

39 - VDS cde disponible, livraison gratuite, benne 16 t la Campagne, 12 t Brimont, 5 t Legrand côtés amovibles, Duchesne 2,5 t, cuve a eau 2.000 l, andaineur double Krone 6,70 m, rouleau Vaderstad 7,60 m Cambridge, canadien lourd 3.70 m, semoir mais télescopic 6 rgs Monosem ttes options, semoir 4 m pn repliable, 2 remorques fourragères boudin 6 m x 2,40 m, porte char basculant 6 m x 2,20 m, désileuse pailleuse Silofarmer gt-ce peu servie, jumelage 16-9-34 et 18-4-38, roues 11.5/15, broyeur végétaux, vis grains sur chariot et portative, cellules rondes et sur pieds 30-50 et 70 t, trieur Marot et séparateur Denis, ventilateurs, chariot de coupe, remorque routière c.u 600 kgs ridelles amovibles, containers palettisable, godet trancheur pour botte enrubannée, brabant 5 fers
✆ **06 84 83 19 90**
ou 03 84 70 12 38

58 - Causes retraite VENDS tracteur MF 6270, année 2003, 5 600 h, - tracteur Valtra N121, ADV + chargeur, année 2010, 3 200 h., - presse BR Vicon RV 1601 ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7.60 m., 8 toupies, 2003, - surélévateur Bugnot, - aplatisseur + mélangeur horizontal Toy (réf. 270C)
✆ **06 11 53 07 45**
03 86 84 94 52

63 - AV batteuse NH 8055 3400 h clim, coupe grosse vis TBE mécanique. 12000 euros à déb.
✆ **04 73 85 41 09**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2 + presses RB à rouleaux.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds salle traite 2x5 Westfalia, décrochage auto, pulsateurs électroniques, griffés légères.
✆ **06 80 08 84 88**

71 - Vds cause cess. andaineur Vicon Andex 423, 1999 + girofaneur Kuhn 6301, 2000 + épandeur Jeantil EVR13-10, 10 t, 2002 + presse JD590, 1999 + pulvé. Khun, porteur 800 l, rampe PKB, 15 m, correct. devers, treuil hydrau, 2005 + vibro 3,70 m + charrue Huard, 4 socs, revers., NSM + M. B. Someca 112 + cover crop Huard, 24 disques + rouleau fonte ondulé, Gourdin, 3 m. M. Desgeorges, 71250 Massy.
✆ **06 21 99 43 28**
ou 03 85 59 43 94

71 - Remise 15 % sur mat. occ. en stock, andaineurs 3,50 m, an04 et 4,10 m, 1.900 euros, -15 %, faneuse 6,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise 10 % sur TA occ. en stock Deutz, 95cv + 106 cv Ares 826RZ + Same 70cv, 9.900 euros, -10 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Broyeur de haies rotor, 1,20 m, Kuhn, 4,90 m, Bomford, 4,90 m + Nicolas 4,60 m, broyeur refus, 2,65 m.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

58 - VENDS benne Maître basculante 6 T., freinage hydraulique, 2 verrins, TBE, 3 000 euros à débattre (réf. 29VB2)
✆ **06 50 53 75 72**

69 - Vds cause cess. lait DAC 4 box + salle de traite 8 postes Decro Westfalia. Le tout TBE.
✆ **06 41 88 28 96**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Vito Mercedes LDI 111 année 11 2003 - 1ère main - 155 000 km - ct ok - bon état crochet attelage remorque
✆ **06 36 51 17 67**

42 - Vds Exp dep Renault S 100 PL ann. 86 plateau coulissant panier arcu 2800 kg
✆ **06 80 73 91 08**

89 - VENDS 4x4 Lada Niva, 68 000 kms, GPL + essence, possibilité 2 D, 4 x 4 à réparer, 3 600 euros TTC, TVA récupérable (réf. 2807)
✆ **06 70 48 76 40**

Tourisme

38 - Vds Citroën Xsara 1ere main avril 99, 170000 kms bon état, contrôle OK avril 2013, essence, crochet : 1500 euros.
✆ **04 74 20 11 10**

42 - Vds citroen Xsara Picasso HDI trés bon état
✆ **06 81 05 18 86**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2013, 150 BR diam 125, paille blé avoine réc. 2013
✆ **06 30 31 09 69**

19 - Vends Foin 250 boules récolte 2012 à 60 euros/T et 500 boules récolte 2013 à 80 euros/T départ.
✆ **05 55 25 62 20**

38 - Vds foin rouleau 120-120 récolte 2013.
✆ **04 76 05 55 66**

38 - Vds foin belle qualité récolte 2013 balles rondes 120x130, canton de Beaurepaire.
✆ **04 74 59 28 24 HR**

39 - 39 vds séchoir Climair 16 bottes an 2007
✆ **06 75 42 30 16**

42 - Vds 10 T de blé
✆ **06 86 08 05 36**
heure repas

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

52 - VENDS foin de luzerne 1ère coupe, récolte 2013, 120 € la tonne, BC, prix ferme départ, féverolle (alimentation animale) réf. 290A
✆ **06 77 11 67 69**

EURL ETPAF 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

GIRAUDON Jacques
● Vends ensilage de Luzerne 1ère coupe en bottes filmées 6 couches : **120,00 € /T H.T. Départ**
Analyse disponible : MS 62% - MAT 14.10 - PDIA 22 - PDIE 63 - PDIN 81
● Vends Foin de prairie artificielle en botte de 120 x 90 : **110,00 € /T H.T. Départ**
LIVRAISON POSSIBLE - Nous contacter -
Réservez pailles, ensilage maïs, maïs épi, farine de maïs
06.07.59.19.08

ESPACE Affaires

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

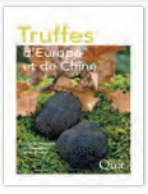
Elan
✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
149 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

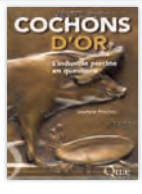
N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
30001		149,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA14 - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM


PORTRAIT DES COCHONS
Qui reconnaîtrait, dans ce vieux compagnon de l'homme, le descendant du sanglier farouche, efflanqué et hirsute ? Gai, gras, rose, soyeux, propret, le cochon cligne d'un œil complice aux portes des charcuteries. Portrait des cochons présente tout en couleur, dans les paysages verdoyants de leurs régions, quelques 36 races européennes.
48 pages / Format : 24 cm x 27 cm — 17,00 €


TRUFFES D'EUROPE ET DE CHINE
La mondialisation des échanges a amené dès 1994 un afflux important sur les marchés européens de truffes venues de Chine. La forte similitude entre ces truffes et celles du Périgord, jointe à un manque d'information des trufficulteurs, des conservateurs et des consommateurs, a entraîné de nombreuses confusions et favorisé les fraudes.
184 pages / Format : 16 cm x 24 cm — 53,00 €


COCHONS D'OR : L'INDUSTRIE PORCINE EN QUESTIONS
Loin de l'image idyllique de la petite ferme des livres d'enfants, les cochons sortent aujourd'hui par millions de l'industrie porcine. Face aux transformations radicales dans cette filière, de quoi le travail est-il fait ? De quoi n'est-il pas fait ?
255 pages / Format : 15,8 cm x 23,8 cm — 40,50 €

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale

MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ **OUI, je désire commander* :**

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Portrait des cochons	17,00		
Truffes d'Europe et de Chine	53,00		
Cochons d'Or : L'industrie en (...)	40,50		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.
À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles
14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637
E1305-24 PO EA4 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

58 - VENDS foin récolte 2013, BC, 120 x 90, 120 euros la tonne (réf. 29VB1)
✆ **06 66 51 04 91**

69 - Vend foin 2007 balles rondes (valeur paille) environ 100 b. à 60 € / tonne St Martin en Haut.
✆ **06 87 07 69 02**

71 - Vends foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de solaize - GAEC Duchamp 69 Solaize.
✆ **04 78 02 93 57**
ou 06 12 34 36 01
ou 06 12 34 36 40

Propriété

43 - AV Près Le Puy/Velay mais. habit. restaurée, diag. énergie E, toiture neuve + bât. expl. attenant 180 m2, 2 niveaux, 670 m2 de terrain.
✆ **06 31 83 58 96**
ou 04 71 57 58 31 HR

84 - 84-Vends centre Cavaillon immeuble locatif trois logements refaits en 2013 – Forte rentabilité - URGENT.
✆ **06 31 59 97 13**

Divers

07 - Vds pompe multibars (Deloule) 985-3-10-SV 27m3 14 bar 13ch aspiration + sortie clapet vanne manot armoire élec. le tout sur charriot à roue pour tracteur (bien fait) avec filtration tamis et graviers 3 pouces à ventouses-complète 1700 euros
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

07 - Cherche 1 pneu 16 9 28 bon état + 1 Cover Crop 12 à 14 disques
✆ **06 77 01 42 90**

38 - Part. vds moto Honda 125 cm3-11000 kms-TBE + Vds tonne à eau sur châssis fer et sur pneus + Vds ânesse suitée 4 ans + Cherche mobylette 50 cm3.
✆ **06 87 84 57 39**

57 - Vends moiss. batt 2056 HM JD 2.200 H coupe 5,50 m rallonge colza 2 scies tbé.
✆ **06 84 64 81 36**

68 - Vends Deutz Agroplus 75, 2800 h, an 1999, 4 distri double effet, pneus usure 10%, vit. rampantes et 40 km/h TBE.
✆ **06 82 30 37 73**
ou 03 89 26 10 24

Location

Agricole

03 - Loue bâtiments + stockage alim - fourrages + parcelles attenantes convient pr atelier engraissemt bovins.
✆ **06 83 45 77 59**

43 - Loue GÎTE à la ferme 6/8 pers. limite Ardèche Lozère Hte Loire, sem. 28-29-33-35.
✆ **04 71 08 23 99**

Offre

Emploi

26 - Eleveur veaux cherche associé 18-30 ans
✆ **06 37 19 55 52**

42 - Exploitation céréales recherche stagiaire d'école été et/ou automne 2013 - logé nourri indemnisé.
✆ **04 77 76 11 77 hr**

42 - Cherche vendangeurs, porteurs Beaujolais vers le 23 septembre 2013, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours environ - thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

89 - CHERCHE JH ou JF pour petit élevage ovin à mi-temps, possibilité association (réf. 2802)
✆ **03 86 44 18 81**

FIDUCIAL
L'OFFRE GLOBALE DE SERVICES AUX ENTREPRISES
Droit • Chiffre • Informatique
Conseil Financier • Monde du Bureau

Spécialiste des prestations comptables et de conseil, FIDUCIAL EXPERTISE occupe une position de leader en France auprès des petites et moyennes entreprises. Nous recherchons pour notre bureau de NEVERS.

2 Comptables confirmés h/f

Vous gérez et développez un portefeuille de clients agricoles ou artisans/commerçants. Vous travaillez de manière autonome dans le domaine comptable et fiscal grâce à la connaissance du tissu économique local et à l'enrichissement de votre réseau personnel.

Titulaire d'un bac +2 au minimum, vous justifiez idéalement d'une première expérience en cabinet comptable.

Postulez par e-mail à contact.dijon.recrutement@fiducial.fr ou à **FIDUCIAL** Recrutement, 6 rue Louis de Broglie, BP 46516, 21065 Dijon Cedex.

orc.fr

www.fiducial.fr

Concessionnaire Case IH (30 collaborateurs, un agent) sur le département de l'Yonne
RECRUTE
suite à l'ouverture de sa base de Venoy
- un chef d'atelier (H/F) pour Toucy
- des techniciens (H/F) pour Toucy et Venoy

Envoyer CV + lettre de motivation à :
M. Bonfillou
DAFP - route de Joigny
89130 - TOUCY
DAFP MATERIEL AGRICOLE — CASE IH AGRICULTURE

Service

26 - Propose pressage paille avec matériels neuf bottes rectangulaires 120/70
✆ **06 85 20 62 58**

69 - JH propose ses services sur 69 : Trx du sol, traite, fenaison ... Travail à l'heure (Pro).
✆ **06 60 86 59 37**

Demande

Emploi

38 - Femme expérimentée demande emploi en élevage, grdes cultures, arboriculture. Titulaire du permis poids lourds et d'un BTSA animal, secteur Chartreuse et alentours.
✆ **04 76 20 67 34**

Animaux

Divers

26 - vends 2 anes gris provence 16 mois + 1 anon 8 mois
✆ **04 75 03 05 02 hr**

Bovin

01 - Race Blonde d 'Aquitaine vds jeunes mâles repro de 12 à 24 mois. Elevage inscrit et indemne IBR. Livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**
ou 04 74 24 53 28 le soir

01 - VD femelle abondance 2 semaines bonne origine et recherche 25 à 30 VL HOLSTEIN ABONDANCE OU TARINE
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - cause cessation vend troupeau laitier ho+ph genisses et VL fraiches ou au lait
✆ **06 88 61 75 23**

38 - Vds génis. Montb. term. fin 08 - déb. 09 + 2 vl term. mi-09 et mi-10 + vl à cellules.
✆ **04 74 92 12 01 HR**

38 - Vds trés bon taureau Charolais élevage Indemne IBR.
✆ **06 76 72 74 46**

42 - Vds taureaux prêts à saillr Holstein Noir et Rouge meilleures origines francaises, poss. location.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds cheptel laitier rMontb. cl fin 2014 étable entravée
✆ **04 77 30 41 64**

42 - vds génisse prête 8 mois mère Normande, père Hollandais gros gabarit
✆ **06 87 77 09 88**

55 - Vends 3 génisses Salers avec leur veau de 5 mois, gestantes de 3 mois, 2 100 euros le couple.
✆ **03 29 90 76 41**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines sans complémentations. GAEC Goulliard (réf. 280E)
✆ **03 85 79 40 98**

Caprin

26 - Vds 15 chèvres Saanen pleines mise bas sept 2013 100 euros + 3 boucs Capgene 1180 L/chevre a 36 TB 34TP
✆ **04 75 85 97 80 ou**
06 02 11 40 39

42 - Vds chevrettes alpines indem de caev 120 euros
✆ **06 88 18 98 47 ou**
04 74 89 90 32

Ovin

42 - Vds béliers reproducteurs Sulfok inscrits et non inscrits + bélier inscrit 18 mois
✆ **04 77 50 16 96**

Porcin

38 - vends 3 truies suitées 1ere portée.
✆ **06 47 99 82 87**

Equin

07 - Vds juments Comtoises 4 et 5 ans saillies bonnes origines
✆ **06 15 60 28 65**

58 - Casse cessation VENDS juments percheronnes suitées, - juments pleines, - pouliches, - très bonnes origines (réf. 270E)
✆ **06 07 17 08 28**

69 - Vends jument comtoise née en 2009, très docile, plein papier, suitée d'un poulain de 3 mois, pleine pour 2014, saillie par étalon des Haras Nationaux - 2600 euros - Livraison possible.
✆ **07 85 53 46 73**

Chien

39 - Vds chiots border né le 2 05 2013 100 euros bon sur bovins et petits bétails
✆ **06 89 78 59 82**

58 - VENDS chiots Berger des Pyrénées, mère travail sur bovin n° 250269801366141 (réf. 280F)
✆ **03 86 76 01 78 HR**
06 70 57 20 22

63 - A rés. six chiots type Beauceron nés 16.5.13 N° mère 250269500227695.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

69 - Vends chiots Border Collie nés le 24/05/2013 - 3 femelles et 2 mâles. Mère non lof n°25026850023 0612.
✆ **06 84 63 97 69**

69 - Vends 3 chiots Griffons Nivernois 2 M. et 1 F. nés le 15 mai. Dispo mi-juillet, vermifugés. Tat mère : 2GHR809 - Tat père : 2GJP135. Parents chasseurs sangliers.
✆ **06 26 23 54 03**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN006054 - BAS RHIN
RESPONSABLE PRODUCTION INTERNE & EXTERNE (CO-PRODUCTION) H/F
PME Agro de la région Strasbourgeoise. Vous dirigez la production et les activités techniques (5 pers + 20 coproducteurs en FR & EUR). Rattaché au DG, acteur des objectifs INDUSTRIELS (coûts, délais, qualité et quantité.). Ing Agro. exp. resp. production, R&D produit et technique. Organisateur, manager, créatif et innovant, leadership, comp. techniques un plus. Anglais courant, allemand un +. CDI.

AN005961 - SAÔNE-ET-LOIRE
ANIMATEUR H/F
Syndicat Agricole. L'animateur sera chargé d'accompagner les élus professionnels. Animation et appui méthodologique. Organisation d'événements. Communication. Prospective, recherche de financement. Suivi de la structure. BAC+2 min. Connaissance du milieu agricole. Aptitude à travailler en réseau. Gestion de projet. Sens de l'organisation. Autonomie. Disponibilité. Permis B. CDI à Mâcon + déplacements..

AN006116 - NIEVRE
ENSEIGNANT EN AGRONOMIE, DEVELOPPEMENT DURABLE H/F
Lycée agricole public. Enseignement de l'agronomie et du développement durable dans les classes de bac technologique STAV, BTSA GEMEAU et PA. Participation à la dynamique de l'exploitation agricole du lycée. Licence minimum. Aptitude au contact avec les jeunes. Esprit rigoureux. Goût pour la pédagogie. Capacité à travailler en équipe. Débutant accepté. CDD 100% 1 an à partir de sept. 2013. Salaire environ 1400 € net.

AN006118 - DOUBS
ENCADRANT TECHNIQUE H/F
ACI spécialisé dans la production et la distribution maraichère biologique. En relation avec la responsable, organisation et gestion de la production selon les normes AB et encadrement technique des salariés en insertion. BTS production horticole. BP REA ou formation agricole. Connaissance de l'agriculture biologique. Poste à pourvoir en septembre 2013. CDI. Salaire indicatif de 21 000 € brut annuel.

AN006136 - BAS RHIN
OUVRIER AGRICOLE DE FABRICATION H/F
Entreprise familiale. Fabrication du fromage, production de lait. Utilisation de l'écrémeuse, du pasteurisateur et de la conditionneuse. Bac professionnel ou BTS avec formation laitière (fromage). CDI. Travail d'équipe: matin ou après-midi.

AN006170 - YONNE
AGENT TECHNICO ECONOMIQUE H/F
Coopérative agricole. Représente la coopérative auprès des adhérents de son secteur et met en oeuvre la politique commerciale. Il fournit aux adhérents les moyens d'optimiser leur marge brute. En s'appuyant sur les valeurs de la coopérative : équité, transparence et engagement, Bac+2 agricole ou commercial. Bonnes connaissances en techniques agricoles (Grandes Cultures) et gestion de l'exploitation. Capacité à convaincre les agriculteurs de notre démarche de conseil visant la meilleure marge brute à l'hectare et un développement. CDI, téléphone et ordinateur portable, véhicule.

AN006178 - BAS RHIN
APPLICATEUR HYGIENISTE H/F
Entreprise spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de l'environnement. Pour sa division Pest Control. Interventions de désinfection, désinsectisation et dératisation chez le client. Organisé et autonome. Titulaire du permis B. Niveau bac. CDI. Appointement fixes et primes. Voiture de service et frais forfaitaires. Formation au sein de l'entreprise. Possibilités réelles d'avenir. Vie de famille préservée.

AN004993 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER BOVIN VIANDE H/F
Structure chargé du contrôle de performance bovins allaitants auprès de 500 adhérents et 45 000 vaches et du conseil en élevage. Assurer au quotidien l'organisation et la réalisation de la collecte des données poids et pointage (si agrément pointeur) ainsi que les commentaires des résultats. Assurer des visites de conseil en alimentation et en génétique. Participer à l'organisation. BTS minimum, licence ou ingénieur avec une bonne connaissance en élevage allaitant, aptitudes fortes d'appréciation des bovins viandes ou agrément pointeur ou en cours d'obtention. Qualité d'animalier et de contact avec les animaux, intérêt pour les travaux. CDD plein temps en remplacement d'un congé mat. Possibilité de CDI ds la structure. Poste à pourvoir dès que possible.

AN006242 - BOURGOGNE
TECHNICIEN FLAVESCENCE DOREE H/F
Fédé. Encadrer et former des groupes de viticulteurs lors de journées de prospection. Réaliser des prélèvements de feuilles de vigne en vue d'analyses. Qualités relationnelles. Sens de l'orientation. Sens des responsabilités. Habitude du travail à l'extérieur. Bac +2. Formation agricole / viticole ou issu du milieu agricole. Permis B. CDD du 26/08 au 31/10/2013. Déplacements sur la Bourgogne. Véhicule de service + rbs repas.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

69 - Vd chiots nés le 20/05/13, mère Bouvier Bernois250026980176549O non lof - Père Border C. non lof : 150 euros.
✆ **06 85 42 47 22**

Chasse-Gibier

03 - Belle chasse, pêche, détente, bungalow, 110 ha dont 2 étangs, 4+2 ha nord-est 03, axe Moulins-Lapalisse, plan chasse, 5 che-5 sai, 6.500 €, à visiter.
✆ **06 89 10 75 54 à 19 h.**

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parhc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DES FAUSSOTES À MIREBAU SUR BEZE

N° d'agrément : 21/95/636
RCS Dijon : 402 701 361

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des FAUSSOTES à 21310 Mirebeau sur Bèze du 18 mars 2013 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du montant du Capital Social à 17 175 € et divisé en part de 1145 d'un montant de 15 € chacune.
- Le transfert du siège social chez M. et Mme Nathalie MINOT 21 rue du Bourg 21310 Tanay.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Présidente de la CUMA
Nathalie MINOT

AL212910664

Philippe Château
Avocat à la Cour
36 avenue de Langres
Cour Saint Eloi
21000 Dijon

POLAIR'SYSTEM

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 81 000 euros
Siège social
5, rue aux Champs des Craies
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon B/ 392 412 094

L'associé unique de la société sus mentionnée a en date du 4 juillet 2013 :
- pris acte de la démission de Monsieur Jacques Mouget de ses fonctions de Président avec effet au jour de la levée d'une condition suspensive,
- nommé en qualité de nouveau Président de la Société, Monsieur Alexandre Finot, dmt à Sombernon (21540) 11 rue des Fleurs, avec effet au jour de la levée de la condition suspensive étant précisé que ladite condition suspensive a été levée le 05.07.2013 de telle sorte que Monsieur Alexandre Finot est devenu Président de la Société à compter du 5 juillet 2013.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis, le président

AL212910666

FINANCIERE BORDET

Société par actions simplifiée
au capital de 397.800 euros
Siège social : « Froidvent »
21290 Leuglay
489 810 705 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée générale mixte en date du 29 juin 2013, il a été décidé de fixer la date de clôture de l'exercice social au 30 septembre de chaque année, la prochaine clôture intervenant le 30 septembre 2013, et de modifier les statuts en conséquence
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL212910668

ETABLISSEMENTS BORDET FRERES

Société par actions simplifiée
au capital de 477.136 euros
Siège social : Froidvent
21290 Levallois Perret
835 720 186 RCS Dijon

En date du 28 juin 2013, l'associé unique a décidé de fixer la date de clôture de l'exercice social au 30 septembre de chaque année, l& prochaine clôture intervenant le 30 septembre 2013, et de modifier les statuts nen conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL212910669

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JF RETAIL
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 7.500 euros
Siège : Centre commercial «La Toison d'Or» avenue de Langres 21000 Dijon
Objet : Commerce de détail d'objets cadeaux, de décoration et de petit mobilier
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote à l'exception des cessions d'actions appartenant à l'associé unique qui sont libres
Président : Monsieur Jérôme Fèvre demeurant 1bis, rue des Courbes
21110 Magny sur Tille
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL212910351

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BELL
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 3, rue Devosge, 21 000 Dijon
Objet : La création, l'acquisition, la location, l'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce d'hôtel, de restaurant, de café et de bar brasserie ; L'organisation de tous spectacles, soirées à thèmes et plus généralement toutes animations musicales; La location de salles pour banquets, séminaires, etc… et toutes prestations de service en résultant.
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Christophe Massucco demeurant Chemin de la Rente St Joseph, 21 000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL212910383

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PASCAL ET ANITA BOUCANSAUD
Forme : Société en nom collectif
Siège social : 2 avenue de la Gare 21150 Venarey les Laumes
Objet :
L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de tabacs, journaux, papeterie, librairie, bimbeloterie, articles de fumeurs, loto, jeux, produits régionaux, équipement de la personne situé 2 Avenue de la Gare 21150 Venarey les Laumes
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 €
Gérant ;
- Boucansaud Pascal
demeurant 26 Avenue de Baccarat 21150 Venarey les Laumes
Associée suppléante
- Voillequin Anita épouse Boucansaud
demeurant 26 Avenue de Baccarat 21150 Venarey les Laumes
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis

AL212910662

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 juillet 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : IVARDAP
Siège social : 6 rue Henry Joly, 21000 Dijon
Forme : Société Civile Immobilière à capital variable
Capital minimum : 100€
Capital initial : 100 €
Capital maximum : 1000000 €
Objet social : Gestion et administration civiles, location de tous biens et droits immobiliers lui appartenant
Gérance : Monsieur Sassi Vincent, 6 rue Henry Joly, 21000 Dijon
Cogérant : Monsieur Boutaud Pascal, 6 rue Henry Joly, Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212910676

RECTIFICATIF

TAXI DIJON NORD

Modification
L'assemblée générale du 01 juillet 2013 a modifié l'objet social :
- Activité de taxi
- Transport public de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, y compris celle du chauffeur, ou d'un véhicule taxi
pour Avis

AL212910665

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'appel public à concurrence
Délégation de service public

COMMUNE DE CHAMPAGNE SUR VINGEANNE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :Commune de CHAMPAGNE SUR VINGEANNE, En Mairie, 6, Rue Haute - 21310 Champagne sur Vingeanne
Tél : 03 80 47 71 64 courriel : mairie.champagne-ving@wanadoo.fr
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er janvier 2014.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 165
- Volume de facturation : 15 000 m² aux abonnés, 25 000 m² exportés (pour un volume produit de 45 000 m²)
Ouvrages à exploiter :
- Station de production de : 15 m²/h
- Réservoir : 1 de 500 m²
- Linéaire du réseau : 6 335 ml
4. Contenu des dossiers de candidature et d'offre :
Documents énoncés au règlement de consultation.
5. Critère de sélection des candidatures et des offres :
Critères énoncés au règlement de consultation.
6. Demande du dossier de consultation :
Le dossier de consultation sera transmis sur demande avec AR, adressée par courriel à michel.guillaume39 mairie.champagne-ving@wanadoo.fr
7. Visites des ouvrages :
Une visite des ouvrages est prévue le mardi 27 Août 2013 , dans les conditions fixées au règlement de consultation.
8. Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre :
Le 12 septembre 2013 avant 18 heures à la Mairie de Champagne sur Vingeanne.
Les offres doivent être adressées, par plis séparés en un exemplaire pour la candidature et en deux exemplaires pour l'offre de service à Monsieur le Maire En Mairie 6, Rue Haute 21310 Champagne sur Vingeanne, sous enveloppes cachetées portant la mention : « Candidature pour la gestion du service public d'eau potable et offre pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
9. Renseignements :
Monsieur le Maire - Tél : 03 80 47 71 64
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL212910675

DISSOLUTION LIQUIDATION

PIERRE AVRIL ET JEAN LOUIS HANSSEN

Société civile professionnelle
en liquidation
au capital de 246.967,41 euros
Siège social : 3, place de la République - BP 156
21 004 Dijon cedex
398 029 397 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Pierre Avril demeurant 10, rue Vauban, 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon

AL212910387

MODIFICATION DE CAPITAL

AMBULANCE TAXI ROSE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 9 rue du Marché
21210 Saulieu
R.C.S. Dijon 420 417 966

1 - La réduction du capital social de 29 400€ ayant fait l'objet d'une première insertion dans ce journal le 7 juin 2013 est définitivement réalisé avec effet du 6 juillet 2013.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 10 000 €.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 7 520 €.
2 - L'augmentation du capital social de 2 480€ est définitivement réalisé avec effet du 6 juillet 2013.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 7 520 €.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 10 000 €.
La Gérance

AL212910670

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté préfectoral cadre n° 446 du 11 juillet 2013 en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département de la côte d'Or

Un nouvel arrêté préfectoral cadre en vue de la préservation de la ressource en eau a été signé le 11 juillet 2013.
Ce dispositif prévoit, comme les années précédentes, une modulation des mesures en fonction du degré de gravité de la situation.
Les dispositions prévues par l'arrêté cadre n'entreront en vigueur qu'en cas de prise d'arrêtés spécifiques constatant le franchissement des seuils tels que définis par l'arrêté cadre.
Les dispositions s'appliqueront, selon la situation, aux usages agricoles, industriels, ainsi qu'aux golfs. Des mesures générales de restriction, destinées à l'ensemble de la population, pourront également être mises en œuvre.
L'arrêté et ses annexes sont consultables en mairies, à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau, 57 rue de Mulhouse à Dijon, ainsi que sur le site internet de la DDT (www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr), à la rubrique « Eau ».

AL212910677

NON DISSOLUTION

FIDAL
Parc Artémis - Bâtiment A
17 C rue Alain Savary
BP 1601
25010 Besançon Cedex

LE CARRE

SAS au capital de 37 000 euros
Siège social
10 rue Marguerite Yourcenar
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 409 480 266

Statuant par application de l'article L 223-42 du Code de Commerce, l'associée unique a décidé le 30 juin 2012 qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis

AL212910667

TRANSFERT DE SIÈGE

M.G.D.M

Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue Pasteur
21370 Plombières les Dijon
428 742 894 RCS Dijon

Aux termes du PV de l'AGE du 14/06/2013, il a été décidé de transférer le siège social au 48 rue du Rocher, 75008 Paris, à compter de ce jour. La société sera radiée du TC de Dijon.

AL212910663

GROUPE AVENIR SANTE

S.A.S. au capital de 6.426.075 €
Siège social : 75008 Paris
47, Bd de Courcelles
528 147 739 RCS Paris

Par A.G.Mixte du 26/04/2013, il a été décidé de transférer le siège social au 20, cours du Général de Gaulle ,Ài 21000 Dijon à compter du 01/05/2013. La Présidence est assurée par M. Pierre Kissel demeurant 21, rue Alexandre Dumas ,Ài 78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL212910672

KISLI

SAS au capital de 3000 euros
Siège social: 4 rue Léon Bocheron,
54110 Rosières-aux-Salines.
534 090 725 R.C.S. Nancy

L'AGO du 29/06/2013 a décidé de transférer le siège social de la société au 11 avenue Albert Camus, 21000 Dijon, à compter du 01/08/2013
Présidence : M. Laurent Richard, demeurant 4 rue Léon Bocheron à Rosières-aux-Salines

AL212910674

DÉMISSION

Philippe Château
Avocat à la Cour
36 avenue de Langres
Cour Saint Eloi - 21000 Dijon

POLAIR'SYSTEM

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 81 000 Euros
Siège social: 5, rue aux Champs des Craies
21121 Fontaine-Les-Dijon
RCS Dijon B/ 392 412 094

L'Associé Unique de la Société sus mentionnée a en date du 4 juillet 2013:
- pris acte de la démission de Monsieur Jacques Mouget de ses fonctions de président avec effet au jour de la levée d'une condition suspensive,
- nommé en qualité de nouveau président de la société, Monsieur Alexandre Finot, dmt à Sombernon (21540) 11 rue des Fleurs, avec effet au jour de la levée de la condition suspensive étant précisé que ladite condition suspensive a été levée le 05.07.2013 de telle sorte que Monsieur Alexandre Finot est devenu président de la société à compter du 5 juillet 2013.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis, Le Président.

AL212910673

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA MANDRAGORE

Société Civile
au capital de : 1.829,39 euros
Siège social
4, rue du Château 21121 Darois
392 666 152 RCS Dijon

Suivant procès-verbal de Décision Unanime des Associés en date du 28.06.2013 :
- Il a été pris acte du décès de M. Max Perrin, gérant, survenu le 14.06.2013
- Il a été décidé de nommer en qualité de co-gérants :
. M. Bertrand Perrin, demeurant à Dijon (21000) 6 boulevard de Yougoslavie
. M. Philippe Portier, demeurant à Rueil Malmaison(92500) 47 boulevard de Solférino.
Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon.
Pour avis
La gérance.

AL212910660

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend **un appartement** avec **cave**
3, rue Pasteur à Quétigny (21)
T3 de 64 m² - Lot 41 - **Classe Energie : D - Prix : 65.000 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe Louis - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212910656

SCP «J. Laureau-P. Cléon
& B. Mugneret»
Notaires associés
23 Rue Jacques Cellerier - Dijon

Vente de fonds de commerce
EURL BO / SARL SFTB

Suivant acte reçu par Maitre Mugneret, le 4 juillet 2013, enregistré au SIE Dijon Nord le 10 juillet 2013, Bordereau 2013/1450, case 2, contenant :
Cession de fonds de commerce
Par l'EURL BO, au capital de 8 000,00 Euros, siège à DIJON, 26 rue Odebert, RCS Dijon B 481 032 365
Au profit de la SARL SFTB, au capital de 15 000,00 euros, siège à Dijon, 26, rue Odebert, RCS Dijon B 793 832 361
D'un fonds de commerce de BAR LICENCE IV - RESTAURANT sis à Dijon, 26 Rue Odebert, exploité sous l'enseigne VICTOR ET GUSTAVE
Moyennant le prix de 137.000 €
Entrée en jouissance au 4 juillet 2013
Les oppositions seront reçues chez Maitre Mugneret où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication

au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour avis
B. Mugneret

AL212910671

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

LEVY PRON GUINET VERGES LOPEZ
SELAS au capital de 163.400 €
Siège social : 37, rue St Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des associés du 27 juin 2013 les modifications suivantes :
Anciennes mentions :
Présidente :
Mme Bénédicte Pron dt Chemin du Pré de Chappes -St-Thibault, 18300 St-Satur
Directeurs généraux :
M. Marc Lévy dt Le Château, 58000 Sermoise sur Loire
M. Michel Guinet dt 12, rue du Pré du Roc, 18150 Cuffy
M. Philippe Vergès dt 35, quai Cosnier, 45250 Briare
Nouvelles mentions :
Président :
M. Philippe Vergès dt 35, quai Cosnier, 45250 Briare
Directeurs généraux :
M. Marc Lévy dt le Château, 58000 Sermoise
Mme Bénédicte Pron dt Chemin du Pré de Chappes -St-Thibault , 18300 St-Satur
M. Michel Guinet dt 12, rue du Pré du Roc, 18150 Cuffy
M. Jean-Claude Lopez dt « La Brelotte », 45600 Sully sur Loire
M. Arel Desjardin dt 106 bis rue des Rivières Saint Agnan, 58200 Sully sur Loire
Pour avis, le Président, Ph. VERGES

AL582910716

MENUISERIE ISOLATION COUVERTURE

Société à Responsabilité
Limitée au capital de 5 900 €
Ancien siège social
45, Avenue du 14 Juillet 58300 Decize
Nouveau siège social
17 Bis, rue des Chaumottes
58660 Coulanges les Nevers
481 536 456 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 7 juin 2013, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :
- de transférer le siège social de Decize (58) 45, avenue du 14 Juillet à Coulanges les Nevers(58) 17 Bis, rue des Chaumottes et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de modifier la dénomination sociale F.G.B. pour adopter celle de MENUISERIE ISOLATION COUVERTURE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'étendre l'objet social à l'activité d'installation d'éléments de récupération d'eau pluviale en zinc ou aluminium, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL582910703

ETABLISSEMENTS MARECHAL

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue de la Belle Etoile,
58220 Donzy
300 822 335 RCS Nevers

Extension objet social
Aux termes d'une délibération en date du 01 juillet 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes:
«L'achat, la vente, la réparation, l'entretien, la location de tous matériels, tracteurs, véhicules et machines agricoles neufs ou d'occasion, la vente de carburants et lubrifiants, pièces détachées et tous accessoires nécessaires à l'agriculture.» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL582910708

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Par jugement en date du 02/07/2013, le Tribunal de Commerce du Mans a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Redressement judiciaire
de
TRANSPORTS DUBOIS CENTRE, T.D.C.
Zone Industrielle
Rue des Frères Chappe
72200 La Flèche
R.C.S. : 334 130 614
ETS SECONDAIRE :
TRANSPORTS DUBOIS CENTRE - T.D.C.
Zone Artisanale les Champs Hardis
58660 Coulanges les Nevers
RCS Le Mans 334 130 614
A fixé la date de cessation des paiements au 27/06/2013, a nommé juge commissaire M. Weibel, mandataire judiciaire Me Briand Pierre 2 rue des Gladiateurs 72015 Le Mans Cedex 2,
Administrateur judiciaire la SELARL AJ PARTENAIRES en la personne de Me Rousseau 2 rue de Bel Air - BP 91859 - 49018 Angers Cedex 01 avec mission d'assistance.
Invite les créanciers à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC .
Le greffier

AL582910717

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître J.C Rérolle
Notaire à Decize

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Mr Michel, Henri Coulbouée, et Mme Solange, Julienne Jucondin, son épouse, à Decize (58300), 20 bis rue du Bois Bourgeot.
Mariés sous le régime légal de biens réduite aux acquêts à la mairie de St Léger des Vignes (58300), le 13/09/1969.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au survivant des époux
Notaire rédacteur : Me Rérolle (8 rue Carnot 58300 Decize). Date de l'acte : 28/06/2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par RAR ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Rérolle

AL582910713

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SPP en date du 24 juin 2013, il a été constitué une Société Civile dénommée : SCI B.D.
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immobiliers, droits immobiliers et toutes participations dans toutes sociétés civiles.
Siège social : 109 rue du Maréchal Leclerc, 58200 Cosne Cours sur Loire
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Delphine Menuel, demeurant à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), 109 rue du Maréchal Leclerc.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL582910670

Société d'Avocat
Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée FRANCO SOUS LES ROCHES, au capital de 175 000 € en numéraire, ayant pour objet la propriété, la location ou la mise à disposition de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 47, avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux. Les gérants sont M. Pierre Franco et Mme Madeleine Dessertenne ép. Franco dt 47, avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux. Les cessions de parts sociales à des tiers non associés sont soumises à l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital.
Pour avis, la gérance

AL582910701

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

ECO-BATIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
siège social : 55 avenue du Général d'Espeuille
58360 Saint Honoré Les Bains

Par acte SSP en date du 19/06/2013, il a été constitué une SARL dénommée ECO-BATIR.
Objet : l'hôtellerie et la restauration, la location de chambres d'hôtes et de gîtes, l'activité de marchand de biens et de promoteur immobilier, la commercialisation et la transformation de bois.
Siège social : 55 avenue du Général d'Espeuille à Saint Honoré Les Bains (Nièvre)
Capital : 10 000 euros
Gérance :
- Monsieur Costanzo Procaccini, demeurant à Cautano (Italie) Via le P. Umberto, 9
- Madame Loredana De Simone, demeurant à Airola (Italie)
Contrada Fiego Via Appia
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers
pour avis

AL582910709

Par acte SSP du 16 juin 2013, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : J&N MOREAU,
Capital: 1 000 Euros,
Forme : Société civile,
Siège social : 58 rue des Grandes Brunettes 58340 Cercy la Tour,
Objet: L'acquisition par achat ou apport, directe ou indirecte, avec des capitaux propres ou d'emprunt, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, de tous biens et droits immobiliers,
Durée : 99 ans,
Gérance : M. Jack Moreau 58 rue des Grandes Brunettes 58340 Cercy la Tour . Madame Nathalie Dureuil, née Moreau 34 rue de la croix aux biches 94360 Bry Sur Marne
Interviennent librement les cessions de parts entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de la société.
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL582910711

Avis de constitution
Dénomination : SCI PEROT RAULIN
Forme : SCI
Capital : 10 000 euros
Siège : 2 ruelle saint Nicolas 58450 Neuvy sur Loire
Objets : Location gestion de bien immobiliers
Durée : 99 ans
Gérant Mr Perot Guillaume 2 ruelle saint Nicolas 58450 Neuvy sur Loire
RCS : Nevers

AL582910712

Maître REROLLE
Notaire à Decize (58300)

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Maître Rerolle, notaire à Decize, le 20 juin 2013, enregistré au Service des Impôts de Nevers le 11 juillet 2013, bordereau 2013/857, case 4, ext 1966, des statuts de société civile immobilière, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : CEREMONIE
Siège social : Decize (58300), 12, place Jean-Jaurès
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S
Objet ,social : toutes activités immobilières
Capital social : 100,00 €
Apports : 100,00 € en numéraire
Gérant : Mr Sylvain Cérémonie, demeurant à Devay (58), 5 rue de l'église, pour une durée illimitée
Parts sociale : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, la majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

AL582910721

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL BONNOT

Le Bourg
58170 Millay
Société Civile au Capital de 179 880 euros
RCS Nevers - 421.996.984.

L'assemblée générale réunie le 1er juillet 2013, aapprouvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Bonnot Danielle de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL582910704

EARL DES VALLEES

Prémaison, 58190 Vignol
Société Civile
au Capital de 94.884,27 euros
RCS Nevers 380.799.056

L'assemblée générale réunie le 1er juillet 2013, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Stucki Annick de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL582910707

ARGENT OR ET MONNAIES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège : 2 Avenue Colbert, 58000 Nevers
503 722 399 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric Sapin, demeurant 8 Rue des Ouches - 89550 Hery, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le
passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 Avenue Colbert, 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront √ctre notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL582910718

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DES GRANDS BOIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 62 244,93 euros
Siège social : les Grands Bois
58210 La Chapelle Saint André
353 602 170 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2013 :
- a décodé de réduire le capital social de 999, 93 euros, ce qui a pour effet de la ramener à la somme de 61 245 euros.
- a décodé d'augmenter le capital social de 61 230 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 122 475 euros.
Pour avis, la gérance.

AL582910634

SARL AFER AFER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 €
Siège social : 1 rue Général Auger
58000 Nevers
RCS Nebers 424 556 983

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2013, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 192 377.55 euros pour le porter de 7 622.45 euros à 200 000 euros, par incorporation directe d'une somme de 192 377.55 euros prélevée sur le compte «Autres Réserves».
Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 500 parts, de 15.24 euros à 400 euros l'une.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit:
Article 8 - Capital Social
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 7 622.45 euros.
Il est divisé en parts de 15.24 euros chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribués à chacun d'eux dans la proportion de leurs apports respectifs, à savoir
- à Monsieur Clouet Jean-Pierre : 250 parts numérotées de 1 à 250
- à Monsieur Lamoussière Grégory : 250 parts numérotées de 251 à 500
Total des parts formant le capital social : 500 parts
Conformément à l'article 38 de la loi du 24 juillet 1966, les soussignés déclarent expressément que ces parts sociales ont été réparties entre eux dans la proportion sus-indiquée et sont entièrement libérées.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 200 000 euros.
Il est divisé en 500 parts sociales de 400 euros l'une, numérotées de 1 à 500, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :
- à Monsieur Clouet Jean-Pierre : 250 parts numérotées de 1 à 250
- à Monsieur Laloussière Grégory : 250 parts numérotées de 251 à 500
Total des parts formant le capital social : 500 parts
Les associés déclarent que ces parts sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes libérées intégralement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL582910668

FUMAGE ARTISANAL DU NOHAIN

SARL au capital de 10 000 €
Siège social
Parc d'activités du Val de Loire
4 rue des Limes
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
531 563 070 RCS de Nevers

L'AGE du 28/06/2013 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 10 000 euros, à 5 000 Euros. Ainsi que suivant l'article L223-42 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution de la société.
Modification au RCS de Nevers

AL582910706

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SODEX DE L'ENTREPRISE RICHOUX

SARL au capital de 7 622,45 €
porté à 120 000 €
Route de Nevers
«La Galette»
58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 381 644 723

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/06/2013 a décidé d'augmenter le capital social de 7 622.45 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux euros et quarante-cinq centimes (7 622.45 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 €)
Pour avis
La Gérance

AL582910714

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. AV3L

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 10 000 €uros
Siège Social : Route de la Marche
58400 La Charité sur Loire
R.C.S. Nevers B 533 790 515

Au terme de l'A.G.E. du 29/06/2013, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du CC. Pour avis. La Gérance.

AL582910660

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LA GRANGE IMMO, SCI au capital de 100 000 euros, 371,rue Louise Michel - Le Patureau Froment 58600 Garchizy. RCS Nevers 449107200. A compter A.G.E du 01-07-2013: Transfert du siège social à: 1, rue Becquerel - 63000 Clermont-Ferrand. Formalités au RCS de Nevers et Clermont-Ferrand.

AL582910698

NOMINATION

CENTRE PHARMA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
138, rue Francis Garnier
58000 Nevers
751 517 103 R.C.S. Nevers

Par décisions du 29 octobre 2012, l'associé unique a, à compter du 5 novembre 2012, nommé Monsieur Gilles Ducret demeurant

4, rue Abélard, 71380 Saint Marcel, en qualité de directeur général et pharmacien responsable, en remplacement de Monsieur Olivier Pellet, démissionnaire de ces deux mandats.
Les inscriptions modificatives seront portées au RCS de Nevers.
Pour avis

AL582910702

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

EDITIONS ALGOFAÉ

SAS au capital de 2000 euros
Mouron sur Yonne

L'assemblée générale du 22 juin 2013, constatant que les comptes arrêtés au 31 décembre font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et délibérant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce décide de la poursuite de l'activité de la société.

AL582910672

ETABLISSEMENTS COIGNET

Société par actions simplifiée
au capital de 120.000 euros
Siège social : Les Naslots, 58220 Ciez
312 057 318 RCS Nevers

Modif commissaire aux comptes
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 juin 2013, il résulte que :
SAS COGEP AUDIT, domicilié(e) Mail des Mariniers - BP 8 - Parc d'Activités du Val de Loire - 58201 Cosne Cous sur Loire Cédex, a été nommé(e) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société COGEP AUDIT, SA COGEP, domicilié(e) Mail des Mariniers - BP 8 - Parc d'Activités du Val de loire - 58201 Cosne Cous sur Loire Cédex, a été nommé(e) en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Menuel Philippe.
Pour avis.
Le Président.

AL582910719

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CAR CONSULTING & SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 6 000 €
Siège social : 20 Rue Saint Martin Immeuble Saint Martin
58000 Nevers
514 672 427 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 27 mars 2013, les associés ont pris acte de la démission de M. Arthur Roidor de ses fonctions de cogérant à compter du même jour, et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Dépôt légal au RCS de Nevers.
Pour avis

AL582910723

Alciat-Juris
Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

CILOC 70078493

SARL au capital de 150 000 €
Route de Bourgogne, 58000 St Eloi
RCS Nevers B 495 025 884

Selon décisions de l'associée unique du 30/03/2013, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit avec effet à compter de ce jour :
Ancienne mention : Gérant : Emmanuel Joliet, né le 07/12/1967 à Poitiers (86000), dmt à Veyrac (87520) La Croix de l'Ange, La Barre.
Nouvelle mention : Gérant : Patrice Rocher, né le 09/08/1971 à Guèret (23000), dmt à Limoges (87000), 20 rue des Pilateries.
Pour insertion,
Pour avis.

AL582910722

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

SARL LES BOULOTS

au capital de 3 000 Euros
Siège social : 6 Les Boulots
89770 Boeurs- en- Othe
RCS Sens 788747756

Avis de modification
Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 juin 2013, il résulte que :
- La collectivité des associés de la SARL LES BOULOTS a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 30 juin 2013, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes:
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Dénomination :
Ancienne mention : SARL LES BOULOTS
Nouvelle mention : SAS LES BOULOTS
Administration :
Ancienne mention : Monsieur Fabrice Brochard, gérant
Nouvelle mention : Monsieur Fabrice Brochard, président
Cession d'actions :
Toutes cessions d'actions sont soumises à agrément donné à la majorité des actionnaires.
- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de Sens
Pour avis,

AL892910775

SHERIC

SARL au capital de 5000 Euros
12 avenue des Ardilles,
89000 Saint Georges sur Baulche
788440220 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juillet 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 21 bis rue du Temple, 89000 Auxerre à compter du 12 juillet 2013.
Autres modifications :
il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social
Nouvelle mention : Achat, vente sédentaire ou ambulante, en gros et en détail, importation , exportation de tous articles de vêtement, d'habillement, chapellerie, chaussure et bijoux fantaisie
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892910796

→ AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: V.Ecochaux
Forme: SARL
Capital: 2000 euros
Siège: 16 hameau les guinots 89116 Cudot
Objet: enduit à la chaux stuc, badigeon, tadelakt. enduit sculpté imitation pierre, brique.
Durée: 99 ans
Gérant:M. Vanacker Arnaud 16 hameau les guinots 89116 Cudot
RCS: Sens

AL892910756

Constitution : suivant acte reçu par Maître Renaud Groslambert, notaire à Voulx, le 26 mars 2013.
Il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI TWEETY
Forme : Société civile
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : Courlon sur Yonne (89140), 48 rue des Préaux.
Durée : 99 ans, du jour de son immatriculation.
Capital social : mille deux cents euros (1 200,00 eur)
Gérants : Monsieur Yves Teil, demeurant à Courlon sur Yonne (89140) 48 rue des Préaux.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens (Yonne).
Cession de parts - agrément : les parts sociales, librement cessibles entre associés.

AL892910766

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 juillet 2013 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associée unique.
Dénomination sociale : VAUBAN AUTO-ECOLE.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet :L'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur. Toutes les formations liées à la sécurité routière (formation post permis, récupération de points, conduite éco).
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 19 avenue Marceau, 89000 Auxerre
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant :Madame Christelle Flacelière demeurant 5 rue de la Butisse, 89240 Parly
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL892910769

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Georges sur Baulche (89) du 4 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : NOWY DOM
Siège social : 240 Rue du Thureau - 89000 Saint Georges sur Baulche
Objet social : l'acquisition, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; et éventuellement l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la société ; l'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : monsieur Stéphane Clerc : 14 Rue Aloysius Bertrand, 21160 Marsannay la Côte, madame Monika Clerc : 14 Rue Aloysius Bertrand, 21160 Marsannay la Côte,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés, représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, requis dans tous les cas.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance

AL892910771

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Héry (Yonne) du 8 juillet 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: DISC
Siège social: 11 Allée de la Croix de Long, 89550 Héry
Objet social: Chauffagiste, plomberie, ramonage, entretien de chaudière, réparation, installation et entretien d'adoucisseur. Energie renouvelable.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 3 000 euros
Gérance : Monsieur Emilien Dombrowski, demeurant 11 Allée de la Croix de Long, 89550 Héry
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL892910773

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2013, à Véron, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL GORZEL.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 31 Promenade de l'Est, 89510 Véron.
Objet:Pose de fenêtres, maçonnerie,générale, rénovation, restauration, aménagement intérieur et extérieur, électricité .
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 4 000 euros divisé en 400 parts sociales de 10 euros chacune.
Gérance : Pavlovic Zeljko, demeurant 2 rue Jules Joffrins, 93200 Saint Denis
Vicentijevic Goran demeurant 31 promenade de l'est, 89510 Véron. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de sens..Pour avis.

AL892910776

Aux termes d'une acte s.s.p. du 01/07/13 à Gisy les Nobles, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : COULEURS D'INTERIEUR
Siège social : Gisy les Nobles (89140) 16, rue Saint Pregts
Objet : peinture, décoration, vitrerie, aménagements intérieurs.
Durée : 99 ans
Capital : 4 000 €
Gérance : M. Christophe Vaché, 16, rue Saint Pregts à Gisy les Nobles (89140)
Immatriculation : RCS Sens

AL892910780

Suivant acte sous seing privé à Malay le Grand du 30 Juin 2013, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : ALKAIR

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Appel à candidature dans le cadre de la purge du droit de préférence attribué aux propriétaires forestiers joignants d'une parcelle boisée mise en vente
Publication effectuée en application de l'article L.331-19 du Code Forestier
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte des Consorts PETITBON :
Commune de LAINSECQ - bois-taillis - 53 a 15 ca : La garenne de bassou: AH 6 (17 a 84 ca) , AH 7 (16 a 78 ca)- Le grand buisson: AY-224 (1 a 53 ca) - Les taillis de chappe: AP 229 (8 a 75 ca), AP 314 (8 a 25 ca)
Les conditions de la vente sont les suivantes
Prix : 720 €uros T.T.C. frais Safer inclus pour l'ensemble des parcelles, à savoir une surface totale de 0 ha 53 a 15 ca - paiement au comptant ; frais notariés : selon barème en vigueur ; conditions particulières et cahier des charges Safer
Commune de SOUGERES-EN-PUISAYE, bois-taillis 44 a 14 ca : Buisson edme roche: AT 264 (27 a 29 ca), AT 292 (6 a 64 ca) - Les vignelles: AT 177 (10 a 21 ca)
Les conditions de la vente sont les suivantes:
Prix : 640 €uros T.T.C. frais Safer inclus pour l'ensemble des parcelles, à savoir une surface totale de 0 ha 44 a 14 ca - paiement au comptant ; frais notariés : selon barème en vigueur; conditions particulières et cahier des charges Safer
Les personnes bénéficiant de ce droit de préférence devront manifester qu'elles exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions indiqués ci-dessus, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé au plus tard le
19 septembre 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 AUXERRE cedex, où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892910804

Siège : 13 Rue de l'Industrie, 89100 Malay le Grand
Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Eve Saby née Serrat demeurant 30 Rue Pasteur 89100 Malay le Grand
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas.

AL892910792

Par acte SSP en date à Chaumot le 02/07/2013 , il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CAR WASH GALLERY
Capital : 40.000 euros
Siège social : 43 rue Xavier de Saxe 89500 Chaumot
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet : En France et dans tous pays, pour elle-même ou pour le compte de tiers, directement ou indirectement : la création et l'exploitation de centres de lavages automobile notamment, de centres automatiques en self service, le conseil pour la création, l'installation et de développement de tels centres, l'acquisition de fonds de commerce et/ou d'immeubles affectés à l'usage des ces centres.
Gérant : M. Fabrice Emilien Jean Blanckeman demeurant 43 rue Xavier de Saxe 89500 Chaumot
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL892910794

Par acte SSP du 04/07/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : A.F.M.E AGENCEMENT FERMETURE MITOITERIE ELECTRICITE
Objet social : L'achat, la vente, la pose, de tous produits, matériels ou mobiliers destinés à l'amélioration, la rénovation ou la décoration de bâtiments, constructions ou immeubles en tous genres.
Siège social : Chemin du Charme, 89110 Saint-Martin-Sur-Ocre
Capital : 2000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Gulczynski Sébastien 45, rue Alexandre Bickart 77500 Chelles.
Immatriculation au RCS de Sens

AL892910795

Aux termes d'un acte sous seings privés en 9 juillet 2013 à Saint Léger Vauban, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée
Dénomination : CRUARD BOUDINEL
Siège social : Hameau de Montpaulet Rueres 89630 Saint Léger Vauban
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural, la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.
Durée : 99 ans.
Capital : 7 500 euros,
Gérant : Mademoiselle Boudinel Aurélie 30, avenue Beauséjour, 94500 Champigny-sur-Marne
Immatriculation : au RCS d'Auxerre

AL892910805

→ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 892610663 concernant la société Travaux Ascenseur Marinelli ,parue le 28 juin 2013 il convenait de lire **la société sera immatriculée au RCS de Sens** et non d'Auxerre.

AL892910797

→ ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 12 juillet2013 concernant la SCI JPM (493 031322 RCS Auxerre). Il fallait également lire : La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.Pour avis, la gérance..

AL892910772

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

RB CONSEILS

SARL au capital de 500 €
Siège social : Soucy (89100)
8, rue Colette
503 675 225 RCS Sens

Le 30/06/2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et nommé M. Rémi Bienvenu demeurant à Soucy (89100), 8 rue Colette, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.

AL892910714

PRESTADESS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 5 rue des Chapelles
89220 Bléneau
500 331 905 RCS Auxerre

Dissolution
Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2013, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL892910763

SCI SEMAT

Société civile
au capital de 152 euros
Siège social
6 route de Paris 89100 Sens
352 844 088 RCS Sens

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
BIOESYS SCIENCES ET NATURE SAS
Redressement judiciaire du 14/06/2011
Liquidation judiciaire du 12/07/2011
1, Boulevard Noyers Pompon - 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 8 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892910758

Au titre de la procédure suivante :
AUTOKAR'S SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 04/09/2012
44 E, avenue Edouard Branly 89400 Migennes
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910782

Au titre de la procédure suivante :
APH 89 SARL
Liquidation Judiciaire du 25/01/2011
4, avenue de la Résistance 89140 Pont sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910783

Au titre de la procédure suivante :
E.G.P. DECOR SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 26/02/2013
10, rue du Stade 89340 Villeneuve la Guyard
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910784

Au titre de la procédure suivante :
AQUA KIT PISCINES EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 12/02/2013
150 B, avenue Sénigallia 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910785

Au titre de la procédure suivante :
IGNARD Franck
Liquidation judiciaire du 29/01/2013
24, rue André Thibord 89190 Courgenay
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910786

Au titre de la procédure suivante :
ROZDOLSKY Muriel
Liquidation judiciaire du 15/01/2013
6, rue de la Petite Juiverie 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 juillet 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL892910787

L'AGE du 30/05/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jean Paul Gouot, demeurant 40 avenue du Rue Couvert, 89100 Paron, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 Route de Paris, 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL892910790

SCI SEMAT

Société civile
au capital de 152 euros
Siège social
6 route de Paris 89100 Sens
352 844 088 RCS Sens

L'AG du 31/05/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean Paul Gouot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens en annexe au RCS.

AL892910791

SCI DE LA TIRANDIERE

Société civile en liquidation au capital de 15.244,90 euros
Siège de la liquidation : Grande Rue,
89770 Chailley
390 363 463 RCS Sens

Par décisions en date du 30 juin 2013, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis

AL892910800

→ MODIFICATION DE CAPITAL

Par décision du 21.5.13 les associés de la SAS FINANCIERE GOURMAND au capital de 235.917,50 €, siège social Auxerre(89) 16, av. Foch, 413 822 057 RCS Auxerre, ont décidé d'augmenter le capital social de 2.745 € par apports en numéraire. Le 27.5.13, le Président de la société a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital.
Ancienne mention publiée Capital : 235.917,50 €
Nouvelle mention Capital : 238.662,50 €.

AL892910522

SCP ECHINARD SEGAUT
ET PARRY-AVRIL
Notaires associés
16 rue de Lorraine
21200 Beaune

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël Parry-Avril, le 10 juillet 2013, le capital du GROUPEMENT FORESTIER SLOTH, Groupement forestier au capital de 1.136.000 € dont le siège social est à Appoigny (89380), 2 impasse de l'Etang, RCS Auxerre 518 828 033 a été porté à 1.446.000 € et les article 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence
Article 7 - Capital social.
Ancienne mention: 1.136.000 €.
Nouvelle mention: 1.446.000 €.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis
Le notaire

AL892910778

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SERVICES TECHNIQUES MACHINES OUTILS

SARL au capital de 5 000 €
Siège social:
12 Promenade des champs plaisants
89100 Sens
RCS Sens 491 808 713 RCS Sens

Aux termes d'une AGE en date du 01/07/2013, la collectivité des associés a décidé :
Du transfert du siège social à compter du 01/07/2013 au 156 Rue des Déportés 45200 Montargis
Les articles 3, 7 et 10 des statuts seront modifiés au RCS d'Orléans (45).
La société sera radiée du RCS de Sens et réimmatriculée au RCS d'Orléans

AL892910768

SCP «LENDAIS & Associés»,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (89500)
8 Quai du Commerce

SCI DU BIEF

Société civile immobilière
Au capital de 310.996,00 Euros
Siège social : 2 rue du Bief
89500 Villeneuve sur Yonne
422.798.934 RCS Sens

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE
Par décision prise en assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2013, les associés ont décidé de transférer le siège de la société sis à Villeneuve sur Yonne (89500), 2 rue du Bief, à Villeneuve sur Yonne (89500), La Tuilerie, Chemin de la Fosse Rouge, Talouan, et ce à compter du 7 juillet 2013.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me Lendais

AL892910788

OXO DOCUMENT AGENCY 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 rue du 24 Août
89000 Auxerre
477 562 565 RCS Auxerre

L'AGE du 02/04/13 a décidé de transférer le siège social du 15 rue du 24 Août, 89000 Auxerre au 9 Allée des Platanes 89000 Perrigny avec effet au même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL892910789

→ NOMINATION

Le 28/06/13 l'AG de la SARL MP LOGISTIQUE, capital 215.000 Euros, siège social Aillant sur Tholon (89) 1 rue Marcel Brault 480 092 436 RCS Sens a décidé de nommer des Commissaires aux comptes.
Ancienne mention publiée : CAC : néant
Nouvelle mention : CAC titulaire : AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, sise à Auxerre (89) 13 rue Théodore de Bèze, CAC Suppléant : CABINET MORIZE AUDIT, sis à Auxerre (89) 19 avenue Pierre Larousse.

AL892910721

Maître Christophe NOëL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

FAMEY

Société par actions simplifiée
au capital de 39 000 Euros
Siège social : rue Gutenberg
89500 Villeneuve sur Yonne
434 063 681 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin2013, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris(75008) 35 rue de Rome, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société ABPR.
Pour avis, le Président...

AL892910798

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI GRANDS CHENES

SCI au capital de 500 €
Siège social
1 Route du Présou
89340 Villeneuve-la-Guyard
492 789 334 RCS de Sens

L'AGE du 29/06/2013 a nommé en qualité de gérant M. PEREA Gabriel, demeurant 2 Route du Présou, 89340 Villeneuve-la-Guyard en remplacement de M. PEREA José, à compter du 29/06/2013.
Modification au RCS de Sens

AL892910761

EARL DES CHENEVIERES

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 143 302,08 euros
14 grande Rue ,Äi 89113 Neuilly
RCS de Sens n° 343 977 385

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2013, il a été décidé la nomination à la co-gérance de Mme Mathilde Maury épouse Godard, demeurant 2 Chemin Thibault, Les Réthorêts 89320 Cerisiers
Pour avis, la Gérance

AL892910779

KENZA TONNERRE

SARL au capital de 500 €
Siège social :
55 rue de l'Hôpital
89700 Tonnerre
791 676 760 RCS Auxerre

L'AGE du 10/07/2013 a nommé en qualité de gérant M. Bouchnag Mahmoud, demeurant 7 rue de Strasbourg, 59400 Cambrai, en remplacement de M. Chemlali Hedi, à compter du 10/07/2013.
Modification au RCS d'Auxerre

AL892910793

→ VENTE

Suivant acte s.s.p. du 01/07/13 à Gisy les Nobles, enregistré au SIE de Sens le 10/07/13, M. Christophe Vaché, vendeur, demeurant à Gisy les Nobles (89140), 16, rue Saint Pregts, a cédé à la Société COULEURS D'INTERIEUR, SARL au capital de 4 000 €, dont le siège social est à Gisy les Nobles (89140), 16, rue Saint Pregts, en cours d'immatriculation au RCS de Sens, une branche d'activité de «peintre décorateur» exploitée à Gisy les Nobles (89140), 16, rue Saint Pregts et pour lequel Mr Vaché est immatriculé au RCS de Sens sous le numéro 323 897 330 moyennant le prix de 25 000 €.
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 01/07/2013.
Les oppositions seront reçues au fonds vendu, où élection de domicile a été faite à cette fin. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

AL892910781

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Haute-Côte d'Or

Sur les routes du vase de Vix

Le musée du Pays Châtillonnais consacre une exposition à la tombe de Vix, soixante ans après sa découverte.

L'histoire commence sur le Mont Lassois, à quelques kilomètres de Châtillon-sur-Seine. Plusieurs objets sont retrouvés au début du XX^{ème} siècle. Des fouilles sont entreprises et une tombe princière est découverte en janvier 1953. Celle-ci renferme la dépouille d'une femme d'une trentaine d'années. Couverte de nombreux bijoux, la jeune femme porte un collier d'or pesant 480 grammes.

D'autres objets sont retrouvés et notamment un cratère, un vase antique à deux anses, en forme de coupe mesurant 1,64m, pesant 208 kg et datant du Vème siècle avant Jésus Christ. Cette découverte, considérée comme une référence internationale, est considérée comme la plus importante réalisée en France au XX^{ème} siècle.

Jusqu'au 15 octobre

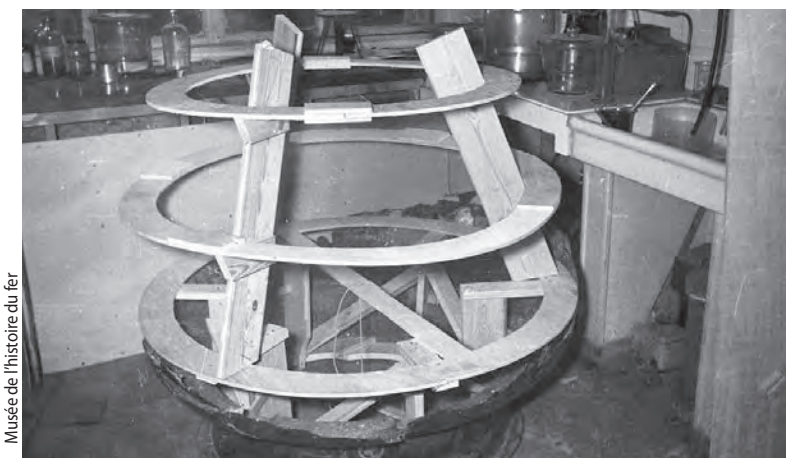
Par cette exposition qui durera jusqu'au 15 octobre, le musée du Pays Châtillonnais assure un voyage dans le temps à toute personne qui franchira sa porte. L'histoire du vase et de la mystérieuse dame de Vix sont au premier plan. Selon toute vraisemblance, la jeune femme était une personnalité très importante. Dans la société celte, les femmes pouvaient apparemment jouer un rôle de premier ordre. Celui de la dame de Vix était sans doute plus religieux que politique. Quant au cratère, il était dans l'Antiquité destiné à opérer un mélange entre l'eau et le vin. La boisson était distribuée aux convives lors de célébrations rituelles ou festives. Le cratère de Vix étonne par ses proportions et le chemin qu'il a dû parcourir pour parvenir à Vix depuis la Grande Grèce.

A.G. D'APRÈS COMMUNIQUÉ


Musée du Pays Châtillonnais


Paris Match

◀ Une place particulière est réservée à la propriétaire du vase. Les vestiges du squelette exhumé par les archéologues sont exposés au sein d'une installation à la fois imposante et harmonieuse.


Musée de l'histoire du fer


Collection Joffroy

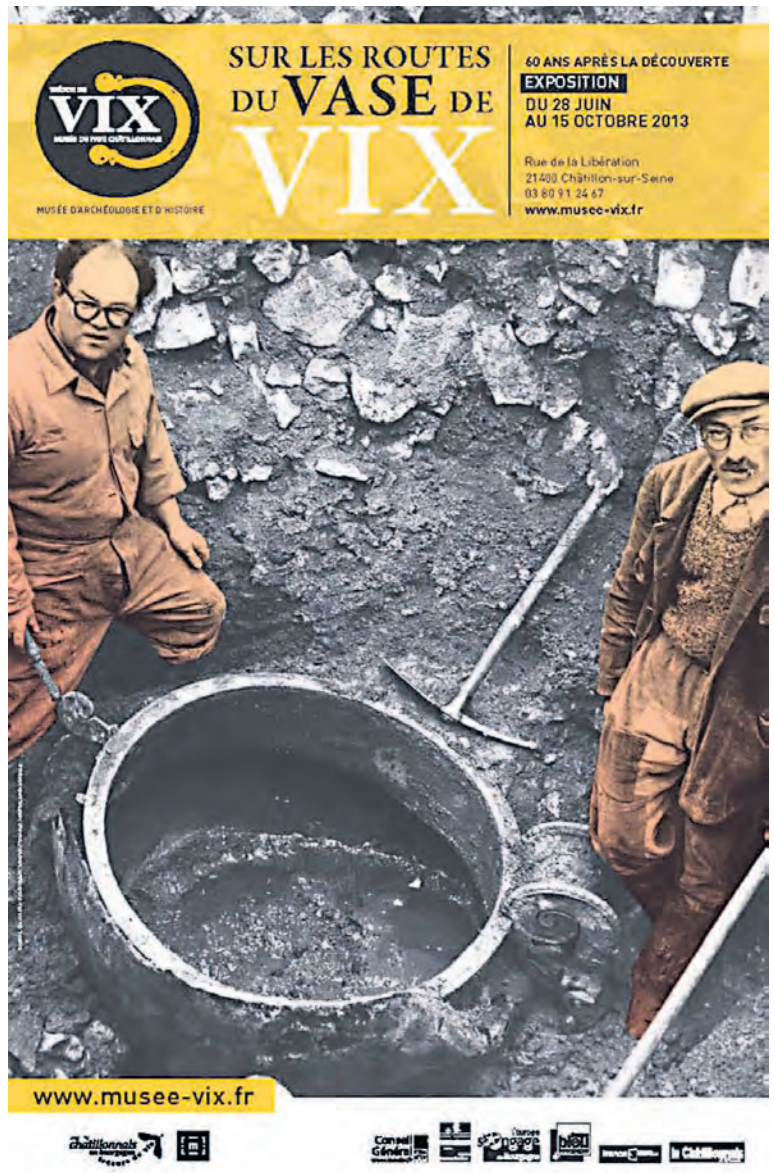
▲

De nombreuses photographies montrent l'état du vase avant et après restauration.

◀


René Goguey

Le Mont Lassois, là où les fouilles du site ont commencé au début des années 1940.



Nombreuses animations cet été

Dimanche au musée, visite à thème 21 juillet à 14h30
Une visite du musée axée sur le thème de la vigne et du vin suivie d'une balade découverte du vignoble sur le mont Lassois. Lecture du paysage, histoire viticole du site, le travail du vigneron et dégustation de production locale présentés par Anne et Sylvain Bouhelier (guides de Pays - vignerons producteurs). Dégustation de crémant.

Les mercredis du musée

Chaque mercredi en juillet et août, les enfants de 7 ans à 12 ans sont accueillis à 10h30 et à 14h30 au musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix pour des ateliers passionnants à la fois ludiques et éducatifs. Sur réservation.

17 juillet et 21 août : des bois gravés à l'imprimerie. Bois gravés, police de caractères, casse, presse et autre vocabulaire lié à l'imprimerie sont au programme.

24 juillet : les sanctuaires Gallo-romains. Les Gallo-romains considéraient que certains lieux pouvaient les guérir : la source de la Douix à Châtillon-sur- Seine, celle de la Cave à Essarois ou de la Coquille à Etalente. Pour découvrir leurs croyances, les visiteurs pourront observer les collections du musée et réaliser un ex-voto (statuette demandant la guérison).

7 août : Représentation d'un récit mythologique, la légende de Méduse. Récit du regard de la Méduse, représentée sur le cratère de Vix, qui a le pouvoir de transformer en pierre. r métal...

14 août : «*Viens jouer au musée...*» Cible, marelle, delta, solitaire, damier... Les jeux sont utilisés depuis l'Antiquité. Les règles et le jeu sont à découvrir au musée.

31 juillet et 28 août : les lettrines. Écrire à la plume comme les moines copistes du Moyen-Âge et réaliser la lettre de son prénom en utilisant des encres de couleur sont au programme.

▶ *Informations pratiques*


Claire Jachymiak

www.musee-vix.fr 03 80 91 24 67

Le musée et sa boutique, rue de la Libération à Châtillon-sur-Seine, sont ouverts tous les jours du 1er juillet au 31 août de 10h à 19h, tous les jours sauf le mardi du 1er septembre au 30 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h. Ouverture toute l'année aux groupes en visites guidées sur réservation. Fermeture le 1er janvier, 1er mai, 11 novembre, 25 et 31 décembre.

Tarifs individuels. Plein tarif : 7€, tarif réduit : 3,50€ (sur présentation d'une carte justificative) Gratuit : enfants de moins de 7 ans et personnes en situation de handicap ou sans emploi

Tarifs groupes. Adultes, scolaires et étudiants : visite libre : 3,50€ par personne.

Visite guidée de l'exposition temporaire : en juillet et août lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 11h - 15h - 16h. Dimanche : 11h - 16h.